

Le curriculum de l'Ontario
de la 1^{re} à la 8^e année

Français



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
La raison d'être du programme-cadre	1
L'école de langue française	1
La place du programme-cadre de français dans le curriculum	2
Le rôle de l'élève	3
Le rôle des parents	3
Le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant	4
Le rôle de la directrice ou du directeur d'école	5
ORGANISATION DU PROGRAMME-CADRE DE FRANÇAIS	7
Les attentes et les contenus d'apprentissage	7
Les domaines d'étude	8
ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE	11
Le processus d'évaluation du rendement de l'élève	11
La grille d'évaluation du rendement	12
La communication du rendement	16
PLANIFICATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT	17
Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage	17
La nouvelle approche de l'enseignement de la grammaire	18
Le programme-cadre de français pour les élèves en difficulté	19
L'élève des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français	20

PLANIFICATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT (SUITE)

L'éducation antidis discriminatoire dans le programme-cadre de français	21
La littératie et la numératie	21
La place des technologies dans le programme-cadre de français	22
Le programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière	22
La santé et la sécurité	22

1^{RE} ANNÉE	23	5^E ANNÉE	53
Survol	23	Survol	53
Communication orale	24	Communication orale	54
Lecture	25	Lecture	56
Écriture	27	Écriture	59
2^E ANNÉE	29	6^E ANNÉE	63
Survol	29	Survol	63
Communication orale	30	Communication orale	64
Lecture	31	Lecture	66
Écriture	33	Écriture	69
3^E ANNÉE	35	7^E ANNÉE	73
Survol	35	Survol	73
Communication orale	36	Communication orale	74
Lecture	37	Lecture	76
Écriture	40	Écriture	79
4^E ANNÉE	43	8^E ANNÉE	83
Survol	43	Survol	83
Communication orale	44	Communication orale	84
Lecture	46	Lecture	86
Écriture	49	Écriture	89

GLOSSAIRE	93
------------------	-----------

ANNEXE – FORMES DE DISCOURS ET GENRES DE TEXTES	99
--	-----------

INTRODUCTION

Le présent document, *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année – Français, édition révisée, 2006*, est destiné aux écoles de langue française; il remplace *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année – Français, 1997*. À compter de septembre 2006, tous les programmes de français de la 1^{re} à la 8^e année seront fondés sur les attentes et les contenus d'apprentissage énoncés dans cette édition révisée du programme-cadre.

La raison d'être du programme-cadre

Ce programme-cadre maintient des attentes élevées et des contenus d'apprentissage rigoureux pour chaque année d'études et décrit les compétences à évaluer dans toutes les écoles de langue française de la province. Il a pour but d'informer les élèves, les parents et le public en général sur les composantes du programme de français, de faciliter la planification de l'enseignement et de l'apprentissage du français et d'assurer la réussite de tous les élèves qui fréquentent l'école de langue française.

L'école de langue française

À l'école élémentaire de langue française, un apprentissage de qualité se déroule dans un environnement propice à la quête de l'identité francophone. En effet, s'éveiller et s'ouvrir à la francophonie, prendre conscience de ses enjeux, identifier ses caractéristiques, s'y engager avec fierté et contribuer à la vitalité de ses institutions représentent sans aucun doute la plus-value de l'apprentissage proposé.

C'est dans cet esprit que, conformément à la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004* et au mandat de l'école de langue française qu'elle sous-tend, le personnel scolaire doit tenir compte des attentes génériques suivantes :

- *L'élève utilise la langue française et l'ensemble des référents culturels pour exprimer sa compréhension, synthétiser l'information qui lui est communiquée et s'en servir dans différents contextes.*
- *L'élève utilise sa capacité à communiquer oralement en français pour explorer ses propres idées, les cerner, les organiser et les partager tout en s'inspirant de ses échanges avec les autres.*

Dans sa planification des activités d'enseignement et d'apprentissage, le personnel enseignant de l'école conçoit des interventions en aménagement linguistique qui réunissent les conditions favorables à la création d'un espace francophone respectueux du dynamisme et du pluralisme de la communauté et qui contrent les effets négatifs du contexte anglo-dominant sur la réussite des élèves. L'école devient ainsi un milieu de bilinguisme additif qui permet d'acquérir de solides compétences langagières en français, à l'oral et à l'écrit. Elle invite les élèves à prendre conscience des avantages de maîtriser les deux langues officielles du Canada.

Tous les domaines d'étude du programme-cadre de français de la 1^{re} à la 8^e année proposent des attentes qui permettent aux élèves de développer et de mettre en pratique leurs compétences en littératie. Les activités d'apprentissage se déroulent continuellement en français, qu'elles aient lieu à l'école ou hors de l'école. L'enseignante ou l'enseignant incite les élèves à acquérir et à employer la terminologie française propre à chaque matière.

Puisqu'une langue sert aussi de véhicule à la culture qu'elle exprime, l'école doit aussi s'assurer de créer des situations d'apprentissage qui permettront aux élèves de s'affirmer au plan identitaire.

La construction identitaire. Les attentes du programme-cadre assurent le cheminement des élèves aux plans personnel, interpersonnel et professionnel. En les incitant à échanger sur des concepts-matière pour les relier à des émotions, des valeurs et des connaissances antérieures, on développe simultanément chez eux l'expression de la pensée et le courage d'exposer un point de vue et de le confronter à d'autres avec sagesse et tolérance. Les attentes constituent ainsi un tremplin à partir duquel l'élève peut construire son identité tout en perfectionnant ses compétences linguistiques.

Une telle situation de communication, reprise quotidiennement dans une ambiance collégiale et respectueuse des habiletés linguistiques et des différences culturelles de chacun, contribue à rehausser l'estime de soi et à construire une identité forte et engagée.

La place du programme-cadre de français dans le curriculum

Ces dernières décennies, notre société a connu des transformations rapides et profondes. Les progrès technologiques ont considérablement amélioré les moyens de communication, ce qui a réduit les distances, rapproché les frontières et favorisé les échanges dans l'univers francophone, en Ontario et ailleurs.

Le programme-cadre de français de la 1^{re} à la 8^e année a donc pour objectifs d'amener l'élève :

- à connaître et à comprendre les notions se rattachant au texte, à la phrase et au lexique.
- à développer les habiletés reliées à la littératie, y compris les habiletés de pensée critique et créative, de réflexion et de recherche et les habiletés relatives à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- à communiquer, oralement, par écrit ou visuellement, pour décrire, expliquer, informer, raconter son quotidien, et à discuter de l'actualité présentée par les médias francophones et des questions qui touchent les francophones et la francophonie d'ici et d'ailleurs.
- à appliquer ses acquis à divers contextes pour former son identité personnelle et acquérir une vision critique du monde.

Pour atteindre ces objectifs, il faut que le contexte d'apprentissage favorise l'interaction verbale entre les élèves, entre les élèves et le personnel de l'école et entre les élèves et d'autres intervenants (en face-à-face ou en réseau, par l'entremise des TIC) et que ces échanges verbaux soient mis au service des apprentissages dans toutes les matières. Il faut aussi que les livres et les produits médiatiques et culturels en langue française (p. ex., magazines, bandes dessinées, émissions de télévision, cédéroms, films, chansons) occupent une place de choix dans le programme, car ils véhiculent le patrimoine francophone, de l'Ontario et d'ailleurs. On renforce ainsi l'idée que la culture et le développement de l'identité transcendent l'école et la famille. Dans ce contexte, l'élève doit avoir la chance de fréquenter les bibliothèques municipales, de visiter les salons du livre régionaux et de rencontrer des auteurs et des illustrateurs des maisons d'édition franco-ontariennes et canadiennes, ainsi que des artistes de la chanson,

de la scène et des arts visuels. On doit aussi encourager l'élève à lire, à écouter et à visionner des productions francophones dans ses temps libres et en dehors des heures de classe pour accroître ses connaissances, enrichir son vocabulaire et élargir sa vision du monde. On s'attend à ce que des dialogues constructifs, nourris de lectures et d'expériences culturelles très diverses, facilitent la formation et la réalisation de projets d'écriture significatifs et cohérents dans lesquels, par exemple, le choix d'un genre de texte, du contenu et du registre de langue convient à l'intention poursuivie et à l'auditoire ciblé.

De plus, les visées du programme en ce qui a trait à la construction identitaire et au leadership participatif stimulent l'engagement parental et communautaire et garantissent ainsi la vitalité des institutions, des organismes et des associations francophones. L'école favorise en effet l'établissement d'une communauté francophone qui mise sur la communication, sur un rapport positif à la langue et au savoir, sur le bilinguisme additif et même sur la connaissance d'une troisième langue. Cette richesse linguistique contribue à l'affirmation de l'identité et permet d'actualiser le patrimoine francophone de l'Ontario et d'ailleurs.

Le rôle de l'élève

L'élève est responsable de son apprentissage. En consacrant le temps nécessaire à ses travaux scolaires et en s'efforçant d'apprendre, l'élève se rendra compte de ses progrès et du développement de ses habiletés, ce qui l'incitera à poursuivre ses apprentissages. En dépit de leurs efforts, certains élèves éprouveront cependant des difficultés. Pour réussir, ils devront pouvoir compter sur l'attention et l'encouragement du personnel enseignant et, dans certains cas, sur un soutien supplémentaire. Il reste qu'apprendre à réfléchir à ses apprentissages, à en assumer la responsabilité et à être l'artisan de son succès doit faire partie de l'éducation de tout élève.

L'élève devrait saisir toutes les occasions possibles, en dehors de la classe, pour approfondir sa compréhension de la langue française et pour explorer le lien entre cette langue scolaire et son vécu. En outre, il importe que l'élève s'implique activement dans ses apprentissages, fournisse les efforts nécessaires, comprenne que patience et persévérance vont de pair avec apprentissage et fasse preuve de collaboration et d'esprit d'équipe.

Le rôle des parents

Le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant s'articule principalement autour des axes suivants : connaître le curriculum, accompagner leur enfant dans son apprentissage, faire du foyer un milieu d'apprentissage et un lieu d'épanouissement culturel.

Connaître le curriculum. L'élève fournit généralement un meilleur rendement scolaire lorsque ses parents s'intéressent à ses études. En se familiarisant avec les programmes-cadres du curriculum, les parents sauront quelles connaissances, habiletés et compétences leur enfant doit acquérir chaque année. Ils pourront mieux suivre ses progrès scolaires et en discuter en connaissance de cause. En outre, ils pourront mieux comprendre les compétences décrites dans son bulletin et collaborer plus étroitement avec l'enseignante ou l'enseignant pour améliorer son rendement scolaire. Enfin, il est souhaitable que les parents prennent connaissance des attentes et des contenus d'apprentissage des autres années d'études pour avoir une vue d'ensemble du programme.

Accompagner leur enfant dans son apprentissage. Les parents peuvent manifester leur intérêt pour l'apprentissage de leur enfant de bien des façons, par exemple l'inviter à parler de sa journée à l'école, l'encourager à faire ses devoirs, assister aux réunions de parents et

s'assurer que l'enfant dispose d'un endroit spécial à la maison pour effectuer ses travaux. Comme l'apprentissage de leur enfant se fait en français, il est important que les parents valorisent l'acquisition d'une bonne compétence langagière en français. Les parents peuvent intéresser leur enfant à l'actualité franco-ontarienne en l'informant des faits et des événements rapportés dans le journal local ou régional (p. ex., *Le Métropolitain*, *L'Express*, *Le Rempart*, *Le Régional*, *Le Voyageur*, *Le Nord*, *Les Nouvelles de Timmins*, *Le Carillon*, *Le Goût de vivre*, *Le Journal de Cornwall*, *Le Reflet de Prescott-Russel*), en écoutant à ses côtés des bulletins de nouvelles ou des émissions éducatives diffusés sur les chaînes de télévision de langue française et en l'invitant à participer à des événements culturels (p. ex., Ontario Pop, La Nuit sur l'étang, Les Jeux franco-ontariens) ou à des concours organisés par les clubs sociaux, les institutions bancaires et les organismes communautaires. Solliciter l'enfant autrement et ailleurs qu'à l'école peut l'aider à développer un rapport positif au langage et au savoir et à adopter un comportement engagé permettant de se tailler une place dans la société tout en représentant sa communauté linguistique et culturelle.

Faire du foyer un milieu d'apprentissage. Les parents peuvent prendre l'habitude de s'adonner avec leur enfant à des activités qui élargiront progressivement ses horizons et enrichiront sa compréhension du monde qui l'entoure, par exemple : lire chaque jour pour le plaisir ou pour apprendre, raconter et inventer des histoires pour se souvenir ensemble ou pour transformer la réalité ou encore jouer à des jeux de société où les mots en français sont essentiels (p. ex., jeu du dictionnaire, bonhomme pendu, Scrabble). Le foyer fournit à l'enfant la chance de se familiariser avec des objets, des lieux, des êtres, des situations et des discours. Sécurisé par l'attention bienveillante des parents, l'enfant mis en confiance peut appréhender quantité d'informations, étendre son vocabulaire à divers domaines de la connaissance et reconnaître certains faits de discours et de langue, comme l'organisation narrative du récit (début, milieu, fin) ou la structure des phrases déclaratives, négatives, interrogatives et impératives. Toute cette activité contribue au développement des habitudes d'écoute et d'attention qui jouent un rôle crucial dans l'acquisition d'une langue et d'un savoir-faire en matière de littérature.

Faire du foyer un lieu d'épanouissement culturel. L'appui des parents est essentiel pour favoriser le développement de l'identité francophone. Parler français à la maison, prévoir des activités culturelles et récréatives en français, offrir à leur enfant des ressources en français renforce le travail éducatif fait à l'école de langue française et permet à l'enfant de mieux réussir à l'école et de s'identifier à la culture d'expression française.

Le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant

Le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant s'articule autour de trois axes : créer un milieu d'apprentissage convivial, proposer des activités pertinentes et faire de l'aménagement linguistique en français une priorité.

Créer un milieu d'apprentissage convivial. L'enseignante ou l'enseignant a pour tâche d'élaborer une gamme de stratégies d'enseignement et d'évaluation fondées sur une pédagogie éprouvée. Il lui faut concevoir des stratégies qui tiennent compte des différents styles d'apprentissage et les adapter pour répondre aux divers besoins de ses élèves. Ces stratégies devraient aussi viser à insuffler à chaque élève le désir d'apprendre et l'inciter à donner son plein rendement.

Proposer des activités pertinentes. Il incombe à l'enseignante ou à l'enseignant de saisir toutes les occasions de faire des liens entre théorie et pratique et de concevoir des activités fondées sur un apprentissage actif. Miser sur le connu et le concret amène l'élève à découvrir

et à intégrer les concepts à l'étude par l'entremise du questionnement. L'enseignante ou l'enseignant l'encouragera à mettre ces concepts en contexte, pour lui permettre d'en comprendre la pertinence et l'application dans le monde qui l'entoure.

Faire de l'aménagement linguistique en français une priorité. La qualité de la langue est garante de celle des apprentissages. Il est donc primordial d'accorder la plus grande importance à la qualité de la communication orale et écrite en classe, quelle que soit l'activité d'apprentissage. Il ne s'agit pas de tout corriger ou de culpabiliser l'erreur, mais d'encadrer l'élève dans sa prise de parole en situation d'échange. On l'aidera ainsi à développer ses capacités d'expression par l'entremise du théâtre, de l'improvisation et des jeux de rôle, et à se familiariser avec les techniques de présentation orale et le processus de production écrite. L'élève pourra progressivement communiquer avec clarté. Il faut offrir à l'élève un milieu linguistique cohérent, où tout contribue à enrichir ses compétences en français. Il est donc essentiel de disposer de diverses ressources d'apprentissage en français.

Le rôle de la directrice ou du directeur d'école

De concert avec tous les intervenants, la directrice ou le directeur d'école prendra les mesures nécessaires pour fournir la meilleure expérience scolaire possible à tous les élèves, y compris aux élèves moins performants et aux élèves en difficulté. Elle ou il veille à ce que le curriculum de l'Ontario soit mis en œuvre dans sa totalité, dans toutes les classes, et à ce que des ressources appropriées soient mises à la disposition des élèves et du personnel enseignant. Il lui appartient aussi de concevoir des mesures pour appuyer l'épanouissement d'une culture d'expression française, en conformité avec la politique d'aménagement linguistique du conseil scolaire. À cet égard, la direction travaille en collaboration avec divers intervenants pour créer une communauté apprenante, laquelle constituera un milieu communautaire où il fait bon vivre et apprendre en français. La direction encouragera également la participation du personnel enseignant aux activités de perfectionnement professionnel, afin de favoriser l'excellence de l'enseignement en milieu minoritaire.

La directrice ou le directeur d'école est responsable de s'assurer que l'élève qui a un plan d'enseignement individualisé (PEI) obtienne les adaptations et les changements décrits dans ce PEI. Il lui incombe aussi de voir à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du PEI.

ORGANISATION DU PROGRAMME-CADRE DE FRANÇAIS

Les attentes et les contenus d'apprentissage

Dans le présent document, les attentes et les contenus d'apprentissage en français sont décrits par année d'études. Les attentes énoncent en termes généraux les savoirs et savoir-faire que l'élève doit avoir acquis à la fin de son année d'études. Par rapport à ces attentes claires et précises, l'élève doit démontrer son degré de compétence dans le contexte d'activités et de travaux divers.

Les contenus d'apprentissage décrivent en détail les connaissances, les processus et les habiletés que l'élève doit maîtriser pour satisfaire aux attentes. Ces contenus d'apprentissage sont répertoriés sous des rubriques se rattachant chacune à une attente. Les attentes et les contenus d'apprentissage sont regroupés dans différents domaines pour chaque année d'études. Cette façon de répartir attentes et contenus d'apprentissage selon des domaines d'étude ne signifie pas que l'enseignement dans un domaine empêche l'enseignement simultané dans un autre, bien au contraire. Il incombe donc au personnel enseignant de choisir des stratégies pédagogiques qui intègrent les contenus d'apprentissage des différents domaines.

Les exemples qui accompagnent les contenus d'apprentissage illustrent l'envergure, la portée ou le degré de complexité visés pour les éléments à l'étude. Ils ne sont ni obligatoires ni exhaustifs. L'enseignante ou l'enseignant pourra choisir de concentrer sa leçon sur un ou deux des exemples suggérés ou choisir d'autres exemples pertinents.

L'organisation des attentes et des contenus d'apprentissage cherche à placer l'élève dans des situations d'apprentissage lui permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social et culturel. Cette organisation tient compte de sa compréhension grandissante des concepts à l'étude et de sa capacité accrue à se servir des habiletés requises (p. ex., faire une utilisation fonctionnelle des textes) pour mettre en application ces concepts et communiquer les notions apprises, oralement et par écrit. On observe cette progression plus particulièrement dans les tableaux où figurent les connaissances grammaticales à construire d'année en année. Le caractère répétitif des attentes et des contenus d'apprentissage signale aussi clairement que c'est graduellement, par l'entremise de très nombreuses expériences et d'un entraînement, que l'élève apprend à parler, à lire et à écrire de façon efficace.

Les domaines d'étude

Le programme-cadre de français de la 1^{re} à la 8^e année est divisé en trois domaines d'étude : communication orale, lecture et écriture. Ces domaines d'étude, décrits aux pages suivantes, se subdivisent en rubriques sous lesquelles sont regroupés les contenus d'apprentissage. Le tableau ci-dessous illustre les domaines et leurs rubriques, selon chaque année d'études.

	Communication orale	Lecture	Écriture
CYCLE PRIMAIRE (1 ^{re} – 3 ^e année)	Compréhension et réaction Expression et production	Prélecture Lecture Réaction à la lecture	Planification Rédaction Révision et correction Publication
CYCLE MOYEN (4 ^e – 6 ^e année) CYCLE INTERMÉDIAIRE (7 ^e et 8 ^e année)		Prélecture Lecture Réaction à la lecture Littérature critique	

Communication orale. L'élève a besoin de beaucoup d'occasions d'échanger avec d'autres pour comprendre le fonctionnement d'une communication orale (p. ex., conversation, discussion, travail d'équipe, jeu de rôle, présentation orale). Pour bien communiquer, il lui faut aussi apprendre à écouter et s'efforcer de comprendre ce qui est dit. En classe, le pont de la compréhension se construit sur trois choses : l'écoute, le respect des tours de parole et la prise en compte de la perspective d'autrui.

En s'exerçant à verbaliser sa pensée, l'élève acquiert progressivement de l'aisance et parvient à s'exprimer avec clarté et assurance. L'expression orale lui permet d'explorer ses propres idées, de les cerner, de les organiser et de les partager, tout en s'inspirant de ses échanges avec les autres.

Le programme de communication orale doit donner à l'élève la chance de s'exprimer sur tout ce qui peut l'intéresser ou lui être utile (p. ex., se présenter dans une petite autobiographie, raconter ou mimer un conte, donner un exposé informatif, passer une entrevue). Aucune forme, ni genre de discours ne sont prescrits en communication orale. Les enseignants se réfèrent aux nombreux exemples cités dans les contenus d'apprentissage pour saisir le lien avec les genres de textes à l'étude en lecture et en écriture. Le curriculum de l'Ontario propose pour chaque année d'études de multiples thèmes et sujets d'intérêt tout désignés pour nourrir la réflexion et le dialogue dans les classes.

Dans ce domaine, comme en lecture et en écriture, l'étude des médias est intégrée. L'élève pourra notamment discuter du contenu de productions médiatiques, concevoir des produits médiatiques et en assurer la diffusion. De même, les technologies de l'information et de la communication (TIC) font partie intégrante du programme d'étude de l'élève, qui les utilisera à des fins de recherche pour élaborer, réaliser et diffuser ses projets d'apprentissage.

Lecture. Processus interactif de résolution de problèmes, la lecture vise à construire le sens d'un texte. L'apprentissage mise sur l'acquisition graduelle d'habiletés permettant aux élèves de devenir des lecteurs attentifs et compétents. Pour bien lire, il faut comprendre les idées exprimées dans un texte, les assimiler et pouvoir appliquer les nouveaux acquis dans d'autres contextes. Ce processus d'analyse et d'assimilation forme l'esprit et ouvre de nouveaux horizons. Stimulée par la lecture, la pensée exerce clarté, précision, créativité et jugement. À mesure que s'enrichit son vocabulaire, l'élève peut de mieux en mieux exprimer sa pensée, nuancer ses propos et saisir les messages des autres.

Par ailleurs, lire renforce les compétences en écriture et en communication orale. Les activités de lecture sont conçues pour montrer à l'élève la nécessité de savoir lire, mais aussi pour lui donner le goût de lire. Inculquer cet amour de la lecture exige d'offrir un programme équilibré qui appuie l'enseignement dans toutes les matières et permet à l'élève de découvrir ce qui l'attire, donc de se découvrir. Les produits créés et diffusés par les médias de langue française de l'Ontario et de la francophonie doivent occuper une place dominante dans ce programme (p. ex., journal local ou régional, magazine littéraire, sportif ou scientifique, collection d'histoires, recueil de contes ou de chansons, série de bandes dessinées). Ces produits intéressent les élèves, car ils reflètent leur langue et sont truffés d'histoires actuelles qui les font vibrer.

Pour bien lire, il faut aussi traduire la relation qui existe entre la langue écrite et la langue parlée. On doit faire appel à ses connaissances et à ses expériences et établir des liens entre les idées. À cette fin, l'élève :

- se donne un but précis (p. ex., s'informer ou se divertir).
- examine le document à lire pour se préparer (p. ex., parcourt la table des matières et l'ensemble du document pour se faire une idée de son contenu).
- utilise une gamme de stratégies de lecture pour mieux décoder le texte et pour mieux le comprendre.
- fait un examen critique du texte (p. ex., distingue les faits des opinions, consulte diverses sources pour vérifier des faits).
- résume ou explique le texte, y porte un jugement critique ou traduit sa compréhension sous une autre forme de discours (p. ex., d'un chapitre de roman, l'élève réalise une saynète). Les attentes mettent en évidence les trois phases du processus de lecture (prélecture, lecture, réaction à la lecture).

L'aspect répétitif de ces attentes et des contenus d'apprentissage reflète le principe d'une acquisition et d'un perfectionnement graduels des compétences. Les formes de discours (p. ex., discours narratif, explicatif, poétique) sont associées à des genres de textes particuliers pour chaque année d'études. De plus, les genres de textes à lire et ceux à écrire vont de pair. Sachant que l'élève est plus habile en lecture qu'en écriture, l'enseignante ou l'enseignant devrait en tenir compte dans ses choix de textes prescrits pour la lecture.

Écriture. L'apprentissage de l'écriture ne se fait pas spontanément : c'est au contraire une entreprise de longue haleine faisant appel à un processus rigoureux. L'envergure de cette démarche varie selon l'âge de l'élève, le genre de texte et la situation d'écriture. Ainsi, avec les plus jeunes, l'enseignante ou l'enseignant peut explorer des thèmes d'écriture sans passer nécessairement par toutes les étapes du processus d'écriture. On peut, par exemple, choisir de travailler l'étape de la planification et viser la rédaction d'une ébauche, si l'intention est d'amener les élèves à saisir l'importance du choix des outils adéquats pour conceptualiser, classifier et organiser l'information ou les idées (p. ex., constellation, tableau, plan, schéma). Les besoins d'apprentissage des élèves ou l'évolution du groupe classe ou de l'enseignement peuvent aussi entraîner l'enseignante ou l'enseignant à consacrer toute une période à la révision d'un texte.

Le processus d'écriture comprend cinq étapes : planification, rédaction, révision, correction et publication. Chaque étape de ce processus est étudiée en profondeur sur la durée des cycles primaire et moyen, pour être envisagée globalement au cycle intermédiaire, où l'on s'attend à ce que les élèves cheminent par eux-mêmes et selon leurs besoins à travers le processus d'écriture.

Décrivons brièvement ces étapes. Au cours de la planification, l'élève explore le sujet, recherche des idées et en fait une sélection, puis il ou elle rédige une ébauche à partir des idées retenues. Lors de la révision, l'élève apporte les modifications qui s'imposent après avoir relu son texte à plusieurs reprises, avec un œil critique, ou après l'avoir fait relire par d'autres. Puis l'élève prend le temps de corriger son texte en mettant en évidence ses interventions grammaticales; comme pour la précédente, cette étape aussi peut être réalisée seul ou avec d'autres ou avec un tiers, à distance, dans le cas d'un texte électronique. Enfin, c'est la mise en page : l'élève finalise son projet d'écriture, y intègre des éléments paratextuels (p. ex., illustrations, photographies, tableaux, diagrammes, plans, schémas, extraits de texte) qui conviennent au genre de texte, aux destinataires, à son intention et au mode de diffusion choisi.

L'élève vit l'acte d'écriture et l'apprentissage du processus d'écriture au quotidien, guidé par l'enseignante ou l'enseignant. Pour aborder autrement l'écriture, on devrait exploiter les pratiques d'orthographe approchées et les TIC. Il importe que le personnel enseignant veille à ce que les élèves apprennent à utiliser ces outils technologiques de manière efficace et sécuritaire, par exemple en montrant le bon doigté pour taper un texte sur le clavier d'ordinateur ou en expliquant les principales fonctions des logiciels de traitement de texte, de recherche et de création en français et les caractéristiques des divers services de communication électronique offerts en français dans Internet (p. ex., courriel, blogue).

ÉVALUATION DU RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Le processus d'évaluation du rendement de l'élève

L'objectif premier de l'évaluation consiste à améliorer l'apprentissage de l'élève. Les données recueillies au moyen de l'évaluation aident le personnel enseignant à cerner les points forts et les points faibles de l'élève par rapport aux attentes visées. Ces données permettent aussi au personnel enseignant d'adapter le programme et les approches pédagogiques aux besoins de l'élève et d'en évaluer l'efficacité globale.

Le processus d'évaluation consiste d'abord à recueillir des données provenant de diverses sources (p. ex., démonstrations, projets, activités, tests), qui témoignent jusqu'à quel point l'élève satisfait aux attentes. L'enseignante ou l'enseignant peut lui donner une rétroaction descriptive qui le ou la guidera dans ses efforts pour s'améliorer. On juge ensuite de la qualité du travail de l'élève en fonction des critères établis et on y attribue une valeur.

L'enseignante ou l'enseignant fondera l'évaluation sur les attentes du curriculum en se servant de la grille d'évaluation du programme-cadre, conformément aux consignes énoncées dans le présent document. Pour assurer la validité et la fiabilité de l'évaluation, ainsi que pour favoriser l'amélioration du rendement scolaire, l'enseignante ou l'enseignant doit utiliser des stratégies d'évaluation qui :

- portent sur la matière enseignée et sur la qualité de l'apprentissage de l'élève.
- sont fondées sur la grille d'évaluation du rendement (p. 14 et 15), qui met en relation quatre grandes compétences et les descriptions des niveaux de rendement.
- sont diversifiées et échelonnées tout au long de l'année d'études pour donner à l'élève des possibilités suffisantes de montrer l'étendue de son apprentissage.
- conviennent aux activités d'apprentissage, aux attentes et contenus d'apprentissage, de même qu'aux besoins et expériences de l'élève.
- sont justes pour tous les élèves.
- tiennent compte des besoins de l'élève en difficulté, conformément aux stratégies décrites dans son plan d'enseignement individualisé (PEI).
- tiennent compte des besoins de l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF).

- favorisent la capacité de l'élève de s'autoévaluer et de se fixer des objectifs précis.
- reposent sur des échantillons des travaux de l'élève illustrant bien son niveau de rendement.
- servent à communiquer à l'élève la direction à prendre pour améliorer son rendement.
- sont communiquées clairement à l'élève et à ses parents au début de l'année d'études et à tout autre moment approprié durant l'année.

Le niveau 3 de la grille d'évaluation correspond à la norme provinciale. Le rendement à ce niveau est pleinement satisfaisant. Le personnel enseignant et les parents peuvent considérer que l'élève ayant un rendement de niveau 3 sera bien préparé pour l'année d'études suivante.

Le niveau 1, bien qu'il indique une réussite, signifie que l'élève a démontré un rendement inférieur à la norme provinciale. Le niveau 2 indique un rendement moyen qui se rapproche de la norme provinciale. Au niveau 4, le rendement de l'élève est supérieur à la norme provinciale. Cependant, cela ne veut pas dire que l'élève dépasse les attentes de l'année d'études, mais plutôt qu'il ou elle démontre une compréhension plus approfondie de la matière que l'élève dont le rendement se situe au niveau 3.

Le ministère de l'Éducation met à la disposition du personnel enseignant de la documentation qui l'aidera à améliorer ses méthodes et stratégies d'évaluation et, par conséquent, son évaluation du rendement de l'élève. Cette documentation comprend des échantillons de travaux d'élèves (appelés *copies types*) qui illustrent chacun des quatre niveaux de rendement.

La grille d'évaluation du rendement

La grille d'évaluation du rendement en français sera utilisée par le personnel enseignant de toute la province. Elle lui permettra de porter un jugement sur le rendement de l'élève basé sur des niveaux de rendement clairs et précis et sur des données recueillies sur une période prolongée.

La grille d'évaluation du rendement sert à :

- fournir un cadre qui couvre les attentes pour toutes les années d'études.
- guider l'enseignante ou l'enseignant lors de l'élaboration d'instruments de mesure, y compris des grilles d'évaluation adaptées.
- guider l'enseignante ou l'enseignant dans la planification de son enseignement.
- communiquer à l'élève ses points forts et les points à améliorer.
- préciser les compétences et les critères d'après lesquels sera évalué le rendement de l'élève.

La grille porte sur les quatre *compétences* suivantes : Connaissance et compréhension, Habiletés de la pensée, Communication et Mise en application. Ces compétences couvrent l'ensemble des éléments à l'étude et des habiletés visés par les attentes et les contenus d'apprentissage. Elles sont précisées par des critères clairs et sont complémentaires les unes des autres. L'enseignante ou l'enseignant doit déterminer quelles compétences utiliser pour évaluer l'atteinte des attentes. Les compétences doivent être mesurées et évaluées de manière équilibrée tout au long de l'année d'études. De plus, il est essentiel de donner à l'élève des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point il ou elle a satisfait aux attentes et ce, pour chacune des quatre compétences.

Les compétences sont définies comme suit :

- la compétence *Connaissance et compréhension* est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- la compétence *Habilités de la pensée* est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative. Elles comprennent les habiletés liées à la planification (p. ex., suivre une démarche pour faire une recherche dans le but de produire un texte) et au traitement de l'information (p. ex., observer des détails, recueillir des indices pertinents). Les processus comprennent, entre autres, l'interprétation, la réflexion et la justification.
- la compétence *Communication* est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens. L'information et les idées peuvent être transmises de façon orale (p. ex., présentation d'une stratégie), de façon écrite (p. ex., journal de bord) ou visuelle (p. ex., plan de texte, tableau, projection sur écran).
- la compétence *Mise en application* est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers et leur transfert à de nouveaux contextes.

Dans la grille d'évaluation du rendement, une série de *critères* viennent préciser davantage chaque compétence et définissent les dimensions du rendement de l'élève qui sont évaluées. Par exemple, le premier critère sous la compétence Connaissance et compréhension est la *connaissance des éléments à l'étude*.

Les *descripteurs* permettent à l'enseignante ou à l'enseignant de poser un jugement professionnel sur la qualité du rendement de l'élève et de lui donner une rétroaction descriptive. Dans la grille d'évaluation du rendement, le type de descripteur utilisé pour tous les critères des trois dernières compétences de la grille est l'*efficacité*. On définit l'efficacité comme étant la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu. L'enseignante ou l'enseignant pourra se servir d'autres types de descripteurs (p. ex., la *convenance*, la *clarté*, l'*exactitude*, la *précision*, la *logique*, la *pertinence*, la *cohérence*, la *souplesse*, la *profondeur*, l'*envergure*) en fonction de la compétence et du critère visés lorsqu'il ou elle élaborera des grilles adaptées. Par exemple, l'enseignante ou l'enseignant pourrait déterminer le niveau d'efficacité pour la compétence Habiletés de la pensée en évaluant le niveau logique d'une analyse; pour la compétence Communication, il ou elle pourrait évaluer le niveau de clarté de la communication des idées; pour la compétence Mise en application, il ou elle pourrait évaluer la pertinence et l'envergure des liens établis. De la même façon, pour la compétence Connaissance et compréhension, l'évaluation de la connaissance des éléments à l'étude pourrait porter sur l'exactitude et l'évaluation de la compréhension des éléments à l'étude, tels que les caractéristiques dominantes d'un genre de texte, pourrait porter sur la précision d'une explication.

L'*échelle de progression* (p. ex., avec une efficacité limitée, avec une certaine efficacité, avec efficacité ou avec beaucoup d'efficacité) qualifie le rendement de l'élève à chacun des niveaux de la grille. Par exemple, pour l'élève dont le rendement se situe au niveau 3 par rapport au premier critère de la compétence Habiletés de la pensée, on dirait que « l'élève utilise les habiletés de planification avec efficacité ».

GRILLE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT EN FRANÇAIS, DE LA 1^{re} À LA 8^e ANNÉE

Compétences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Connaissance et compréhension – La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.				
	L'élève :			
Connaissance des éléments à l'étude (p. ex., identifier les caractéristiques des genres de textes et la terminologie de la langue, identifier des stratégies)	démontre une connaissance limitée des éléments à l'étude.	démontre une connaissance partielle des éléments à l'étude.	démontre une bonne connaissance des éléments à l'étude.	démontre une connaissance approfondie des éléments à l'étude.
Compréhension des éléments à l'étude (p. ex., distinguer entre les genres de textes, associer des stratégies aux étapes des processus, reconnaître les concepts reliés à la structure de la phrase et du texte)	démontre une compréhension limitée des éléments à l'étude.	démontre une compréhension partielle des éléments à l'étude.	démontre une bonne compréhension des éléments à l'étude.	démontre une compréhension approfondie des éléments à l'étude.
Habiletés de la pensée – L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.				
	L'élève :			
Utilisation des habiletés de planification (p. ex., définir un projet et ses composantes, dresser un plan, organiser des idées dans un schéma, repérer les informations)	utilise les habiletés de planification avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de planification avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de planification avec efficacité.	utilise les habiletés de planification avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des habiletés de traitement de l'information (p. ex., inférer, sélectionner, analyser, évaluer)	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des processus de la pensée critique et de la pensée créative (p. ex., raisonner par déduction et inférence, se justifier) et de la pensée créative (p. ex., faire des analogies, traduire autrement sa compréhension)	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une efficacité limitée.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une certaine efficacité.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec efficacité.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec beaucoup d'efficacité.

Compétences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Communication – La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.				
	L'élève :			
Expression et organisation des idées et de l'information	exprime et organise les idées et l'information avec une efficacité limitée.	exprime et organise les idées et l'information avec une certaine efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec efficacité	exprime et organise les idées et l'information avec beaucoup d'efficacité.
Communication des idées et de l'information de façon orale, écrite et visuelle, y compris de façon médiatique, à des fins précises (p. ex., expliquer, convaincre, divertir, décrire, raconter) et pour des auditoires spécifiques	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une efficacité limitée.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une certaine efficacité.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec efficacité.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des conventions (p. ex., des TIC, linguistiques, médiatiques) et de la terminologie à l'étude	utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec une efficacité limitée.	utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec une certaine efficacité.	utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec efficacité.	utilise les conventions et la terminologie à l'étude avec beaucoup d'efficacité.
Mise en application – L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers et leur transfert dans de nouveaux contextes.				
	L'élève :			
Application des connaissances et des habiletés (p. ex., processus de communication orale, de lecture et d'écriture) dans des contextes familiers	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec efficacité.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec beaucoup d'efficacité.
Transfert des connaissances et des habiletés (p. ex., transformer un texte en passant d'un genre à un autre, d'une forme à une autre) à de nouveaux contextes	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité.
Établissement de liens (p. ex., entre les textes et la culture vécue)	établit des liens avec une efficacité limitée.	établit des liens avec une certaine efficacité.	établit des liens avec efficacité.	établit des liens avec beaucoup d'efficacité.

La communication du rendement

Le bulletin scolaire de l'Ontario de la 1^{re} à la 6^e année et de la 7^e et 8^e année sert à communiquer officiellement à l'élève et à ses parents le rendement scolaire fourni. Le bulletin scolaire met l'accent sur deux aspects distincts, mais reliés, du rendement de l'élève : la satisfaction des attentes du curriculum provincial et l'acquisition des compétences à développer (habiletés d'apprentissage). Afin de mieux communiquer ces deux aspects du rendement, le bulletin scolaire est divisé en deux sections pour rendre compte, d'une part, de la satisfaction des attentes et, d'autre part, de l'acquisition des compétences à développer nécessaires à un apprentissage efficace.

Le bulletin contient aussi les commentaires de l'enseignante ou de l'enseignant sur les points forts de l'élève, indique les aspects nécessitant une amélioration et précise les façons d'y parvenir. Le bulletin scolaire comporte également une section distincte où sont inscrits les absences et les retards de l'élève.

Compte rendu de la satisfaction des attentes. Le bulletin scolaire dresse un bilan du rendement que l'élève a fourni par rapport aux attentes prescrites dans les programmes-cadres qui composent le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année. Le rendement est communiqué sur le bulletin scolaire de l'Ontario sous forme de cotes et de pourcentages. Pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année, le rendement doit être indiqué sous forme de cotes, lesquelles cotes (A, B, C et D) peuvent être accompagnées du signe plus ou moins, s'il y a lieu. Pour les élèves de la 7^e et la 8^e année, le rendement de l'élève doit être indiqué sous forme de pourcentages.

La cote et le pourcentage représentent la qualité du rendement global de l'élève quant à la satisfaction des attentes du curriculum de l'Ontario, ainsi que le niveau de rendement correspondant décrit dans la grille d'évaluation du rendement pour la matière. Bien que les niveaux de rendement ne soient pas utilisés pour indiquer le rendement de l'élève sur le bulletin, on s'attend à ce que les enseignantes et enseignants comprennent et appliquent ces niveaux pour évaluer le rendement de leurs élèves au cours de l'année. Le bulletin fait correspondre le niveau de rendement à des notes sous forme de cotes ou de pourcentages.

Compte rendu sur les compétences à développer. Le bulletin scolaire rend compte des compétences à développer (habiletés d'apprentissage) démontrées par l'élève dans chacune des matières, dans les dix catégories suivantes : utilisation du français oral, utilisation de l'information, coopération avec les autres, participation en classe, observation du code de conduite de l'école, autonomie au travail, remise des travaux et des devoirs, habileté à résoudre des problèmes, sens de l'initiative, habileté à se fixer des objectifs pour améliorer son travail. Ces compétences à développer sont évaluées au moyen d'une échelle à quatre échelons (E – excellent, T – très bien, S – satisfaisant, N – amélioration nécessaire). La décision d'évaluer et de rendre compte de façon distincte des compétences à développer dans ces dix catégories est fondée sur leur rôle essentiel dans la capacité des élèves de réaliser les attentes des programmes-cadres. L'évaluation des compétences à développer, sauf celles qui peuvent faire partie intégrante des attentes du programme-cadre, ne doit pas être prise en considération dans la détermination des notes en cote et en pourcentage, car celles-ci devraient uniquement représenter la mesure dans laquelle l'élève a satisfait aux attentes du programme-cadre.

PLANIFICATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT

Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage

Les stratégies d'enseignement favoriseront un apprentissage actif et comporteront des activités diversifiées, car les élèves assimilent mieux les notions à l'étude lorsqu'ils sont engagés dans leurs travaux et sollicités par des activités nouvelles. L'apprentissage actif permet à l'élève d'appliquer les connaissances et les habiletés acquises à des problèmes et à des situations de la vie réelle et, ce faisant, de développer ses propres compétences. Cet apprentissage se combine bien à l'apprentissage coopératif en petits groupes. L'enseignante ou l'enseignant pourrait inviter les élèves à travailler en équipe pour discuter des diverses stratégies possibles pour résoudre un problème. Afin d'encourager la tenue d'un dialogue constructif, il ou elle pourrait aussi tenir des séances de révision de texte avec toute la classe, organiser des cercles de lecture et inviter des personnes de l'extérieur ou des élèves plus âgés à examiner avec le groupe classe des questions actuelles. Des interactions nombreuses et diversifiées en classe permettent aux enseignants de mieux examiner les résultats d'apprentissage des élèves, sans pour autant négliger les travaux indépendants, qui sont des occasions de réflexion personnelle pour l'élève.

Lorsqu'ils planifient leur enseignement, les enseignants devraient miser sur des activités adaptées à l'âge des élèves et les aider à acquérir les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour faire les applications et les transferts appropriés et effectuer des recherches de plus en plus complexes. Il n'y a pas une seule façon d'enseigner et d'apprendre le français. Ce programme-cadre exige l'utilisation d'une variété de stratégies en salle de classe (p. ex., l'entraînement à la manipulation des outils de travail, du maniement des objets à lire jusqu'à celui de la langue elle-même). On réservera aussi du temps, après chaque activité d'apprentissage, pour s'adonner avec les élèves à l'objectivation, l'une des pratiques fondamentales de la démarche pédagogique.

Le ministère de l'Éducation a élaboré des guides d'enseignement efficace facilitant justement la planification de l'enseignement et de l'évaluation en matière de littératie. Les enseignants sont invités à se familiariser avec ce matériel, qui offre de nombreuses activités en communication orale, en lecture et en écriture. Un effort a été fait pour uniformiser concepts et terminologie dans ces ouvrages de référence.

- *Guide d'enseignement efficace de la lecture de la maternelle à la 3^e année, 2003*
- *Guide d'enseignement efficace de l'écriture de la maternelle à la 3^e année, 2006*
- *Guide d'enseignement efficace en matière de littératie de la 4^e à la 6^e année, 2006*

- *La littératie en tête : stratégies pour toutes les matières de la 7^e à la 12^e année, 2006*
- *Moi, lire? Tu blagues! Guide pratique pour aider les garçons en matière de littératie, 2004*

La création d'un milieu d'enseignement et d'apprentissage stimulant et engageant pour les garçons comme pour les filles est important. L'enseignante ou l'enseignant tiendra compte du genre dans le choix des activités, des interventions, des ressources et des projets afin que chaque élève, garçon ou fille, puisse développer un rapport positif au langage et au savoir et apprendre à sa manière et selon ses préférences.

L'enseignement parallèle du français et des autres matières contribue au développement des connaissances et des habiletés reliées à la littératie. En optant surtout pour un enseignement pluridisciplinaire, les enseignants s'assureront que les élèves sont exposés à diverses occasions d'appréhender la langue et le savoir.

Avec cette révision du programme-cadre, les élèves commenceront à recevoir un enseignement grammatical différent de celui auquel leurs parents ont été habitués. Le personnel enseignant des écoles françaises de l'Ontario a pour sa part la tâche de se familiariser le plus rapidement possible avec cette nouvelle approche de la grammaire, afin de pouvoir l'enseigner aux élèves. Il dispose pour cela de plusieurs moyens, notamment la consultation de sites Internet spécialisés, le recours à des outils de mise à niveau autodidacte et la participation à des ateliers de formation offerts par le ministère de l'Éducation de l'Ontario ou leur conseil scolaire.

La nouvelle approche de l'enseignement de la grammaire

La recherche en linguistique et en didactique des langues a amené les autorités des grands pays et provinces francophones à promouvoir depuis plusieurs années une autre façon d'enseigner la grammaire à l'école. Les maisons d'édition ont publié divers ouvrages pour mieux faire connaître cette « nouvelle grammaire » aux éducateurs et la rendre accessible au grand public.

À la différence de la grammaire traditionnelle, cette nouvelle approche de la grammaire préconise d'expliquer le fonctionnement de la langue à partir du texte en passant par la phrase puis ses composantes (groupes de mots, compléments). On évite de cloisonner lexicque, orthographe et syntaxe, pour considérer la langue comme un tout cohérent et pour orienter l'analyse sur la compréhension et la recherche de sens à partir des régularités de la langue plutôt que de ses exceptions. Ainsi, l'analyse grammaticale n'est plus un exercice sans finalité autre que l'étiquetage ou la décomposition en parties, mais un moyen de prêter attention au contexte et aux fonctions pour créer du sens. Un des principes fondamentaux de la nouvelle grammaire est de systématiser les explications se rapportant aux concepts et à la terminologie qui les dénote, une mise au clair systématique et en situation des faits de langue et de discours et cela, dans le but de parvenir à une véritable maîtrise de l'écrit. Les recherches ont montré que la conscience des structures de la langue joue un rôle important tant en lecture, pour la compréhension des textes, qu'en écriture. La nouvelle grammaire élargit ainsi naturellement son champ d'investigation à l'étude du texte, de la phrase et des variations discursives.

C'est donc en travaillant à partir des textes publiés et de ceux des élèves que la démarche pédagogique portera fruit. Une démarche dynamique suscitera l'observation, la formulation et la vérification d'hypothèses de règles et générera le dialogue entre élèves et enseignants. L'aide aux élèves doit consister à leur apporter au quotidien les explications réelles, claires et précises dont ils ont besoin pour résoudre des problèmes de langue concrets et surmonter des difficultés de compréhension.

Le programme-cadre de français pour les élèves en difficulté

Au moment de planifier le programme de français à l'intention des élèves en difficulté, le personnel enseignant devrait examiner les attentes de l'année d'études et les besoins de l'élève et décider si le cas de l'élève exige :

- des adaptations seulement ou
- des attentes modifiées, avec adaptations au besoin.

On trouvera des renseignements sur les exigences du Ministère relatives aux plans d'enseignement individualisés (PEI) dans le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*. Par ailleurs, on trouvera des renseignements plus détaillés sur la planification des programmes pour l'enfance en difficulté dans la partie E du guide intitulé *Enfance en difficulté – Guide pour les éducatrices et éducateurs, 2001*, ainsi que dans le *Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6^e année, 2005*. On pourra consulter ces trois documents sur le site Web du Ministère à www.edu.gov.on.ca.

Les élèves en difficulté qui ne requièrent que des adaptations. Certains élèves en difficulté peuvent suivre le programme-cadre de français prévu et démontrer un apprentissage autonome si on leur fournit des adaptations. Les attentes du programme-cadre pour l'année d'études ne sont nullement modifiées par l'utilisation d'adaptations. Les adaptations requises pour faciliter l'apprentissage de l'élève doivent être inscrites dans le PEI (voir pages 11 et 12 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*). Les mêmes adaptations seront probablement inscrites dans le PEI pour plusieurs, sinon toutes les matières.

Il existe trois types d'adaptations. Les *adaptations pédagogiques* désignent les changements apportés aux stratégies d'enseignement (p. ex., styles de présentation, méthodes d'organisation, utilisation d'outils technologiques et du multimédia). Les *adaptations environnementales* désignent les changements apportés à la salle de classe ou au milieu scolaire (p. ex., désignation préférentielle d'un siège ou recours à un éclairage particulier). Les *adaptations en matière d'évaluation* désignent les changements apportés aux stratégies d'évaluation pour permettre à l'élève de démontrer son apprentissage (p. ex., donner plus de temps à l'élève pour terminer les examens ou ses travaux scolaires, lui permettre de répondre oralement à des questions d'examen). Pour des exemples supplémentaires, voir page 14 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*.

Si seules des adaptations sont nécessaires en français, le rendement de l'élève sera évalué par rapport aux attentes du programme-cadre pour l'année d'études et par rapport aux niveaux de rendement décrits dans le présent document.

Les élèves en difficulté qui requièrent des attentes modifiées. Certains élèves en difficulté requièrent des attentes modifiées qui ne correspondent pas exactement aux attentes prévues pour l'année d'études. En français, les attentes modifiées reflètent les attentes prévues pour l'année d'études, mais aussi des changements en nombre et en complexité.

Les attentes modifiées indiquent les connaissances ou les habiletés que l'élève devrait pouvoir démontrer et qui seront évaluées à chaque étape du bulletin (voir pages 10 et 11 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*). Les attentes modifiées doivent représenter des réalisations précises, observables

et mesurables, et décrire des connaissances ou des habiletés précises que l'élève peut démontrer de façon autonome en utilisant au besoin des adaptations en matière d'évaluation. Dans certains cas, le programme d'un ou d'une élève pour une matière peut comprendre un sous-ensemble limité des attentes prévues pour l'année d'études. Dans ce cas, toutes les attentes doivent être consignées dans le PEI de l'élève. Lorsqu'on estime que l'élève peut satisfaire à la plupart des attentes de la matière, telles qu'elles figurent dans le programme-cadre, ainsi qu'à quelques attentes modifiées, il faut le préciser dans le PEI et y inscrire les modifications. Les attentes inscrites dans le PEI de l'élève doivent être revues une fois au moins à toutes les étapes du bulletin et être mises à jour au besoin, à la lumière des progrès de l'élève (voir page 11 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre*, 2000).

Si l'élève requiert des attentes modifiées en français, l'évaluation de son rendement sera fondée sur les attentes inscrites dans son PEI et sur les niveaux de rendement décrits dans le présent document. Sur le bulletin scolaire de l'Ontario, on doit cocher la case réservée au PEI pour chaque matière pour laquelle l'élève requiert des attentes modifiées et on doit inscrire l'énoncé approprié du *Guide d'utilisation du bulletin scolaire de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année* (voir page 8 de ce guide). Les commentaires de l'enseignante ou de l'enseignant doivent comprendre des renseignements pertinents sur la capacité de l'élève à démontrer qu'il ou elle a satisfait aux attentes modifiées. Le personnel enseignant doit aussi indiquer les prochaines étapes.

L'élève des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français

L'enseignante ou l'enseignant doit porter une attention particulière à l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF). On veillera en particulier à ce que l'élève comprenne et assimile la terminologie propre au français, acquière les compétences fondamentales requises et se familiarise avec les référents propres à la francophonie. L'enseignante ou l'enseignant choisira des stratégies d'enseignement et des activités appropriées aux besoins de l'élève du programme d'ALF ou de PDF, en consultation avec l'enseignante ou l'enseignant de l'un ou l'autre de ces programmes, et adaptera le matériel d'apprentissage en conséquence.

L'enseignante ou l'enseignant doit créer un milieu sécurisant où l'élève se sent accepté. L'élève qui se sent plus à l'aise prendra des risques, s'exprimera et apprendra de façon plus détendue. Pour faciliter l'apprentissage de l'élève, l'enseignante ou l'enseignant pourra recourir aux pratiques suivantes :

- partir du vécu de l'élève et de ses connaissances.
- vérifier régulièrement si l'élève comprend.
- mettre l'accent sur les idées clés et communiquer avec l'élève dans un langage clair et précis.
- utiliser des indices visuels et du matériel concret si l'élève est au niveau débutant dans l'apprentissage du français.
- ajuster les attentes en fonction du niveau de langue de l'élève et de sa date d'arrivée au Canada.
- présenter le vocabulaire pour aider l'élève à comprendre le contenu de la leçon.
- intégrer les divers domaines du programme-cadre pour optimiser l'apprentissage.
- faciliter l'entraide entre camarades ou faire appel aux parents bénévoles.

On peut consulter *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année – Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français*, 2002 sur le site Web du Ministère à www.edu.gov.on.ca.

L'éducation antidiscriminatoire dans le programme-cadre de français

Comme tous les programmes-cadres qui composent le curriculum de l'Ontario, le programme-cadre de français prépare l'élève à devenir un citoyen ou une citoyenne responsable, qui comprend la société complexe dans laquelle il ou elle vit et qui y participe pleinement. On s'attend donc à ce que l'élève comprenne bien en quoi consistent les droits, les privilèges et les responsabilités inhérents à la citoyenneté. On s'attend aussi à ce que, dans ses paroles et dans ses actes, l'élève fasse preuve de respect, d'ouverture et de compréhension envers les individus, les groupes et les autres cultures. Pour ce faire, l'élève doit comprendre toute l'importance de protéger et de respecter les droits de la personne et de s'opposer au racisme et à toute autre forme de discrimination et d'expression de haine. En particulier, dans le présent programme-cadre, on amènera l'élève à reconnaître la contribution de personnalités francophones et francophiles de différentes cultures à l'avancement et à la diffusion de la langue et de la culture françaises, au Canada et dans le monde.

L'éducation inclusive vise à fournir à tous les élèves de la province une chance égale d'atteindre leur plein potentiel en leur permettant d'évoluer dans un environnement sain et sécuritaire. Les élèves ont en effet besoin d'un climat de classe sécurisant et propice à l'apprentissage pour s'épanouir et développer leurs connaissances et compétences, y compris leurs habiletés intellectuelles de niveau supérieur. À cet égard, l'enseignante ou l'enseignant joue un rôle primordial, entre autres en fixant des attentes pour tous ses élèves et en prodiguant à chacun et à chacune une attention particulière.

En planifiant des activités enrichissantes génératrices de liens entre les idées rencontrées dans les textes étudiés et des situations concrètes, l'enseignante ou l'enseignant fournira à ses élèves des occasions de consolider les connaissances et habiletés rattachées à l'éducation inclusive, qui consiste notamment à les sensibiliser à divers problèmes sociaux. L'enseignante ou l'enseignant qui propose aux élèves des activités soulignant le rôle et l'utilité du français et du bilinguisme dans la vie socioéconomique et culturelle contribue à accroître leur intérêt et leur motivation, tout en les préparant à devenir des citoyens responsables. À cet égard, utiliser des sondages, des données statistiques ou des graphiques présentés par les médias sur des questions d'actualité se révèle efficace.

La littératie et la numératie

Les compétences relatives à la littératie et à la numératie sont essentielles à tous les apprentissages, dans toutes les disciplines. On définit la littératie comme la maîtrise des savoirs qui permettent à l'élève de s'exprimer, d'écrire, de lire, de chercher des informations, d'utiliser les technologies de l'information et de la communication et d'exercer une pensée critique, à un niveau fonctionnel dans ses apprentissages actuels et futurs. Quant à la numératie, c'est l'ensemble des compétences faisant appel aux concepts mathématiques et aux compétences connexes. Ces compétences essentielles permettent à l'élève d'utiliser la mesure et les propriétés des nombres et des objets géométriques, de résoudre des problèmes divers, de développer sa pensée critique, ainsi que de lire, d'interpréter et de communiquer des données et des idées mathématiques.

Toute la vie durant, la littératie et la numératie sont des outils d'apprentissage et d'accès à des niveaux de pensée supérieurs dans toutes les disciplines. Il incombe au personnel enseignant de toutes les disciplines de s'assurer que l'élève progresse dans l'acquisition des compétences en littératie et en numératie. L'enseignante ou l'enseignant qui remarque qu'un élève accuse

un retard dans l'acquisition de ces compétences devra prendre des dispositions particulières pour l'aider en s'inspirant des initiatives de littératie et de numératie élaborées par son conseil scolaire et son école.

La place des technologies dans le programme-cadre de français

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) proposent divers outils enrichissants pour l'enseignement et l'apprentissage du français. Les logiciels de production (p. ex., traitement de texte, dessin, multimédia, dictionnaire), des outils numériques (p. ex., appareil photo, enregistreuse, table de mixage) et des jeux éducatifs aident les élèves à comprendre les nouveaux concepts. Par exemple, rédiger une ébauche à l'ordinateur permet, avec vitesse et souplesse, de réviser et d'étudier, à l'écran ou sur papier, les ratures et les changements apportés au texte, d'apporter d'autres changements, de corriger et d'imprimer une copie finale; enregistrer un cercle de lecture sur vidéo peut amener les élèves à mieux comprendre l'art de la discussion, et enregistrer des émissions radiophoniques peut leur servir à mieux saisir les concepts de prosodie.

Il faut encourager l'élève à utiliser les TIC chaque fois que cela est approprié. En outre, il est important que l'élève puisse disposer (dans leur version traditionnelle, électronique ou numérique) de toute une gamme d'outils pour lire ou interpréter des documents sous toutes leurs formes et en tirer les enseignements offerts. L'élève pourra ainsi développer les habiletés nécessaires à l'utilisation des innovations technologiques et médiatiques et des applications numériques informatisées, à des fins de collecte de données, de simulation, de production, de présentation ou de communication.

Les TIC peuvent aussi servir à relier l'élève au monde qui l'entoure. Et grâce aux sites Web et à divers supports numériques, l'élève a maintenant accès aux sources primaires conservées dans diverses banques de données, ce qui lui permet d'effectuer des recherches plus diversifiées et plus authentiques qu'auparavant.

Le programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière

Pour assurer la complémentarité du programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière avec le français, le personnel enseignant doit collaborer pour développer les habiletés de l'élève en matière de cheminement personnel, de cheminement interpersonnel et de cheminement professionnel, telles qu'elles sont présentées dans le document *Des choix qui mènent à l'action – Politique régissant le programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière dans les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario*. Les activités d'exploration de carrière peuvent prendre de nombreuses formes (p. ex., visites de conférenciers).

La santé et la sécurité

Quand l'apprentissage fait appel à des activités pratiques (en particulier, celles qui se déroulent hors de l'école), il faut prendre les dispositions nécessaires relativement aux questions de santé et de sécurité. L'enseignante ou l'enseignant reverra la politique du conseil scolaire sur les démarches à respecter au moment des sorties éducatives et planifiera avec soin ces activités afin de prévoir les problèmes et de prévenir les risques pour la santé et la sécurité des élèves.

1^{re} ANNÉE

SURVOL

L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit toute la vie. La responsabilité de cet apprentissage n'incombe pas seulement à l'élève, mais aussi à ses parents, au personnel enseignant et à la communauté dans son ensemble.

Sur le plan de la communication orale, l'élève s'exprime spontanément en français en situation d'apprentissage. On met l'accent sur l'adoption d'une attitude respectueuse envers l'interlocuteur, le développement des habiletés d'écoute et l'emploi d'un vocabulaire précis pour donner à l'élève les moyens de décrire son expérience et d'accroître sa compréhension en communication orale. On sensibilise aussi l'élève au fonctionnement de la langue et à ses usages pour l'amener à faire du français un outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire.

En lecture, l'élève s'initie aux stratégies modelées par l'enseignante ou l'enseignant permettant de construire le sens des textes. Dans les situations d'apprentissage, on l'amène à cibler l'intention de lecture et à comprendre le sujet, en s'appuyant notamment sur certaines connaissances phonémiques et linguistiques afin de pouvoir les mettre en application dans ses productions écrites. De plus, l'élève discute de personnages rencontrés au hasard de ses lectures, de ses livres et de ses auteurs favoris – en particulier, ceux de la francophonie.

En écriture, l'élève apprend en groupe des stratégies et des moyens pour bien planifier ses textes (étape de la préécriture) et en faciliter ainsi la rédaction. L'enseignante ou l'enseignant lui propose pour ses écrits des sujets, des intentions et des destinataires.

ATTENTES

À la fin de la 1^{re} année, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des messages de diverses formes et fonctions et y réagir dans un contexte significatif.
- produire des messages variés, avec ou sans échange, en fonction de la situation de communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Compréhension et réaction

- ▶ appliquer des stratégies d'attention et d'écoute (*p. ex., cesser toute activité en cours, regarder son interlocuteur, lui accorder toute son attention*) dans diverses situations (*p. ex., période de discussion, lecture aux élèves, jeu, présentation, sortie scolaire*).
- ▶ relever le sujet d'une courte communication et les principaux éléments qui la caractérisent (*p. ex., consigne émise relativement à un projet connu et termes explicites qui en indiquent le caractère prescriptif*).
- ▶ relater, dans ses propres mots et selon un ordre logique, le contenu d'un bref message d'ordre incitatif, explicatif, narratif ou descriptif (*p. ex., consigne, message du jour, court récit, devinette*).
- ▶ exprimer, en temps opportun, ses réactions à un message ou y donner suite de façon appropriée (*p. ex., accepter une invitation, observer une consigne, sourire à une histoire*).
- ▶ recourir à divers moyens pour clarifier sa compréhension d'un message (*p. ex., noter les gestes et expressions du locuteur, faire des liens avec un message similaire*).
- ▶ reconnaître que les médias constituent des moyens d'expression en faisant le lien entre des produits médiatiques en français (*p. ex., chanson, album,*

photo, DVD), les médias qui les diffusent (*p. ex., télévision, radio, presse, informatique*) et son vécu.

Expression et production

- ▶ communiquer ses besoins, ses émotions, ses opinions et ses idées.
- ▶ produire divers actes langagiers (*p. ex., formuler une demande, converser, répondre à une question, décrire un objet, raconter un incident, commenter une activité, émettre une opinion, questionner ou persuader quelqu'un, refuser une invitation, réciter une comptine, lire à haute voix*).
- ▶ prendre la parole spontanément dans un contexte informel :
 - d'expression personnelle et de création (*p. ex., dire les mots ou nommer des faits qu'il ou elle associe à un concept à l'étude, rappeler un objet, un lieu, une personne, une situation ou un événement qu'une communication évoque dans son esprit, se mettre dans la peau du personnage qu'il ou elle a choisi d'incarner, encourager un ami*);
 - de travaux d'équipe, aux étapes de la planification, de la gestion, de la réalisation et de l'objectivation (*p. ex., préparer le matériel, déterminer comment s'y prendre, répartir le travail, résoudre des problèmes, souligner ce qui a bien ou mal marché*).

ATTENTES

À la fin de la 1^{re} année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.
- lire divers textes imprimés ou électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens.
- expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 2 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Message du jour	Devinette Schéma	Journal personnel Abécédaire
Discours narratif	Texte à structures répétées Court récit		Conte Saynète Bande dessinée Carte de souhaits
Discours incitatif	Consigne	Invitation	Marche à suivre
Discours poétique/ ludique	Comptine	Chanson	Poème

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Prélecture

- ▶ définir l'intention de lecture en précisant les raisons qui la motivent (*p. ex., avoir du plaisir, apprendre des mots, comprendre une réalité, trouver réponse à une question*).
- ▶ survoler le texte à lire de manière à en déterminer la structure et le genre.
- ▶ faire des prédictions à partir de la structure et d'éléments d'organisation du texte en activant ses connaissances pour les lier au texte ou au sujet.

Lecture

- ▶ lire les textes à étudier à haute voix avec rythme, précision et fluidité dans diverses situations de lecture (partagée, guidée et autonome).
- ▶ s'appuyer sur sa capacité de reconnaître globalement des mots usuels fréquemment utilisés, en contexte (*p. ex., vocabulaire thématique affiché sur le mur de mots, verbes précisant la nature d'une consigne énoncée sur un référentiel*), pour construire le sens général d'un texte.

- ▶ se servir d'indices graphophonétiques, sémantiques et syntaxiques pour décoder et construire le sens des textes à l'étude (p. ex., *segmenter des mots en syllabes, fusionner des syllabes, rechercher des mots débutant par la même lettre, trouver le sens d'un mot à l'aide de ceux qui précèdent ou qui suivent, examiner l'ordre des mots dans la phrase*).
- ▶ relever le sujet ou les renseignements principaux.
- ▶ utiliser les éléments graphiques (p. ex., *symbole, pictogramme*), pour établir le lien entre ces éléments et la réalité signifiée (p. ex., *entre les pictogrammes des prévisions météo quotidiennes et le temps qu'il fait dehors*).
- ▶ confirmer ou rejeter ses prédictions initiales à la lumière d'autres détails confrontés aux données de sa propre expérience et donnant lieu à de nouvelles prédictions (p. ex., *en réfléchissant à des invitations déjà reçues dans le passé, prévoir la présence d'indications comme le jour, l'heure et le lieu d'une fête*).
- ▶ utiliser un ensemble d'indices pour se créer des images mentales d'objets, de lieux, d'êtres, d'actions ou d'événements mentionnés dans les textes et leur prêter ainsi un sens.
- ▶ démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée (p. ex., *repérage, sélection, regroupement, jugement, inférence, imagination*).
- ▶ traduire sous une autre forme sa compréhension du texte lu (p. ex., *dessiner une carte des lieux dans lesquels se déroule une histoire, mimer l'histoire, composer en groupe une chanson*).

Réaction à la lecture

- ▶ mettre en relation son intention de lecture initiale avec les objectifs atteints.
- ▶ discuter des œuvres d'auteurs et d'illustrateurs (p. ex., *Lysette Brochu, Dominique Demers*), des séries ou des collections et en partager l'appréciation.
- ▶ exprimer et justifier en équipe son appréciation d'un texte, à l'aide d'un questionnaire (p. ex., *Qu'est-ce qui t'a plu dans ce livre? Qu'est-ce qui t'a surpris? Quel est ton passage préféré? Connais-tu d'autres textes de cet auteur ou de cette illustratrice?*).

Connaissances grammaticales

Dans le contexte d'activités de lecture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances grammaticales pour mieux comprendre les textes à lire. Pour ce faire, on l'amène à se livrer à des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue écrite et son fonctionnement. Au cours de ses lectures, l'élève apprend à observer et à évaluer :

Sensibilisation au phénomène

- l'emploi du genre et du nombre des noms dans la phrase.
- la position des groupes de mots dans la phrase de base en les divisant en deux unités de sens : le groupe nominal sujet et le groupe verbal prédicat (p. ex., *La première feuille / tombe sur la tête d'un chat*).
- l'emploi des signes pour marquer les limites de la phrase (p. ex., *majuscule, point*).

ATTENTES

À la fin de la 1^{re} année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture.
- rédiger à la main et à l'ordinateur des textes simples, courts et variés présentant les caractéristiques dominantes des formes de discours et des genres de textes à l'étude.
- réviser et corriger ses textes en y laissant des traces de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.
- publier ses textes.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 2 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Message du jour	Devinette Schéma	Journal personnel Fiche descriptive Poème/chanson
Discours narratif	Textes à structures répétées Court récit		Conte Saynète Bande dessinée Carte de souhaits
Discours incitatif	Consigne	Invitation	Marche à suivre

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Planification

- ▶ déterminer en groupe le sujet, les destinataires, l'intention d'écriture et le genre de texte à produire dans diverses situations d'écriture (*p. ex., partagée, guidée, autonome*).
- ▶ utiliser en groupe différentes stratégies de préécriture pour produire des textes (*p. ex., activer ses connaissances, explorer le sujet, rechercher des idées ou des données d'information, les organiser*).
- ▶ recourir en groupe à divers moyens pour réaliser la préécriture : remue-méninges,

outils de référence (*p. ex., liste de mots*), outils de conceptualisation (*p. ex., constellation, tableau de classification*), outils d'élaboration (*p. ex., schéma*).

- ▶ explorer, par l'objectivation, sa façon de planifier ses projets d'écriture.

Rédaction

- ▶ rédiger, seul ou en groupe, une ébauche structurée de façon séquentielle et logique en mettant en évidence les caractéristiques du genre de texte (*p. ex., début, milieu et fin pour le court récit*).

- ▶ utiliser des logiciels en français pour produire ses textes au cours des ateliers d'écriture.

Révision et correction

- ▶ réviser ses textes, seul ou en groupe (*p. ex., lire son ébauche à un ou plusieurs camarades pour déterminer si le message est clair, intégrer ou refuser les suggestions de ses amis pour améliorer ses textes, décider de mener ou non son projet d'écriture à terme, jusqu'à la publication*).
- ▶ vérifier et modifier au besoin l'aspect sémantique (ajout et substitution de mots) et syntaxique de la phrase (ordre des mots).
- ▶ corriger, seul ou en groupe, un aspect de ses textes en tenant compte des connaissances phonémiques (*p. ex., syllabes, graphie des sons*) et grammaticales étudiées (*p. ex., souligner le nom et utiliser le mur de mots pour en vérifier l'orthographe d'usage, surligner les majuscules et les points pour déterminer la limite de la phrase*).

- ▶ élaborer collectivement des référentiels de classe (*p. ex., trouver dans son lexique personnel des mots débutant par une consonne, des mots ayant la même syllabe ou le même son en position initiale, médiane ou finale*).

Publication

- ▶ choisir le format d'écriture (manuscrite ou électronique) et le mode de présentation de ses textes.
- ▶ intégrer à ses textes des éléments visuels (*p. ex., illustration, diagramme, dessin réalisé à la main ou à l'ordinateur, photographie traditionnelle ou numérique*).

Connaissances et habiletés grammaticales

Dans le contexte d'activités d'écriture, l'élève discute de ses textes et de ceux de ses camarades, les explique et les évalue en mettant à contribution ses connaissances grammaticales. Pour ce faire, l'élève apprend à vérifier et à justifier :

Sensibilisation au phénomène

- l'orthographe d'usage des noms à partir des référentiels (*p. ex., affiche de sons, liste de mots*) affichés dans la classe.
- la position des groupes de mots dans la phrase déclarative à partir du modèle de la phrase de base (*p. ex., Maman / chatouille Sophie sur le nez. Papa et moi / allons acheter un chien à l'animalerie.*).
- l'emploi des signes pour marquer les limites de la phrase (*p. ex., majuscule, point*).

2^e ANNÉE

SURVOL

L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit toute la vie. La responsabilité de cet apprentissage n'incombe pas seulement à l'élève, mais aussi à ses parents, au personnel enseignant et à la communauté dans son ensemble.

Sur le plan de la communication orale, l'élève s'exprime spontanément en français en situation d'apprentissage. On met l'accent sur la collaboration avec les locuteurs, l'importance de poser des questions pour obtenir des clarifications et l'utilisation de structures de phrases correctes pour donner à l'élève les moyens de décrire son expérience et d'accroître sa compréhension en communication orale. On sensibilise aussi l'élève au fonctionnement de la langue et à ses usages pour l'amener à faire du français un outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire.

En lecture, l'élève continue à développer les stratégies modelées par l'enseignante ou l'enseignant permettant de construire le sens des textes. Dans les situations d'apprentissage, on l'amène à reconstituer le sens d'un texte pour en vivre les expériences et les jeux, tout en enrichissant son imaginaire. L'élève approfondit ses connaissances du groupe nominal sujet et du groupe verbal. De plus, l'élève discute de personnages rencontrés au hasard de ses lectures ainsi que de ses livres et auteurs favoris – en particulier, ceux de la francophonie.

En écriture, l'élève acquiert de nouvelles stratégies et de nouveaux moyens pour réaliser l'étape de la planification, ce qui lui procure une plus grande autonomie dans la rédaction de ses textes. L'enseignante ou l'enseignant continue de lui proposer des sujets et une intention d'écriture et cherche à l'amener à traiter d'un même sujet dans différents genres de textes.

ATTENTES

À la fin de la 2^e année, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des messages de diverses formes et fonctions et y réagir dans un contexte significatif.
- produire des messages variés, avec ou sans échange, en fonction de la situation de communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Compréhension et réaction

- ▶ appliquer des stratégies d'attention et d'écoute (*p. ex., cesser toute activité en cours, regarder son interlocuteur, lui accorder toute son attention*) dans diverses situations (*p. ex., période de discussion, lecture aux élèves, jeu, présentation, sortie scolaire*).
- ▶ relever le sujet d'une communication et les principaux éléments qui la caractérisent (*p. ex., dans un récit, les personnages et leurs actions, les termes de lieux et de temps, ce qui se passe au début, au milieu, à la fin*).
- ▶ relater, dans ses propres mots et selon un ordre logique, le contenu d'un bref message d'ordre incitatif, narratif ou descriptif (*p. ex., consigne, message à l'interphone, récit en trois temps, énumération des parties d'un tout*).
- ▶ exprimer, en temps opportun, ses réactions à un message ou y donner suite de façon appropriée (*p. ex., évoquer un souvenir se rattachant au message, exécuter une consigne, répondre à une question, crier d'enthousiasme*).
- ▶ recourir à divers moyens pour clarifier sa compréhension d'un message (*p. ex., le reformuler, se référer au modèle que vient d'illustrer l'enseignante ou l'enseignant au tableau, demander des précisions ou des explications supplémentaires*).
- ▶ reconnaître que les médias constituent des moyens d'expression en faisant le

lien entre des produits médiatiques en français (*p. ex., vidéoclip, livre, chanson, jeu vidéo*), les médias qui les diffusent (*p. ex., télévision, radio, presse, informatique*) et son vécu.

Expression et production

- ▶ communiquer ses besoins, ses émotions, ses opinions et ses idées.
- ▶ produire divers actes langagiers (*p. ex., exprimer un souhait, converser, répondre à une question, décrire un objet ou un être familier, raconter un souvenir, dire une devinette, commenter une décision, émettre une opinion, questionner ou persuader quelqu'un, s'opposer à une injustice, lire à haute voix*).
- ▶ prendre la parole spontanément dans un contexte informel :
 - d'expression personnelle et de création (*p. ex., proposer des mots qui riment ou qui vont bien ensemble pour faire un poème collectif, faire part de ses intuitions sur ce qui va se passer dans un récit, incarner selon ses perceptions un personnage dans une saynète*);
 - de travaux d'équipe, aux étapes de la planification, de la gestion, de la réalisation et de l'objectivation (*p. ex., préparer le matériel, préciser les étapes à suivre, répartir le travail, résoudre des problèmes, déterminer ce qu'on a appris ou ce qui était difficile à apprendre*).

ATTENTES

À la fin de la 2^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.
- lire divers textes imprimés ou électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens.
- expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 3 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Devinette Schéma	Affiche Fiche descriptive	Journal personnel Message du jour
Discours narratif	Récit		Conte Saynète Bande dessinée Carte de souhaits
Discours incitatif	Invitation	Marche à suivre	Aide mémoire Consigne Annonce publicitaire
Discours poétique/ ludique	Chanson	Poème	

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Prélecture

- ▶ définir l'intention de lecture en précisant les raisons qui la motivent (*p. ex., avoir du plaisir, augmenter son vocabulaire, comprendre une réalité, trouver des données d'information, mémoriser le texte*).
- ▶ survoler le texte à lire de manière à en déterminer la structure et le genre.

- ▶ faire des prédictions à partir d'éléments d'organisation du texte, en activant ses connaissances pour les lier au texte ou au sujet.

Lecture

- ▶ lire les textes à étudier à haute voix, avec rythme, précision et fluidité dans diverses situations de lecture (partagée, guidée et autonome).

- ▶ s'appuyer sur sa capacité de reconnaître globalement des mots usuels et fréquents en contexte (*p. ex., vocabulaire actif, enseigné et utilisé au quotidien dans diverses matières et inscrit au mur de mots, verbes précisant la nature d'une consigne énoncée sur un référentiel*) pour construire le sens général d'un texte.
- ▶ se servir d'indices graphophonétiques, sémantiques et syntaxiques pour décoder et construire le sens des textes à l'étude (*p. ex., utiliser un mot connu tel lapin pour décoder un mot inconnu tel patin dans une phrase, identifier la racine d'un mot nouveau pour en tirer le sens, comme blanc dans blancheur, chercher des rapports entre les mots dans la phrase*).
- ▶ relever l'idée importante dans un texte et les mots clés reliés à cette idée.
- ▶ interpréter des représentations graphiques dans diverses situations (*p. ex., toile d'araignée avec diverses couleurs, diagramme à bandes, carte d'une chasse au trésor*).
- ▶ confirmer ou rejeter ses prédictions initiales à la lumière de détails tirés de sa propre expérience et donnant lieu à de nouvelles prédictions (*p. ex., démonter et assembler les indices, du général au particulier, pour reconnaître la structure d'une devinette*).
- ▶ utiliser un ensemble d'indices pour se créer des images mentales d'objets, de lieux, d'êtres, d'actions ou d'événements mentionnés dans les textes et leur prêter ainsi un sens.
- ▶ démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée (*p. ex., repérage, sélection, regroupement, inférence, jugement, imagination*).
- ▶ traduire sous une autre forme sa compréhension du texte lu (*p. ex., faire la fiche descriptive d'un personnage principal, illustrer les lieux où se déroule une histoire, créer une saynète*).

Réaction à la lecture

- ▶ mettre en relation son intention de lecture initiale et les objectifs atteints.
- ▶ discuter des œuvres d'auteurs et d'illustrateurs (*p. ex., Marie-Monique Jean-Gilles*), des séries ou des collections, et en partager l'appréciation.
- ▶ exprimer et justifier son appréciation d'un texte (*p. ex., réagir et exprimer ses sentiments envers le texte, les idées qu'il véhicule, sa structure, le choix des mots, la présentation*).

Connaissances grammaticales

Dans le contexte d'activités de lecture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances grammaticales pour mieux comprendre les textes à lire. Pour ce faire, on l'amène à se livrer à des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue écrite et son fonctionnement. Au cours de ses lectures, l'élève apprend à observer et à évaluer :

Sensibilisation au phénomène

- l'emploi du déterminant dans les groupes nominaux d'un paragraphe (*p. ex., Le cheval / trotte. Les amies de Marie / vont à la fête.*).
- le rôle des comparaisons et des expressions figurées dans les textes.
- les mots de même famille à partir des mots connus à l'oral (*p. ex., coffre = coffret, coffre-fort*).

Étude systématique

- la position des groupes de mots dans la phrase déclarative en les divisant en deux unités de sens selon le modèle de la phrase de base : le groupe nominal sujet et le groupe verbal prédicat (*p. ex., Sa mère / pilote des avions.*).
- l'emploi des signes pour marquer les limites de la phrase (*p. ex., majuscule, point, point d'interrogation*).

ATTENTES

À la fin de la 2^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture.
- produire à la main et à l'ordinateur des textes simples, courts et variés présentant les caractéristiques dominantes des formes de discours et des genres de textes à l'étude.
- réviser et corriger ses textes en y laissant des traces de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.
- publier ses textes.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 3 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Devinette Schéma	Affiche Fiche descriptive	Journal personnel Message du jour Poème/chanson
Discours narratif	Récit		Conte Saynète Bande dessinée Carte de souhaits
Discours incitatif	Invitation	Marche à suivre	Aide mémoire Annonce publicitaire

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Planification

- ▶ déterminer en groupe le sujet, les destinataires, l'intention d'écriture et le genre de texte à produire, dans diverses situations d'écriture (*p. ex., partagée, guidée, autonome*).
- ▶ utiliser, seul ou en groupe, différentes stratégies de préécriture pour produire des textes (*p. ex., activer ses connaissances, explorer le sujet, orienter sa recherche d'information, organiser ses idées ou classer des données*).
- ▶ recourir, seul ou en groupe, à divers moyens pour réaliser la préécriture : remue-méninges, outil de référence (*p. ex., liste de mots*), outil de conceptualisation (*p. ex., diagramme*), outil d'élaboration (*p. ex., cadre de récit*).
- ▶ explorer, par l'objectivation, sa façon d'organiser ses idées.

Rédaction

- rédiger, seul ou en groupe, une ébauche structurée de façon séquentielle et logique en mettant en évidence les caractéristiques du genre de texte (p. ex., *emploi de marqueurs de relation tels que mais, parce que, et dans une entrée de journal personnel*).
- utiliser les options de la barre d'outils de divers logiciels en français (p. ex., *alignement, police, outils de dessin, couleur*) pour produire ses textes au cours des ateliers d'écriture.

Révision et correction

- réviser ses textes, seul ou en groupe (p. ex., *lire son ébauche à quelques camarades pour déterminer si les idées sont claires ou le texte bien organisé, intégrer ou refuser leurs suggestions ou celles de l'enseignante ou de l'enseignant pour améliorer son texte, décider de mener son projet d'écriture jusqu'à la publication ou d'écrire une nouvelle ébauche*).
- vérifier et modifier au besoin l'aspect sémantique (ajout et substitution de mots) et syntaxique de la phrase (ordre des mots).

- corriger, seul ou en groupe, un aspect de ses textes en tenant compte des connaissances phonémiques (p. ex., *syllabes, graphie de sons*) et grammaticales étudiées (p. ex., *vérifier l'ordre des mots dans les phrases déclaratives et interrogatives, utiliser les marques du code de correction établies pour le cycle primaire de l'école*).
- élaborer collectivement des référentiels de classe (p. ex., *décrire la structure d'une devinette ou d'une lettre, trouver dans son lexique mental des mots de substitution [chapeau = tuque, casquette, turban], proposer des phrases interrogatives à titre de modèles*).

Publication

- choisir le format d'écriture (manuscrite ou électronique) et le mode de présentation de ses textes.
- intégrer à ses textes des éléments visuels (p. ex., *diagramme numérique ou non, illustration, photographie, dessin*).

Connaissances et habiletés grammaticales

Dans le contexte d'activités d'écriture, l'élève discute de ses textes et de ceux de ses camarades, les explique et les évalue en mettant à contribution ses connaissances grammaticales. Pour ce faire, l'élève apprend à vérifier :

Sensibilisation au phénomène

- le genre et le nombre du déterminant avec le nom (p. ex., *le chat, les chats, une feuille, des feuilles*).
- l'emploi des comparaisons et des expressions figurées dans ses textes.

Étude systématique

- l'orthographe d'usage des mots à partir des référentiels (p. ex., *liste des marqueurs d'interrogation : Combien?, Pourquoi?, Est-ce que?, liste de verbes usuels au présent et au passé composé de l'indicatif*) affichés dans la classe.
- la position des groupes de mots dans la phrase déclarative à partir du modèle de la phrase de base (p. ex., *Alex / a mis ma dent sous l'oreiller.*)
- l'emploi des signes pour marquer les limites de la phrase (p. ex., *majuscule, point, point d'interrogation*).

3^e ANNÉE

SURVOL

L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit toute la vie. La responsabilité de cet apprentissage n'incombe pas seulement à l'élève, mais aussi à ses parents, au personnel enseignant et à la communauté dans son ensemble.

Sur le plan de la communication orale, l'élève s'exprime spontanément en français en situation d'apprentissage. On met l'accent sur l'emploi du vocabulaire et des expressions appropriés pour donner à l'élève les moyens de décrire des événements et des expériences. Dans un contexte formel, on insiste sur le sens du message, l'emploi des liaisons correctes et l'articulation pour bien se faire comprendre par l'auditoire. On sensibilise aussi l'élève au fonctionnement de la langue et à ses usages pour l'amener à faire du français un outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire.

En lecture, l'élève approfondit les stratégies modelées par l'enseignante ou l'enseignant permettant de construire le sens des textes. Dans les situations d'apprentissage, on l'amène à relever le choix des mots et l'apport du groupe nominal pour décrire une personne, un lieu, un objet ou un événement. L'élève poursuit, dans ses lectures, ses observations sur l'accord grammatical dans les groupes nominaux et sur les terminaisons des verbes réguliers. L'élève situe l'expression des verbes dans le temps passé, présent et futur et observe les valeurs du présent de l'indicatif dans un texte courant ainsi que l'emploi des marqueurs de relation les plus fréquents. De plus, l'élève discute de personnages rencontrés au hasard de ses lectures ainsi que de ses livres et auteurs favoris – en particulier, ceux de la francophonie.

En écriture, l'élève approfondit les stratégies et les moyens employés en préécriture pour rédiger des textes simples, courts et variés. Dans les situations d'apprentissage, on cible l'étape de la rédaction de l'ébauche à partir d'outils de conceptualisation ou d'élaboration. L'élève apprend à enchaîner des phrases et à former des paragraphes, de manière à produire des textes plus structurés pour exprimer son monde réel ou imaginaire. L'enseignante ou l'enseignant poursuit le travail d'enrichissement du vocabulaire ainsi que le traitement d'un même sujet dans divers genres de textes.

3^e ANNÉE | COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin de la 3^e année, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des messages de diverses formes et fonctions et y réagir dans un contexte significatif.
- produire des messages variés, avec ou sans échange, en fonction de la situation de communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Compréhension et réaction

- ▶ appliquer des stratégies d'attention et d'écoute (*p. ex., être attentif à l'autre, éviter toute distraction, prendre des notes*) dans diverses situations (*p. ex., période d'échange, présentation, vidéoconférence*).
- ▶ relever le sujet d'une communication et les principaux éléments qui la caractérisent (*p. ex., élément déclencheur d'un récit annoncé par un mot explicite comme soudain, produit cible d'une affiche mis en évidence par un gros plan*).
- ▶ relater, dans ses propres mots et selon un ordre logique, le contenu d'un bref message d'ordre incitatif, narratif ou descriptif (*p. ex., marche à suivre, explication d'une procédure, récit, description d'un cycle*).
- ▶ exprimer, en temps opportun, ses réactions à un message ou y donner suite de façon appropriée (*p. ex., applaudir à la fin d'un spectacle, apporter un complément d'information à ce qui vient d'être dit*).
- ▶ recourir à divers moyens pour clarifier sa compréhension d'un message (*p. ex., établir l'ordre dans lequel sont apparus les éléments d'information, se demander s'il y a entre deux éléments une relation de cause à effet, remarquer les gestes et expressions qui accompagnent les paroles d'un locuteur*).

- ▶ reconnaître comment les médias, électroniques ou autres, présentent différemment l'information (*p. ex., en observant la façon dont un sujet d'étude comme l'habitat d'un animal est traité dans un livre illustré et une émission scientifique*).

Expression et production

- ▶ communiquer ses besoins, ses émotions, ses opinions et ses idées.
- ▶ produire divers actes langagiers (*p. ex., formuler une demande, converser, répondre à une question, décrire son passe-temps favori, raconter une histoire, commenter sa journée, émettre une opinion, questionner ou persuader quelqu'un, lire à haute voix, protester contre quelque chose*).
- ▶ prendre la parole spontanément dans un contexte formel ou informel :
 - d'expression personnelle et de création (*p. ex., exprimer le sens d'une réalité en la rattachant à un aspect de son histoire personnelle, décrire un personnage en imaginant les traits, improviser un rôle*);
 - de travaux d'équipe, aux étapes de la planification, de la gestion, de la réalisation et de l'objectivation (*p. ex., assumer un rôle actif en situation d'apprentissage coopératif, juger de la pertinence de ses propos ou de ses questions*).

ATTENTES

À la fin de la 3^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.
- lire divers textes imprimés et électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées.
- expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 4 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Affiche Fiche descriptive	Autobiographie/biographie Schéma	Journal personnel Message du jour Jaquette de livre
Discours narratif	Récit avec dialogues		Conte Saynète Bande dessinée Miniroman Lettre d'amitié
Discours incitatif	Marche à suivre	Annonce publicitaire	Aide-mémoire Recette
Discours poétique/ludique	Chanson	Poème en vers rimés	

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Prélecture

- ▶ définir l'intention de lecture en précisant les raisons qui la motivent (*p. ex., avoir du plaisir, accroître ses connaissances, augmenter son vocabulaire descriptif, valider ses informations*).
- ▶ survoler le texte à lire de manière à en déterminer la structure et le genre.

- ▶ faire des prédictions à partir d'éléments d'organisation du texte en activant ses connaissances pour les lier au texte ou au sujet.

Lecture

- ▶ lire les textes étudiés à haute voix avec rythme, précision et fluidité dans diverses situations de lecture (partagée, guidée et autonome).

- ▶ s'appuyer sur sa capacité de reconnaître globalement des mots usuels et fréquents en contexte (*p. ex., vocabulaire actif, enseigné et utilisé au quotidien dans diverses matières et affiché au mur de mots, notions et concepts écrits sur les référentiels pour chaque matière*) pour construire le sens général d'un texte.
- ▶ se servir d'indices graphophonétiques, sémantiques et syntaxiques pour décoder et construire le sens des textes à l'étude (*p. ex., mots ayant la même finale ou le même groupe de lettres en position finale, expressions figurées exploitées dans les textes littéraires ou dans les messages publicitaires, décomposition de la phrase en unités de sens*).
- ▶ relever l'idée importante dans un paragraphe et les mots clés reliés à cette idée.
- ▶ interpréter des représentations graphiques dans diverses situations (*p. ex., tableau d'enregistrement des sauts à la corde pour une période d'échauffement, diagramme illustrant les relations de dépendance entre animaux et plantes dans un milieu naturel donné, carte situant les peuples autochtones en Nouvelle-France et dans le Haut-Canada*).
- ▶ confirmer ou rejeter ses prédictions initiales à la lumière d'autres détails tirés de sa propre expérience et donnant lieu à de nouvelles prédictions (*p. ex., associer l'emploi de tirets, d'interjections et du discours direct à l'apparition de dialogue dans un récit, en citant à l'appui des exemples de textes déjà lus et des différences marquées entre le langage oral et écrit*).
- ▶ utiliser un ensemble d'indices pour se créer des images mentales d'objets, de lieux, d'êtres, d'actions ou d'événements mentionnés dans les textes et leur prêter ainsi un sens.
- ▶ démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée (*p. ex., repérage, sélection, regroupement, inférence, jugement, imagination*).
- ▶ traduire sous une autre forme sa compréhension du texte lu (*p. ex., mimer les péripéties d'un héros ou d'une héroïne d'un miniroman ou les directives d'un jeu, rappeler le récit dans son journal personnel*).

Réaction à la lecture

- ▶ mettre en relation son intention de lecture initiale et les objectifs atteints.
- ▶ discuter des œuvres d'auteurs et d'illustrateurs (*p. ex., Pierre Léon*), des séries ou des collections et en partager l'appréciation.
- ▶ exprimer et justifier son appréciation d'un texte (*p. ex., réagir et exprimer ses sentiments face au texte, les idées qu'il véhicule, sa structure, le style d'écriture, le choix de mots, la présentation*).

Connaissances grammaticales

Dans le contexte d'activités de lecture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances grammaticales pour mieux comprendre les textes à lire. Pour ce faire, on l'amène à se livrer à des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue écrite et son fonctionnement. Au cours de ses lectures, l'élève apprend à observer et à évaluer :

Sensibilisation au phénomène

- l'emploi des verbes utilisés dans divers genres de textes (*p. ex., verbe d'action, de connaissance, de déplacement, d'existence, d'opinion, de parole, de sentiment, de transformation, de perception*) pour en déterminer la valeur et pour situer le fait ou l'événement dans le temps (passé, présent et avenir).
- les mots de même famille à partir des mots qu'il connaît à l'oral et qu'il sait écrire (*p. ex., chante = chanter, chanteur, chantonner*).

Étude systématique

- la position des mots dans des phrases interrogatives, exclamatives ou impératives en se référant au modèle de la phrase de base pour comprendre leur construction (*p. ex., Est-ce que tu / voudrais un chien? = Ø Tu / voudrais un chien.*).
- l'emploi de la ponctuation qui marque les limites de la phrase et la divise (*p. ex., tiret, majuscule, virgule, point, point d'interrogation, point d'exclamation*).
- le rôle des comparaisons dans les textes (*p. ex., en employant des mots et des expressions tels que comme, plus, moins, font penser à, ressemble à, est pareil à*).
- l'emploi du déterminant et de l'adjectif dans les groupes nominaux d'un paragraphe (*p. ex., Sa petite sœur tire sur la jolie guirlande verte.*).
- l'emploi de l'adjectif dans le groupe verbal (*p. ex., Ma chatte / est mignonne.*).

3^e ANNÉE | **ÉCRITURE****ATTENTES**

À la fin de la 3^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture.
- produire à la main et à l'ordinateur des textes simples, courts et variés présentant les caractéristiques dominantes des formes de discours et des genres de textes à l'étude.
- réviser et corriger ses textes en y laissant des indications de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.
- publier ses textes.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 4 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Affiche Fiche descriptive	Autobiographie Schéma	Journal personnel Message du jour Poème/chanson Jaquette de livre
Discours narratif	Récit avec dialogues		Conte Saynète Bande dessinée Lettre d'amitié
Discours incitatif	Marche à suivre	Annonce publicitaire	Aide-mémoire Recette

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Planification

- ▶ déterminer, seul ou en groupe, le sujet, les destinataires, l'intention d'écriture et le genre de texte à produire dans diverses situations d'écriture (*p. ex., partagée, guidée, autonome*).
 - ▶ utiliser, seul ou en groupe, différentes stratégies de préécriture pour produire des textes (*p. ex., activer ses connaissances, explorer le sujet, orienter sa recherche d'information, sélectionner, regrouper et classer ses données*).
- ▶ recourir, seul ou en groupe, à divers moyens pour réaliser la préécriture : remue-méninges, outils de référence (*p. ex., mur de mots*), outils de conceptualisation (*p. ex., ligne de temps pour retracer les grandes étapes de la vie d'une personne ou tableau de classification pour regrouper des données d'information par catégorie*), outils d'élaboration (*p. ex., plan schématisé du texte à produire pour dresser son plan de rédaction*).

Rédaction

- ▶ rédiger, seul ou en groupe, une ébauche structurée de façon séquentielle et logique en mettant en évidence des caractéristiques du genre de texte (p. ex., composition de titres et de sous-titres pour une fiche descriptive ou une affiche, emploi du tiret annonçant un changement d'interlocuteur dans un dialogue).
- ▶ diviser ses textes en unités cohérentes (p. ex., exprimer les idées importantes ou les données de même nature en sections distinctes [pour la fiche descriptive] ou sous forme de points [pour la marche à suivre]).
- ▶ utiliser les fonctions de divers logiciels en français (p. ex., intégration de symboles, d'images et de graphiques) pour produire ses textes au cours des ateliers d'écriture.
- ▶ explorer, par l'objectivation, sa façon d'utiliser les outils de référence, de conceptualisation et d'élaboration d'un texte à produire et d'en tenir compte dans la rédaction de l'ébauche.

Révision et correction

- ▶ réviser ses textes, seul ou en groupe (p. ex., relire le texte à haute voix pour évaluer ses choix, déplacer des parties de son texte pour exposer plus clairement un raisonnement, ajouter des adjectifs ou des adverbes pour préciser le sens des mots ou de sa pensée, réunir des phrases courtes par un marqueur de relation, intégrer ou rejeter les suggestions de ses amis, de l'enseignante ou de l'enseignant pour améliorer son texte, décider de mener le projet d'écriture jusqu'à la publication ou d'écrire une nouvelle ébauche).
- ▶ vérifier et modifier au besoin l'aspect sémantique (p. ex., marqueurs de relation tels et, car, ou, mais, quand, si) et syntaxique de la phrase (p. ex., position du groupe nominal sujet par rapport au groupe verbal).

- ▶ corriger une partie de ses textes, seul ou en groupe en tenant compte des connaissances phonémiques (p. ex., syllabes, graphie des sons) et grammaticales étudiées (p. ex., utiliser le code de correction pour identifier la position du groupe sujet par rapport au verbe, vérifier l'accord en genre et en nombre dans le groupe nominal et l'emploi de la virgule dans la phrase).
- ▶ élaborer en groupe des référentiels de classe (p. ex., préciser la procédure d'analyse, trouver dans son lexique personnel des verbes de substitution [dire = parler, chuchoter, crier], proposer des phrases avec un marqueur de relation à titre de modèle).
- ▶ consulter des ouvrages de référence imprimés ou électroniques (p. ex., cahier de notes, dictionnaire) et comprendre le sens de ce qu'il y trouve, y compris celui des abréviations du dictionnaire (p. ex., n., m., f., adj., v.).

Publication

- ▶ choisir le format d'écriture (manuscrite ou électronique) et le mode de présentation de ses textes.
- ▶ intégrer à ses textes des éléments visuels (p. ex., lettrage de couleur, illustration, dessin, photographie, diagramme numérique ou non).

Connaissances et habiletés grammaticales

Dans le contexte d'activités d'écriture, l'élève discute de ses textes et de ceux de ses camarades, les explique et les évalue en mettant à contribution ses connaissances grammaticales. Pour ce faire, l'élève apprend à vérifier :

Sensibilisation au phénomène

- la terminaison des verbes usuels au présent, au passé composé, à l'imparfait et au futur de l'indicatif à l'aide d'un tableau ou d'un ouvrage référentiel.

Étude systématique

- la position des groupes de mots (verbaux, nominaux) dans les phrases déclaratives, interrogatives ou exclamatives selon la forme (positive, négative) à partir de la phrase de base.
- l'orthographe d'usage des mots à partir des référentiels (p. ex., *liste de mots avec deux consonnes + une voyelle : magnifique, éléphant, bibliothèque, liste des marqueurs d'exclamation : Quel dommage!, Quelle chance!, Quel beau petit chien!, conjugaison de verbes usuels complexes : je veux, tu peux, il veut*) affichés dans la classe.
- le genre et le nombre des mots dans le groupe nominal (p. ex., *Pierre aime les chats noirs. Cet enfant adore les feuilles multicolores de l'automne. Le petit chien jaune ne cours pas vite.*).
- l'emploi de la ponctuation qui marque les limites de la phrase et la divise (p. ex., *point, virgule*).
- l'emploi des mots de comparaison et d'expressions figurées dans ses écrits.

4^e ANNÉE

SURVOL

L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit toute la vie. La responsabilité de cet apprentissage n'incombe pas seulement à l'élève, mais aussi à ses parents, au personnel enseignant et à la communauté dans son ensemble.

Sur le plan de la communication orale, l'élève s'exprime spontanément en mettant à contribution sa connaissance du vocabulaire et des expressions appropriés pour décrire des événements et des expériences. En situation d'apprentissage, on met l'accent sur les habiletés nécessaires à l'élève pour discuter de ses apprentissages et pour engager et soutenir un dialogue. Dans les communications formelles, on lui apprend à suivre un processus en trois étapes : préparation, présentation et objectivation. En outre, l'élève est amené à cibler son message, à ajuster le volume de sa voix et son débit, et à correctement articuler pour bien se faire comprendre de l'auditoire. On cherche ainsi à donner à l'élève les outils qu'il lui faut pour communiquer et apprendre efficacement.

En lecture, l'élève est capable de construire le sens des textes et de reconnaître que la lecture est à la fois source de plaisir et d'information utile à la réalisation de divers projets. La forme du discours explicatif est introduite. Dans les situations d'apprentissage, on met l'accent sur le texte narratif. On amène donc l'élève à reconnaître les valeurs des temps employés dans le récit (conte), le rôle des paragraphes dans l'organisation du texte ainsi que la valeur des marqueurs de relation les plus fréquents. Dans ses lectures, l'élève poursuit ses observations sur l'accord grammatical dans les groupes nominaux et sur les terminaisons des verbes à l'indicatif, dans les trois groupes. L'enseignante ou l'enseignant continue à modeler les stratégies d'apprentissage et à faire quotidiennement la lecture à haute voix de textes littéraires (p. ex., récit, pièce de théâtre) et de textes courants (p. ex., lettre d'amitié, recette, annonce publicitaire), qui servent ensuite à alimenter la discussion dans les cercles de lecture.

En écriture, l'élève sait planifier ses écrits et rédiger une ébauche. Dans les situations d'apprentissage, on l'amène à améliorer sa rédaction de textes de divers genres par le biais de techniques de révision et on prête une attention particulière à l'enchaînement des phrases et au choix du temps des verbes. L'élève amorce un apprentissage plus approfondi des formes de discours en concentrant ses efforts sur le discours narratif. Il ou elle entreprendra la rédaction de ses premiers poèmes. La structure du récit lui permettra en effet de produire des textes de plus grande envergure, structurés en plusieurs paragraphes. Le travail d'enrichissement du vocabulaire se poursuit avec la même intensité que les années précédentes afin d'amener l'élève à mieux décrire et nuancer les péripéties ou les événements relatés dans ses textes. Pendant les ateliers d'écriture, l'enseignante ou l'enseignant continue aussi à modeler les stratégies selon les besoins des élèves.

4^e ANNÉE | COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin de la 4^e année, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des messages de diverses formes et fonctions et y réagir dans un contexte significatif.
- produire des messages variés, avec ou sans échange, en fonction de la situation de communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Compréhension et réaction

- ▶ cerner l'intention de la situation d'écoute en tenant compte de divers facteurs (*p. ex., durée de la communication, connaissance du sujet et du vocabulaire, possibilité de réécouter la communication, tâche à accomplir par la suite*).
- ▶ relever l'essentiel d'un message, y compris ses éléments caractéristiques, le langage non verbal et les valeurs véhiculées (*p. ex., termes incitant à la coopération dans une annonce publicitaire ou évoquant le courage, la générosité dans un poème*).
- ▶ discuter de façon constructive des ressources et des textes étudiés ou servant de véhicules aux connaissances à acquérir, en s'appuyant sur ses notes, en gardant à l'esprit les objectifs de la discussion et en observant les règles de la communication partagée (*p. ex., écoute attentive de l'autre, respect des tours de parole ou du temps imparti*).
- ▶ exprimer, en temps opportun, ses réactions à un message ou y donner suite de façon appropriée (*p. ex., émettre son opinion quand vient son tour de parole, exécuter une directive, répondre à une question*).

- ▶ recourir à divers moyens pour clarifier et vérifier sa compréhension d'un message (*p. ex., le reformuler, en énumérer les composantes, demander des détails supplémentaires*).
- ▶ reconnaître la cause d'une perte de compréhension (*p. ex., chute d'attention, ignorance de mots techniques, préparation inadéquate*) et la stratégie à appliquer pour corriger la situation (*p. ex., se concentrer sur ce qui se dit et se passe, consulter un référentiel affiché en classe, dire ce qu'il ou elle comprend*).
- ▶ utiliser des habiletés sociales, langagières et cognitives au service de la communication (*p. ex., démontrer du respect, corriger un anglicisme, verbaliser sa pensée, participer à la construction d'un raisonnement par inférence*), selon son rôle et dans diverses situations (*p. ex., présentation orale devant ses camarades, travail coopératif, théâtre de lecteurs*).
- ▶ reconnaître les caractéristiques dominantes, la fonction et l'impact des produits médiatiques les plus visibles dans sa localité (*p. ex., journaux, panneaux publicitaires, enseignes lumineuses*).

Expression et production

- ▶ communiquer ses besoins, ses émotions, ses opinions et ses idées en tenant compte du contexte (*p. ex., circonstance*

de temps et de lieu), des destinataires (p. ex., personne familière ou inconnue), de la forme et des caractéristiques du discours (p. ex., explicatif, descriptif, incitatif), avec des moyens et des outils mis à sa disposition pour établir et maintenir le contact et appuyer son message (p. ex., voix, support visuel, transparent, magnétophone, ordinateur).

- ▶ produire divers actes langagiers (p. ex., formuler une demande, converser, répondre à des questions, décrire un lieu, raconter une blague, commenter un événement, émettre une opinion, questionner ou persuader quelqu'un, refuser de prendre parti, lire à haute voix).
- ▶ prendre la parole spontanément dans un contexte formel ou informel :
 - d'expression personnelle et de création (p. ex., expliquer sa manière de voir ou de faire, justifier ses choix, improviser des situations extraordinaires, présenter une chanson, se proposer pour jouer un rôle);
 - de travaux d'équipe, aux étapes de la planification, de la gestion, de la réalisation et de l'objectivation (p. ex., pour analyser une situation, préciser les étapes du déroulement d'une expérience,

construire une maquette, présenter un exposé, discuter de ses réalisations, imaginer d'autres applications d'une démarche).

- ▶ préparer (seul ou en groupe, avec ou sans les technologies de l'information et de la communication [TIC]) diverses communications structurées selon une intention précise, en adaptant le discours au public ciblé (p. ex., annonces sur l'interphone de l'école destinées aux élèves, présentation à la classe d'un invité avant d'écouter sa conférence, enregistrement audio d'une entrevue avec un aîné ou une personnalité locale).
- ▶ présenter de brèves productions orales, seul ou en groupe, après avoir répété soigneusement (p. ex., en travaillant son articulation pour se faire comprendre, et sa voix pour qu'elle porte; en ajustant ses gestes pour souligner les points importants de sa production).
- ▶ faire un retour sur sa prestation en évaluant les points forts ou à améliorer, selon une série de critères (p. ex., structure, utilisation de supports visuels, audiovisuels et médiatiques, clarté des énoncés, rythme et débit de la voix, contact avec l'auditoire, posture).

ATTENTES

À la fin de la 4^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.
- lire divers textes imprimés et électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et des stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées.
- expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles.
- démontrer des habiletés en littératie critique en mettant en évidence les valeurs ou les modes de vie représentés dans les textes.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 5 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Biographie	Dépliant informatif	Journal personnel Téléhoraire Règlements
Discours narratif	Conte		Pièce de théâtre Bande dessinée Roman Lettre d'amitié
Discours incitatif	Annonce publicitaire	Recette	Aide-mémoire Marche à suivre Guide touristique Plan de montage
Discours explicatif	Article	Entrevue	Journal de bord Reportage
Discours poétique/ludique	Poème à forme fixe	Fable	Blague Chanson

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Prélecture

- définir l'intention de lecture en précisant les raisons qui la motivent (p. ex., « Je lis

des fables pour trouver celle que je préfère et discuter de l'importance et du rôle des animaux dans ce genre littéraire. »).

- ▶ survoler le texte à lire de manière à en déterminer les caractéristiques, le contexte et le genre (*p. ex., sous-titre, élément graphique*).
- ▶ faire des prédictions à partir d'éléments d'organisation du texte en activant ses connaissances pour les lier au texte ou au sujet.
- ▶ envisager les moyens de réaliser sa lecture, compte tenu de son intention (*p. ex., prendre des notes, relever les sous-titres, préparer un tableau pour analyser la relation entre les personnages d'un récit*).

Lecture

- ▶ lire les textes étudiés à haute voix, avec rythme, précision et expression dans diverses situations de lecture (lecture à de plus jeunes élèves, partagée, guidée et autonome).
- ▶ se servir d'indices graphophonétiques, sémantiques et syntaxiques pour décoder et construire le sens des textes à l'étude (*p. ex., sens figuré ou imagé des mots, reprise de l'information par un pronom, virgule mettant en relief un groupe de mots en tête de phrase*).
- ▶ relever l'idée importante de chaque paragraphe à l'aide des mots clés.
- ▶ discuter des organisateurs textuels et des marqueurs de relation pour comprendre la suite logique du texte.
- ▶ interpréter des représentations graphiques dans divers contextes (*p. ex., ligne de temps situant les civilisations anciennes et médiévales, tableau de classification par critères des roches de la région, diagrammes figurant dans le guide alimentaire canadien*).
- ▶ confirmer ou rejeter ses prédictions initiales à la lumière d'autres détails tirés de sa propre expérience ou de son imagerie mentale et donnant lieu à de nouvelles prédictions (*p. ex., en lisant une recette, anticiper la température et le temps de cuisson d'un plat au four en se rappelant les détails de sa confection à la maison*).

- ▶ démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée (*p. ex., repérage, sélection, regroupement, inférence, jugement, imagination*).
- ▶ traduire sous une autre forme sa compréhension du texte lu (*p. ex., créer un collage ou un diaporama sur le thème abordé, présenter en tableaux vivants un poème ou un récit, produire une fiche promotionnelle d'un livre*).

Réaction à la lecture

- ▶ mettre en relation son intention de lecture initiale et les objectifs atteints.
- ▶ discuter des œuvres d'auteurs et d'illustrateurs (*p. ex., Mireille Messier*), des séries, des collections, des prix (*p. ex., Prix du Gouverneur-général*) et en partager l'appréciation.
- ▶ exprimer et justifier son appréciation d'un texte à l'aide d'un questionnaire sur les éléments d'écriture examinés (*p. ex., réagir et exprimer ses sentiments face aux idées qu'il véhicule, la grammaire, la structure du texte, le choix des mots*).

Littérature critique

- ▶ identifier, seul ou en groupe, des valeurs ou des modes de vie représentés dans les textes (*p. ex., partage, entraide, justice, honnêteté, tolérance*).
- ▶ discuter des messages véhiculés par les textes en déterminant les besoins ou les intérêts qu'ils illustrent (*p. ex., la promotion de la justice peut illustrer des besoins personnels, sociaux ou culturels, la promotion de la consommation*).
- ▶ distinguer les faits des opinions dans les textes.
- ▶ émettre une opinion personnelle sur les valeurs véhiculées par un texte en s'appuyant sur sa connaissance du sujet traité et sur son expérience personnelle (*p. ex., donner son appui aux partisans du port de la casquette à l'intérieur de l'école*).

- ▶ donner son avis sur l'efficacité d'un message, du point de vue des valeurs qui y sont promues et des destinataires auxquels il est adressé (p. ex., noter la présentation de l'information et le choix de mots, de faits, d'images qui attirent le regard, séduisent ou surprennent).

Connaissances grammaticales

Dans le contexte d'activités de lecture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances grammaticales pour mieux comprendre et interpréter les textes à lire. Pour ce faire, on l'amène à se livrer à des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue écrite et son fonctionnement. Au cours de ses lectures, l'élève apprend à observer et à évaluer :

Sensibilisation au phénomène

- la valeur des temps et des modes verbaux utilisés dans divers genres de textes (p. ex., l'imparfait pour décrire un lieu d'une certaine époque dans un récit, les habitudes de jeunesse des grands-parents; le présent de l'indicatif pour créer l'impression que les événements du passé se déroulent sous nos yeux [L'âge de Clara passait vite. Douze ans, treize ans, quatorze ans. Bientôt quinze ans. Clara ne lit plus ni contes ni poèmes. Elle ne révise plus dans sa tête le savoir légué par son institutrice. Clara s'ennuie. – A. Hébert]).
- le verbe et ses compléments obligatoires sans distinguer le complément direct et le complément indirect (p. ex., Guylaine / lance son cerf-volant. Alfred / profite de sa liberté).
- le rôle des synonymes (p. ex., pour éviter la répétition, nuancer le nom [montagne = côte, sommet, butte]) et des antonymes (p. ex., pour créer un contraste, éliminer une répétition, plaisanter, atténuer des propos) dans le texte.
- les préfixes dans les mots et à discuter de leur sens (p. ex., négation, privation, séparation, défaut).
- les suffixes dans les noms et à discuter de leur sens (p. ex., promenade = action, cafetière = objet fonctionnel, boulangerie = lieu).

Étude systématique

- le sujet de la phrase au moyen de la substitution par un pronom et par l'encadrement avec c'est... qui (p. ex., La représentation commence à 19 heures. Elle commence à 19 heures. C'est la représentation qui commence à 19 heures.).
- l'emploi de la ponctuation étudiée qui marque les limites de la phrase (p. ex., tiret, virgule, guillemets et les deux points pour rapporter des paroles dans un dialogue).
- les types de phrase (déclarative, exclamative, interrogative, impérative) et leurs formes (positive, négative) employées dans les textes en se référant au modèle de la phrase de base pour comprendre leur construction.
- le rôle des comparaisons, des métaphores ou des expressions figurées dans les textes (p. ex., vert de peur, tempête dans un verre d'eau, verser des torrents de larmes, neige noire).
- les mots de même famille en tenant compte du sens et de la forme (p. ex., voler [déplacement dans l'air] = voler, volant, envol, s'envoler, survoler ou voler [s'emparer du bien d'autrui] = voler, voleuse, antivol, revoler).

Approfondissement

- l'apport du groupe nominal (p. ex., surligner les groupes nominaux dans un paragraphe pour en saisir l'importance).
- la position de l'adjectif dans les phrases (p. ex., verbe suivi d'un adjectif, le nom suivi d'adjectifs, dresser une liste d'adjectifs pouvant être placés devant le nom).

ATTENTES

À la fin de la 4^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture.
- produire à la main et à l'ordinateur des textes variés présentant les caractéristiques des formes de discours et des genres de textes à l'étude.
- réviser et corriger ses textes en y laissant des traces de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.
- publier ses textes.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 5 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Biographie/autobiographie	Dépliant informatif	Journal personnel Téléhoraire Règlements
Discours narratif	Conte		Saynète Bande dessinée Lettre d'amitié Courriel
Discours incitatif	Annonce publicitaire	Recette	Aide-mémoire Marche à suivre Guide touristique Plan de montage
Discours explicatif	Article	Entrevue	Journal de bord
Discours poétique/ludique	Poème à forme fixe	Fable	Acrostiche

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Planification

- déterminer, seul ou en groupe, le sujet, les destinataires, l'intention d'écriture et le genre de texte à produire, dans diverses situations d'écriture (*p. ex., partagée, guidée, autonome*).
- utiliser, seul ou en groupe, différentes stratégies de préécriture pour produire

des textes (*p. ex., activer ses connaissances, explorer le sujet, orienter sa recherche d'information parmi un ensemble de documents imprimés, audiovisuels et électroniques présélectionnés, organiser les éléments d'information utiles ou pertinents à l'aide des outils organisationnels mis à sa disposition et répondant à son style d'apprentissage*).

- recourir, seul ou en groupe, à divers moyens pour réaliser la préécriture : prise de notes (p. ex., lors du visionnement d'un documentaire), outils de référence (p. ex., modèle de texte), outils de conceptualisation (p. ex., tableau, diagramme de Venn), outils d'élaboration (p. ex., plan, schéma), etc.

Rédaction

- rédiger, seul ou en groupe, une ébauche structurée de façon séquentielle et logique en mettant en évidence les caractéristiques du genre de texte (p. ex., pour l'autobiographie, écriture à la première personne et rappel de souvenirs selon une progression chronologique).
- diviser ses textes en unités cohérentes selon le genre de texte à produire (p. ex., pour le récit : schéma narratif, c.-à-d. situation initiale, événement déclencheur, péripéties, dénouement, situation finale; pour l'article : paragraphes bien structurés).
- assurer la suite de ses textes à l'aide d'organisateur textuels courants (p. ex., le lendemain, au début, lorsque, tout d'abord, pour tout dire, cependant) et de marqueurs de relation.
- utiliser le doigté correct relatif au clavier d'ordinateur et aux fonctions de divers logiciels en français, pour taper et produire ses textes au cours des ateliers d'écriture (p. ex., savoir intégrer des images et des fichiers sonores libres de droits d'auteur).

Révision et correction

- réviser ses textes, seul ou en groupe en utilisant diverses techniques (p. ex., relire son texte à haute voix pour en vérifier l'harmonie, le relire silencieusement pour évaluer la pertinence et la richesse des idées, mettre en évidence un mot ou un groupe de mots dans une phrase, ajouter des adjectifs ou des adverbes pour préciser le sens des mots ou de sa pensée, intégrer ou rejeter les commentaires de ses amis, de l'enseignante ou de l'enseignant pour améliorer son texte, décider de mener son projet d'écriture jusqu'à la publication ou d'écrire une nouvelle ébauche).

- vérifier et modifier au besoin l'aspect syntaxique (p. ex., phrase interrogative, impérative, négative) et l'aspect sémantique de la phrase (p. ex., synonymes, antonymes, marqueurs de relation tels quand, parce que, moins que, puisque, après que).

- corriger, seul ou en groupe, une partie de ses textes ou deux ou trois aspects dans l'ensemble d'un texte en tenant compte des connaissances grammaticales étudiées et en utilisant divers moyens (p. ex., laisser des traces sur sa copie ou sur celle de ses camarades démontrant l'accord en genre et en nombre dans le groupe nominal, la relation entre le sujet et le verbe, la longueur des phrases par la ponctuation, selon le code de correction établi au cycle moyen au sein de l'école).

- élaborer en groupe des référentiels de classe (p. ex., trouver dans son lexique personnel des adjectifs de substitution [remplacer agréable par plaisant, gentil, charmant, sympathique] ou exprimant le contraire [remplacer désagréable par déplaisant, antipathique]).

- consulter des ouvrages de référence imprimés ou électroniques (p. ex., dictionnaire pour vérifier l'orthographe d'un mot et trouver des synonymes ou des antonymes, thésaurus électronique).

- examiner, par l'objectivation, son choix et son application des techniques de révision en vue d'améliorer ses productions écrites.

Publication

- choisir un format d'écriture (manuscrite ou électronique) et un mode de présentation de ses textes convenant à la forme du discours, au genre de textes et aux destinataires.
- intégrer à ses textes des éléments visuels (p. ex., illustration, dessin, diagramme numérique ou non, photographie) et des effets sonores s'il s'agit de textes écrits à l'ordinateur (p. ex., musique, fonds sonores).

Connaissances et habiletés grammaticales

Dans le contexte d'activités d'écriture, l'élève discute de ses textes et de ceux de ses camarades, les explique et les évalue en mettant à contribution ses connaissances grammaticales. Pour ce faire, l'élève apprend à vérifier :

Sensibilisation au phénomène

- la position des groupes de mots dans la phrase en se référant au modèle de la phrase de base et à l'aide des manipulations linguistiques (addition, déplacement, effacement, remplacement) lors de l'étape de la révision.
- la position du complément du verbe dans le groupe verbal.
- le participe passé avec être (p. ex., *La jeune demoiselle est agitée. Ils se sont évanouis. Un canard et un huard sont sortis de leur nid.*).
- l'emploi de synonymes et d'antonymes dans ses textes.

Étude systématique

- l'accord du verbe avec le groupe nominal sujet selon les terminaisons des verbes usuels déjà étudiés, ainsi que le présent de l'impératif et l'infinitif avec ou sans référentiel (p. ex., *tableau de synthèse, grammaire, dictionnaire*).
- l'emploi de la ponctuation étudiée (p. ex., *tiret, virgule, guillemets, deux points*) pour rapporter des paroles dans un dialogue.
- l'emploi de comparaisons, de métaphores ou d'expressions figurées dans ses textes.

Approfondissement

- la construction des types de phrase (déclarative, exclamative, interrogative, impérative) selon la forme (positive, négative).
- l'accord en genre et en nombre des mots dans le groupe nominal (p. ex., *déterminant + nom + adjectif, déterminant + adjectif + nom*).

5^e ANNÉE

SURVOL

L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit toute la vie. La responsabilité de cet apprentissage n'incombe pas seulement à l'élève, mais aussi à ses parents, au personnel enseignant et à la communauté dans son ensemble.

Sur le plan de la communication orale, l'élève s'exprime spontanément en mettant à contribution sa connaissance du vocabulaire et des expressions appropriés pour décrire des événements et des expériences. En situation d'apprentissage, on met l'accent sur les habiletés nécessaires à l'élève pour discuter de ses apprentissages et pour engager et soutenir un dialogue. Dans les communications formelles, on lui apprend à suivre un processus en trois étapes : préparation, présentation et objectivation. En outre, l'élève est amené à bien choisir ses idées en évaluant leur pertinence, à employer une intonation juste, à travailler sa gestuelle (notamment en corrigeant ses tics) et à répondre avec assurance aux questions de l'auditoire. On cherche ainsi à donner à l'élève les outils qu'il lui faut pour communiquer et apprendre efficacement.

En lecture, l'élève acquiert davantage d'aisance à construire le sens des textes et à en extraire l'information utile à la réalisation de divers projets. En classe, on mise sur des activités susceptibles de renforcer chez l'élève l'idée que lire est source de plaisir. Dans les situations d'apprentissage, on présente davantage de textes explicatifs et on amène l'élève à comprendre les types de reprise de l'information, le sens de certains préfixes ou suffixes et des expressions figurées utilisées dans des proverbes, des maximes ou des dictons. L'élève poursuit dans ses lectures l'observation du rôle des paragraphes dans l'organisation du texte, de la valeur des marqueurs de relation les plus fréquents ainsi que des valeurs des temps et des modes dans les textes explicatifs. Pour sa part, l'enseignante ou l'enseignant continue à modeler les stratégies d'apprentissage et à faire quotidiennement la lecture à haute voix de textes littéraires (p. ex., récit, bande dessinée) et de textes courants (p. ex., emballage de produit, recette, affiche), qui servent ensuite à alimenter la discussion dans les cercles de lecture.

En écriture, l'élève apprend à distinguer le travail de révision du travail de correction d'un texte. Dans les situations d'apprentissage, on mise sur les techniques de correction pour lui permettre d'améliorer ses textes. L'élève poursuit son apprentissage des formes de discours en approfondissant les caractéristiques du discours explicatif, ce qui l'amène à produire des textes dont le sujet de l'explication est dans l'introduction, l'ordre des explications et leur agencement varient (p. ex., en fonction d'une énumération, de comparaisons ou de rapports de cause à effet) et s'il y a lieu, le type d'informations données est repris en conclusion. L'enseignante ou l'enseignant poursuit le travail d'enrichissement du vocabulaire aussi intensivement qu'au cours des années précédentes et continue, dans les ateliers d'écriture, à modeler les stratégies et le questionnement relatifs aux éléments d'écriture.

ATTENTES

À la fin de la 5^e année, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des messages de diverses formes et fonctions et y réagir dans un contexte significatif.
- produire des messages variés, avec ou sans échange, en fonction de la situation de communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Compréhension et réaction

- ▶ cerner l'intention de la situation d'écoute en tenant compte de divers facteurs (*p. ex., durée de la communication, connaissance du sujet et du vocabulaire, possibilité de réécouter la communication, tâche à accomplir par la suite*).
 - ▶ relever l'essentiel d'un message, y compris ses éléments caractéristiques, le langage non-verbal et les valeurs véhiculées (*p. ex., appel à la compassion appuyé par des faits concrets dans un message à caractère caritatif, invocation de l'égalité des chances dans un texte de loi portant sur une minorité, rappel au respect de soi et des autres dans les règles de vie de la classe*).
 - ▶ discuter de façon constructive des ressources et des textes étudiés ou servant de véhicules aux connaissances à acquérir, en s'appuyant sur ses notes, en gardant à l'esprit les objectifs de la discussion et en observant les règles de la communication partagée (*p. ex., écoute attentive de l'autre, respect des tours de parole ou du temps imparti*).
 - ▶ exprimer, en temps opportun, ses réactions à un message, ou y donner suite de façon appropriée (*p. ex., exprimer avec retenue son désaccord face à une marche à suivre, faire part de ce qui lui a plu ou non*).
- ▶ recourir à divers moyens pour clarifier et vérifier sa compréhension d'un message (*p. ex., segmenter l'information, en questionner la pertinence, classer les données sur papier selon des catégories*).
 - ▶ reconnaître la cause d'une perte de compréhension (*p. ex., chute d'attention, contexte de référence trop éloigné de son vécu, difficulté à suivre le discours d'un locuteur au débit trop rapide*) et la stratégie à appliquer pour corriger la situation (*p. ex., se concentrer sur ce qui se dit et se passe, demander des explications complémentaires, prier le locuteur de s'exprimer plus lentement*).
 - ▶ utiliser des habiletés sociales, langagières et cognitives au service de la communication (*p. ex., encourager ses coéquipiers, attendre la période de questions pour réagir à une présentation orale, établir un ordre de priorités des activités reliées à un projet*), selon son rôle et dans diverses situations (*p. ex., présentation orale devant ses camarades, travail coopératif, cercle de lecture, table ronde*).
 - ▶ identifier les techniques de persuasion utilisées par divers médias pour influencer un public cible (*p. ex., exploitation de la couleur, des images, des émotions et de la musique, angles de vue*).

Expression et production

- ▶ communiquer ses besoins, ses émotions, ses opinions et ses idées en tenant compte du contexte (*p. ex., circonstances de temps et de lieu*), des destinataires (*p. ex., ami ou amie ou personne en situation d'autorité*), de la forme et des caractéristiques du discours (*p. ex., descriptif, poétique, incitatif*) avec des moyens et des outils mis à sa disposition pour établir et maintenir le contact et appuyer son message (*p. ex., voix, audition, support visuel, rétroprojecteur, ordinateur*).
- ▶ produire divers actes langagiers (*p. ex., adresser une demande officielle, converser, décrire une situation, raconter une anecdote sur ses vacances, commenter un événement, émettre une opinion, questionner ou persuader quelqu'un, refuser une invitation, lire à haute voix*).
- ▶ prendre la parole spontanément dans un contexte formel ou informel :
 - d'expression personnelle et de création (*p. ex., invoquer sa connaissance d'un domaine particulier comme le sport, la musique ou la mécanique, pour justifier son raisonnement ou son interprétation d'un énoncé*);
 - de travaux d'équipe, aux étapes de la planification, de la gestion, de la réalisation et de l'objectivation (*p. ex., cerner une situation, expliquer les étapes d'une démarche, résoudre des problèmes, s'autoévaluer à partir de critères, discuter de la démarche suivie et de son efficacité*).
- ▶ préparer (seul ou en groupe, avec ou sans les technologies de l'information et de la communication [TIC]) diverses communications structurées selon une intention précise, en adaptant le discours au public ciblé (*p. ex., entrevue, annonce pour diffusion sur la station radiophonique de l'école dans le cadre d'une semaine thématique, message publicitaire mettant en vedette la mascotte de l'école*).
- ▶ présenter de brèves productions orales, seul ou en groupe, après avoir répété soigneusement (*p. ex., travailler sa voix pour qu'elle porte et l'accent tonique ou d'insistance pour se faire comprendre, et jouer un personnage folklorique comme Ti-Jean pour le personnifier avec justesse*).
- ▶ faire un retour sur sa prestation en évaluant les points forts ou à améliorer selon une série de critères (*p. ex., structure, contenu, support visuel, volume de la voix, contact avec le public, geste, déplacement et mimique*).

ATTENTES

À la fin de la 5^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.
- lire divers textes imprimés et électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées.
- expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles.
- démontrer des habiletés en littératie critique en mettant en évidence le rôle et l'influence des textes dans la société.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 6 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Dépliant informatif	Résumé	Journal personnel Bulletin de météo Biographie Lettre de renseignements
Discours narratif	Récit d'aventures		Pièce de théâtre Bande dessinée Roman Lettre d'amitié Conte et légende
Discours incitatif	Recette	Plan de montage Guide touristique	Aide-mémoire Marche à suivre Texte d'opinion
Discours explicatif	Article d'intérêt local de la communauté francophone Entrevue	Reportage	Journal de bord
Discours poétique/ ludique	Fable	Haïku	Rébus Chanson

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Prélecture

- ▶ définir l'intention de lecture en précisant les raisons qui la motivent (*p. ex.*, « Je lis plusieurs bandes dessinées pour trouver les sortes de bulles et les signes utilisés pour traduire les émotions. »).
- ▶ survoler le texte à lire de manière à en déterminer les caractéristiques, le contexte et le genre.

- ▶ faire des prédictions à partir d'éléments d'organisation du texte en activant ses connaissances pour les lier au texte ou au sujet.
- ▶ envisager les moyens de réaliser sa lecture, compte tenu de son intention de lecture (*p. ex., prendre des notes à l'aide d'un graphique descriptif, comparatif, de cause-effet ou d'un organigramme pour les textes explicatifs*).

Lecture

- ▶ lire les textes étudiés à haute voix, avec rythme, précision et expression dans diverses situations de lecture (lecture à de plus jeunes élèves, partagée, guidée et autonome).
- ▶ se servir d'indices graphophonétiques, sémantiques et syntaxiques pour décoder et construire le sens des textes à l'étude (*p. ex., utiliser des fragments de mots connus – radical, préfixe ou suffixe – pour décoder un mot inconnu; évoquer l'antonyme ou le synonyme d'un mot pour s'en faire une idée plus précise; comprendre le phénomène de la reprise de l'information par un pronom ou par un groupe nominal*).
- ▶ relever l'idée importante de chaque paragraphe à l'aide des mots clés.
- ▶ discuter des organisateurs textuels et des marqueurs de relation pour comprendre la suite logique du texte.
- ▶ interpréter des représentations graphiques dans divers contextes (*p. ex., diagramme à ligne de son pouls lors d'activités physiques, tableau présentant des données statistiques sur les sources d'énergie exploitées au pays*).
- ▶ confirmer ou rejeter ses prédictions initiales à la lumière d'autres détails tirés de sa propre expérience ou de son imagerie mentale et donnant lieu à de nouvelles prédictions (*p. ex., anticiper la division d'une pièce de théâtre en trois ou cinq actes, en se rappelant le récent visionnement d'une pièce de théâtre en classe*).

- ▶ démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée (*p. ex., repérage, sélection, regroupement, jugement, inférence, imagination*).
- ▶ traduire sous une autre forme sa compréhension du texte lu (*p. ex., enregistrer une saynète sur vidéo à l'intention des parents ou de correspondants d'une autre classe, rédiger une lettre d'appréciation de sa lecture hebdomadaire à son enseignante ou enseignant, dessiner dans son journal le portrait de son héros favori*).

Réaction à la lecture

- ▶ mettre en relation son intention de lecture initiale et les objectifs atteints.
- ▶ discuter des œuvres d'auteurs et d'illustrateurs (*p. ex., Françoise LePage*), des séries, des collections, des maisons d'édition et des prix littéraires jeunesse (*p. ex., Prix du livre M. Christie*) et en partager l'appréciation.
- ▶ exprimer et justifier son appréciation d'un texte à l'aide d'un questionnaire sur les éléments d'écriture (*p. ex., réagir et exprimer ses sentiments envers le texte, la grammaire, le style d'écriture, la présentation*).

Littérature critique

- ▶ expliquer, seul ou en groupe, en quoi les textes influent sur les choix et la vie des gens (*p. ex., incitation à acheter des vêtements de marque dans une publicité ciblant les adolescents crée des pressions sur les jeunes qui ont des moyens financiers plus modestes*).
- ▶ discuter des messages véhiculés par les textes en déterminant les besoins ou les intérêts qu'ils satisfont (*p. ex., besoins personnels, économiques*) et en identifiant les techniques utilisées aux fins d'influencer les destinataires (*p. ex., exploitation d'émotions, mise en évidence de logos, choix de faits et de mots, présentation de l'information*).
- ▶ distinguer les faits des opinions dans les textes.

- ▶ émettre une opinion personnelle sur le message véhiculé par un texte en s'appuyant sur les faits ou les éléments pouvant influencer le comportement des destinataires (p. ex., *soutenir l'idée de promouvoir les événements culturels de l'école auprès des parents en évoquant la nécessité de les informer et de l'intérêt pour eux de s'impliquer dans l'éducation de leur enfant*).
- ▶ comparer des textes traitant d'une même question ou d'un même thème, en dégagant les messages et les valeurs.

Connaissances grammaticales

Dans le contexte d'activités de lecture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances grammaticales pour mieux comprendre et interpréter les textes à lire. Pour ce faire, on l'amène à se livrer à des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue écrite et son fonctionnement. Au cours de ses lectures, l'élève apprend à observer et à évaluer :

Sensibilisation au phénomène

- les constituants obligatoires de la phrase (groupe nominal sujet, groupe verbal prédicat) et le constituant facultatif et mobile : le complément de phrase (p. ex., *Patrick / poursuit la réparation de sa vieille mobylette / en rentrant de l'école*).
- les types et les formes de phrases employées dans les textes (p. ex., *la phrase impersonnelle qui déplace le sujet dans le groupe verbal est beaucoup utilisée dans les textes descriptifs et explicatifs [Il est difficile de disséquer un poisson.]*).

Étude systématique

- le sujet de la phrase au moyen de la substitution par un pronom et par l'encadrement avec *c'est... qui* (p. ex., *La neige est rare cet hiver. Elle est rare cet hiver. C'est la neige qui est rare cet hiver*).
- la valeur des temps et des modes verbaux utilisés dans divers genres de textes (p. ex., *le passé composé pour décrire une séquence d'actions réalisées pendant le congé d'hiver, le présent de l'indicatif pour montrer une constante dans un texte explicatif [Mon enseignante de français adore les fables de La Fontaine.]*).
- le complément direct, le complément indirect du verbe et l'attribut du sujet dans le groupe verbal (p. ex., *Les entraîneurs semblent compétents*).
- le rôle des synonymes (p. ex., *pour éviter la répétition, nuancer l'adjectif [peur = angoisse, crainte, effroi, frousse, phobie]*) et des antonymes (p. ex., *pour créer un contraste, éliminer une répétition, plaisanter, atténuer des propos*) dans le texte.
- les préfixes dans les mots et à discuter de leur sens (p. ex., *intensité, position, mouvement dans l'espace ou le temps*).
- les suffixes dans les noms et les adjectifs et à discuter de leur sens (p. ex., *un plat marocain, une élève silencieuse, une journée mortelle*).

Approfondissement

- l'apport du groupe nominal (p. ex., *présence d'adjectifs et de prépositions contribuant à l'enrichissement des descriptions*).
- le rôle des comparaisons, des métaphores ou des expressions figurées dans les textes (p. ex., *briller de mille feux, se faire tuer par sa mère en rentrant, mourir de soif, mort de fatigue*).
- l'emploi de la virgule (p. ex., *pour marquer le détachement, la juxtaposition et la coordination*), des deux points (p. ex., *pour l'énumération*) et les autres signes de ponctuation étudiés qui marquent la phrase.

ATTENTES

À la fin de la 5^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture.
- produire à la main et à l'ordinateur des textes variés présentant les caractéristiques des formes de discours et des genres de textes à l'étude.
- réviser et corriger ses textes en y laissant des traces de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.
- publier ses textes.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 6 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Dépliant informatif	Résumé	Journal personnel Bulletin de météo Lettre de renseignements
Discours narratif	Récit d'aventures		Saynète Bande dessinée Lettre d'amitié Conte et légende Courriel
Discours incitatif	Recette	Dépliant touristique Plan de montage	Aide-mémoire Marche à suivre Texte d'opinion
Discours explicatif	Article d'intérêt local de la communauté francophone Entrevue	Reportage	Journal de bord
Discours poétique/ ludique	Fable	Haïku	Rébus

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Planification

- ▶ déterminer, seul ou en groupe, le sujet, les destinataires, l'intention d'écriture et le genre de texte à produire dans diverses situations d'écriture (*p. ex., partagée, guidée, autonome*).
- ▶ utiliser, seul ou en groupe, différentes stratégies de préécriture pour produire des textes (*p. ex., activer ses connaissances, explorer le sujet en faisant la collecte de termes précis, orienter sa réflexion ou sa recherche d'information en survolant la table des matières ou en lisant les titres des*

pages Web mises à sa disposition dans une collection de signets, résumer les idées et les informations dans ses propres mots).

- recourir, seul ou en groupe, à divers moyens pour réaliser la préécriture : prise de notes (p. ex., lors du visionnement d'un documentaire), outils de référence (p. ex., modèle de texte, ouvrage spécialisé), outils de conceptualisation (p. ex., ligne de temps, tableur).

Rédaction

- rédiger, seul ou en groupe, une ébauche structurée de façon séquentielle et logique en mettant en évidence les caractéristiques du genre de texte (p. ex., pour une recette : vocabulaire descriptif, verbes au présent de l'indicatif ou à l'impératif présent).
- diviser ses textes en unités cohérentes en fonction du genre de texte à produire (p. ex., pour un article : paragraphes signalés par un alinéa ou un espace blanc, paragraphes contenant des idées appuyées par des faits, répétition des idées principales dans la conclusion).
- assurer la suite du contenu de ses textes à l'aide d'organiseurs textuels courants (p. ex., pour marquer une succession dans le temps, premièrement, deuxièmement, troisièmement ou une situation dans l'espace, ici, là, devant, derrière, à droite) et de marqueurs de relation.
- utiliser le doigté correct relatif au clavier d'ordinateur et aux fonctions des différents logiciels en français pour taper et produire ses textes au cours des ateliers d'écriture (p. ex., obtenir une mise en page centrée, insérer une binette).

Révision et correction

- réviser ses textes, seul ou en groupe, en utilisant diverses techniques (p. ex., lire le texte en le comparant à son plan, relire son texte plusieurs fois en pensant successivement à son intention, aux destinataires, aux caractéristiques du genre de texte, étoffer l'introduction et la conclusion, varier les tournures de phrases, réinvestir les mots de son dictionnaire personnel, intégrer ou

rejeter les suggestions de ses amis, de l'enseignante ou de l'enseignant pour améliorer son texte, décider de mener son texte jusqu'à la publication ou d'écrire une nouvelle ébauche).

- vérifier et modifier au besoin l'aspect syntaxique et sémantique de la phrase (p. ex., polysémie des mots tels que verre – pot en verre [substance dure et cassante], verre de montre [objet de verre], verre à vin [récipient à boire], boire un verre d'eau [contenu d'un verre]; marqueurs de relation qui expriment une incertitude ou imposent le subjonctif – afin que, de manière que, avant que, jusqu'à ce que).
- corriger, seul ou en groupe, une partie de ses textes ou deux ou trois aspects dans l'ensemble d'un texte en tenant compte des connaissances grammaticales étudiées et en recourant à divers moyens (p. ex., faire lire le texte par un camarade, consulter des référentiels ou une grille de corrections, utiliser la fonction autocorrection du logiciel de traitement de texte).
- élaborer en groupe des référentiels de classe (p. ex., demander à l'élève d'exposer la procédure d'analyse de la phrase consistant à repérer le groupe nominal sujet [GNs] et le groupe verbal prédicat [GVp], de trouver dans son lexique personnel des expressions, des proverbes, des dictons ou des maximes à partir d'un mot comme noir [noir d'encre, bêtes noires, avoir les ongles noirs, colère noire]).
- consulter des ouvrages de référence imprimés ou électroniques (p. ex., dictionnaire pour comprendre la polysémie d'un mot et le système d'indentification [numéros, signes typographiques], grammaire pour les préfixes marquant la négation, la privation, la séparation ou le défaut ou pour les suffixes pouvant former des noms).
- examiner, par l'objectivation, ses choix et son application des techniques et des outils de correction pour améliorer ses productions écrites.

Publication

- ▶ choisir un format d'écriture et un mode de présentation convenant à la forme de discours, au genre de textes et aux destinataires.
- ▶ intégrer à ses textes des éléments visuels (*p. ex., illustration, caricature, photographie ou diagramme numérique ou non*) et des effets sonores, s'il s'agit de textes écrits à l'ordinateur ou de présentations (*p. ex., animation, musique*).

Connaissances et habiletés grammaticales

Dans le contexte d'activités d'écriture, l'élève discute de ses textes et de ceux de ses camarades, les explique et les évalue en mettant à contribution ses connaissances grammaticales. Pour ce faire, l'élève apprend à vérifier :

Sensibilisation au phénomène

- l'ajout et la position d'un ou des compléments de la phrase.

Étude systématique

- l'emploi de différents types et formes de phrase dans ses textes (*p. ex., phrase impersonnelle avec les verbes essentiellement impersonnels*).
- la position des groupes de mots dans la phrase en se référant au modèle de la phrase de base et à l'aide des manipulations linguistiques (addition, déplacement, effacement, remplacement) lors de l'étape de la révision.
- l'accord du verbe avec le groupe nominal sujet selon la terminaison des verbes usuels déjà étudiés, ainsi que le conditionnel présent et le futur antérieur de l'indicatif avec ou sans référentiel (*p. ex., tableau de synthèse, grammaire, dictionnaire*).
- le participe passé avec être séparé par un écran (*p. ex., Ces noix sont très fraîches. Malgré la pluie, les enfants ne sont pas rentrés.*).
- l'accord de l'adjectif attribut dans le groupe verbal (*p. ex., Elles seront malades.*)
- l'emploi de synonymes et d'antonymes dans ses textes.

Approfondissement

- la construction des types de phrase (déclarative, exclamative, interrogative, impérative) selon la forme (positive, négative).
- l'accord en genre et en nombre du noyau dans le groupe nominal ainsi que de ses expansions (*p. ex., Les pieds sales et poilus des clochards / sont à soigner.*).
- l'emploi de la virgule, des deux points et des autres signes de ponctuation étudiés.
- l'emploi de comparaisons, de métaphores ou d'expressions figurées dans ses textes.

6^e ANNÉE

SURVOL

L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit toute la vie. La responsabilité de cet apprentissage n'incombe pas seulement à l'élève, mais aussi à ses parents, au personnel enseignant et à la communauté dans son ensemble.

Sur le plan de la communication orale, l'élève s'exprime spontanément en mettant à contribution sa connaissance du vocabulaire et des expressions appropriés pour décrire des événements et des expériences. En situation d'apprentissage, on met l'accent sur les habiletés nécessaires à l'élève pour discuter de ses apprentissages et pour engager et soutenir un dialogue. Dans les communications formelles, on lui apprend à suivre un processus en trois étapes : préparation, présentation et objectivation. En outre, l'élève est amené à travailler l'organisation du contenu de sa présentation à l'aide d'un plan ou d'un schéma, à respecter les formes verbales et à soigner sa prononciation, son articulation et son maintien. On cherche ainsi à donner à l'élève les outils qu'il lui faut pour communiquer et apprendre efficacement.

En lecture, l'élève acquiert au fil du temps davantage d'aisance à construire le sens des textes et à en extraire l'information utile à la réalisation de divers projets. En classe, on profite de toutes les occasions pour renforcer chez l'élève le goût de la lecture, pour le simple plaisir de lire. Dans les situations d'apprentissage, on présente davantage de textes incitatifs et on amène l'élève à comprendre les types de reprise de l'information, le sens de certains préfixes ou suffixes et des expressions figurées utilisées dans des proverbes, des maximes ou des dictons. Les observations de la grammaire des textes cibleront la valeur des temps et des modes dans les textes courants, le rôle des paragraphes dans l'organisation du texte ainsi que les marqueurs de relation les plus fréquents. L'enseignante ou l'enseignant continue à modeler des stratégies d'apprentissage et à faire quotidiennement la lecture à haute voix de textes littéraires (p. ex., roman, bande dessinée) et de textes courants (p. ex., lettre, dépliant, journal), qui servent ensuite à alimenter la discussion dans les cercles de lecture.

En écriture, l'élève se concentre sur la dernière étape du processus d'écriture, c'est-à-dire la publication et la diffusion de ses textes. Dans les situations d'écriture, on cherche à diversifier les destinataires et les moyens de diffusion pour partager ses écrits. L'élève poursuit son apprentissage des diverses formes de discours en approfondissant les caractéristiques du discours incitatif. Le travail d'enrichissement du vocabulaire se poursuit avec la même intensité que les années précédentes et l'enseignante ou l'enseignant continue à modeler les stratégies et le questionnement sur les éléments d'écriture.

6^e ANNÉE | COMMUNICATION ORALE

ATTENTES

À la fin de la 6^e année, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des messages de diverses formes et fonctions et y réagir dans un contexte significatif.
- produire des messages variés, avec ou sans échange, en fonction de la situation de communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Compréhension et réaction

- ▶ cerner l'intention de la situation d'écoute en tenant compte de divers facteurs (*p. ex., durée de la communication, connaissance du sujet et du vocabulaire, possibilité de réécouter la communication, tâche à accomplir par la suite*).
- ▶ repérer l'essentiel d'un message, y compris ses éléments caractéristiques, le langage non verbal et les valeurs véhiculées (*p. ex., promotion de la consommation d'un bien ou d'un service révélée par le type de renseignements fournis dans une annonce; appel à la justice, à la paix, à l'honnêteté ou au courage dans un discours, une chanson ou un poème*).
- ▶ discuter de façon constructive des ressources et des textes étudiés ou servant de véhicules aux connaissances à acquérir en s'appuyant sur ses notes, en gardant à l'esprit les objectifs de la discussion et en observant les règles de la communication partagée (*p. ex., écoute attentive de l'autre, respect des tours de parole ou du temps imparti*).
- ▶ exprimer, en temps opportun, ses réactions à un message ou y donner suite de façon appropriée (*p. ex., se rallier à une opinion en rappelant les faits avancés pour la justifier, remercier quelqu'un de son aide, présenter des faits avec clarté et précision*).
- ▶ recourir à divers moyens pour clarifier et vérifier sa compréhension d'un message (*p. ex., schématiser sur papier la relation évoquée dans l'énoncé du message, poser des questions sur son contenu*).
- ▶ reconnaître la cause d'une perte de compréhension (*p. ex., chute d'attention, familiarisation insuffisante avec la forme de discours ou le sujet*) et la stratégie à appliquer pour corriger la situation (*p. ex., se concentrer sur ce qui se dit et se passe, faire un effort de mémoire pour se rappeler ce que l'on sait et faire avancer sa réflexion, demander de l'aide*).
- ▶ utiliser des habiletés sociales, langagières et cognitives au service de la communication (*p. ex., ne pas interrompre son interlocuteur, verbaliser sa pensée, défendre un point de vue en s'appuyant sur un texte*) selon son rôle et dans diverses situations (*p. ex., présentation orale devant des camarades, travail coopératif, tribune radiophonique*).
- ▶ analyser les moyens (linguistiques, techniques et visuels) utilisés en publicité pour influencer sur notre façon de voir, de penser et d'agir (*p. ex., emploi de termes familiers ou d'expressions en vogue, exploitation de la couleur, choix de photos attrayantes, construction de stéréotypes relatifs à la beauté, à la belle vie, au bonheur, au succès*).

Expression et production

- ▶ communiquer ses besoins, ses émotions, ses opinions et ses idées en tenant compte du contexte (*p. ex., circonstances de temps et de lieu*), des destinataires (*p. ex., personne familière ou inconnue*), de la forme et des caractéristiques du discours (*p. ex., narratif, descriptif, incitatif*) avec des moyens ou des outils mis à sa disposition pour établir et maintenir le contact et appuyer son message (*p. ex., voix, signe, affiche, vidéo numérique, microphone, ordinateur*).
- ▶ produire divers actes langagiers (*p. ex., adresser une demande à quelqu'un, converser dans un grand groupe, répondre à des questions, raconter une histoire drôle, émettre une opinion, improviser, persuader quelqu'un, refuser de faire quelque chose*).
- ▶ prendre la parole spontanément dans un contexte formel ou informel :
 - d'expression personnelle et de création (*p. ex., négocier les modalités de réalisation d'un projet d'apprentissage avec son enseignante ou son enseignant en faisant valoir ses intérêts, ses préférences, ses talents*);
 - de travaux d'équipe, aux étapes de la planification, de la gestion, de la réalisation et de l'objectivation (*p. ex., pour cerner un problème, expliquer une méthode de résolution de problèmes, téléphoner à un fournisseur, s'autoévaluer à partir de critères*).
- ▶ préparer (seul ou en groupe, avec ou sans les technologies de l'information et de la communication [TIC]) diverses communications structurées selon une intention précise, en adaptant le discours au public ciblé (*p. ex., démonstration publique dans le cadre d'une foire scientifique, animation d'une journée de présentations de talents, bande-annonce radiophonique d'un événement francophone d'envergure comme un salon du livre, une exposition ou un spectacle*).
- ▶ présenter des productions orales, seul ou en groupe, à l'aide d'un plan, de notes de travail ou de supports visuels (*p. ex., diagramme, affiche, présentation multimédia*) et après avoir répété soigneusement (*p. ex., travailler son articulation pour se faire comprendre et sa voix pour qu'elle porte dans une grande salle*).
- ▶ faire un retour sur sa prestation en évaluant les points forts et ceux à améliorer, selon une série de critères (*p. ex., structure, contenu, utilisation de supports visuels, accent, intonation, ton, rythme, geste, posture et mimique*).

ATTENTES

À la fin de la 6^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.
- lire divers textes imprimés et électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées.
- expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles.
- démontrer des habiletés en littératie critique, en dégagant des points de vue explicites et implicites dans les textes.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 7 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Résumé	Lettre de demande de renseignements	Journal personnel Table des matières Horoscope Biographie
Discours narratif	Récit fantastique		Pièce de théâtre Bande dessinée Roman Lettre d'amitié Conte et légende
Discours incitatif	Plan de montage Guide touristique	Texte d'opinion	Aide-mémoire Marche à suivre Emballage/étiquette d'un produit
Discours explicatif	Reportage d'intérêt provincial ou national touchant la communauté francophone	Chronique journalistique	Journal de bord Entrevue
Discours poétique/ludique	Haïku	Calligramme Chanson	Poème à forme stricte

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Prélecture

- définir l'intention de lecture en précisant les raisons qui la motivent (*p. ex.*,

« Je lis des dépliants touristiques parce que je veux proposer à mes amis franco-manitobains qui me rendent visite cet été des excursions à vélo dans l'Ontario français. »).

- ▶ survoler le texte à lire de manière à en déterminer les caractéristiques, le contexte et le genre.
- ▶ faire des prédictions à partir d'éléments d'organisation du texte en activant ses connaissances pour les lier au texte ou au sujet.
- ▶ envisager les moyens de réaliser sa lecture, compte tenu de son intention (*p. ex., prendre en note la date de différents événements et faits en prévision de réaliser une ligne de temps*).
- ▶ démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée (*p. ex., repérage, sélection, regroupement, inférence, jugement, imagination*).
- ▶ traduire sous une autre forme sa compréhension du texte lu (*p. ex., créer une présentation multimédia à partir d'un dépliant, dresser l'organigramme d'un chapitre de récit d'aventure, dessiner le costume d'un personnage de théâtre, jouer la suite d'un roman dans une saynète*).

Lecture

- ▶ lire les textes étudiés à haute voix avec rythme, précision et expression dans diverses situations de lecture (lecture à de plus jeunes élèves, partagée, guidée et autonome).
- ▶ se servir d'indices graphophonétiques, sémantiques et syntaxiques pour décoder et construire le sens des textes à l'étude (*p. ex., analogies, synonymes, antonymes, fragments de mots connus – radical, préfixe, suffixe, pour décoder un mot inconnu*).
- ▶ faire ressortir l'organisation du contenu de ses textes en dégagant les idées principales et secondaires selon les paragraphes (*p. ex., compléter un schéma, un plan*).
- ▶ discuter des organisateurs textuels et des marqueurs de relation de temps, de conséquence, de but, d'opposition, de restriction, de condition et d'hypothèse (*p. ex., il faut que, que je fasse, qu'il aime, d'abord, par ailleurs, selon moi, voilà donc, demain, cependant*).
- ▶ interpréter des représentations graphiques dans divers contextes (*p. ex., carte présentant en pourcentage la concentration de francophones dans chaque province, tableau de données météorologiques, diagramme illustrant le cycle des saisons*).
- ▶ confirmer ou rejeter ses prédictions initiales à la lumière d'autres détails tirés de sa propre expérience ou de son imagerie mentale et donnant lieu à de nouvelles prédictions (*p. ex., anticiper certains détails du plan de montage d'un vélo en se rappelant le montage du sien*).

Réaction à la lecture

- ▶ mettre en relation son intention de lecture initiale et les objectifs atteints.
- ▶ discuter des œuvres d'auteurs et d'illustrateurs (*p. ex., Daniel Marchildon*), des séries, des collections, des maisons d'édition et des prix littéraires jeunesse (*p. ex., Prix Hans-Christian-Andersen*) et en partager l'appréciation.
- ▶ exprimer et justifier son appréciation d'un texte à l'aide d'un questionnaire sur les éléments d'écriture (*p. ex., réagir et exprimer ses sentiments envers l'histoire, les personnages et les illustrations, en examinant les idées véhiculées, la présentation, la structure, la construction des phrases, le choix des mots, le style d'écriture*).

Littératie critique

- ▶ dégager, seul ou en groupe, des points de vue explicites et implicites des textes (*p. ex., points de vue reflétant la politique éditoriale d'un magazine pour adolescents, d'un journal communautaire*).
- ▶ comparer des textes, seul ou en groupe, en y relevant des éléments de ressemblances et de différences (*p. ex., éléments relatifs à la conception, à la mise en page, au choix des techniques utilisées, à la présentation de faits ou d'opinions*).
- ▶ distinguer les faits des opinions dans les textes.

- ▶ expliquer les points de vue explicites et implicites dans divers textes (*p. ex., dépliant touristique ou publicitaire qui renseigne les visiteurs potentiels sur les biens et services offerts dans un endroit particulier*).
- ▶ justifier et expliquer l'emploi de certains procédés d'écriture dans un texte (*p. ex., emploi de termes précis pour informer, recours au langage familier pour séduire ou rallier, jeux de mots pour divertir, phrases courtes ou slogans pour accrocher*).

Connaissances grammaticales

Dans le contexte d'activités de lecture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances grammaticales pour mieux comprendre et interpréter les textes à lire. Pour ce faire, on l'amène à se livrer à des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue écrite et son fonctionnement. Au cours de ses lectures, l'élève apprend à observer et à évaluer :

Sensibilisation au phénomène

- la position du groupe adjectival (GAdj) et du groupe participial (GPart) comme complément de la phrase.

Étude systématique

- les types et les formes de phrases employées dans les textes (*p. ex., la phrase impersonnelle qui déplace le sujet dans le groupe verbal est beaucoup utilisée dans les textes descriptifs et explicatifs [Il est arrivé un accident à la piscine; Il n'existe aucune vie sur cette planète]*).
- les constituants obligatoires de la phrase (groupe nominal sujet, groupe verbal prédicat) et du ou des constituants facultatifs (groupe prépositionnel, verbal ou nominal) (*p. ex., Le ballon / survole la rivière / pendant quelques minutes. Aujourd'hui / le temps / est magnifique. Le lendemain, / il / prenait la fuite.*).
- le rôle des synonymes et des antonymes dans le texte (*p. ex., pour assurer la fluidité du texte, pour éviter la répétition, pour nuancer le verbe ou apporter plus de précision [faire un gâteau = préparer, faire un dessin = dessiner, faire un sport = pratiquer]*).

Approfondissement

- le sujet de la phrase au moyen de la substitution par un pronom et par l'encadrement avec *c'est... qui* (*p. ex., Cette sortie fera du bien à Sacha. Elle fera du bien à Sacha. C'est cette sortie qui fera du bien à Sacha.*).
- l'emploi de la virgule (*p. ex., pour marquer l'énumération et le déplacement*) et des autres signes de ponctuation étudiés qui marquent la phrase.
- la valeur et l'emploi des temps et des modes verbaux utilisés dans divers genres de textes (*p. ex., le conditionnel pour décrire un monde idéal ou souhaité; l'impératif pour tenter d'influencer le comportement du lecteur en lui adressant un ordre, un conseil, une demande; le mode indicatif pour situer un événement dans le passé, le présent ou l'avenir*).
- le complément direct, le complément indirect du verbe et l'attribut du sujet dans le groupe verbal (*p. ex., Les élèves / ont visité le Musée canadien des civilisations. Demain / nous irons en classe. Ce film / est émouvant.*).
- le rôle des comparaisons, des métaphores et des expressions figurées dans les textes (*p. ex., la passion est un volcan, avoir la tête dure*).
- les préfixes dans les mots et à discuter de leur sens (*p. ex., d'opposition, d'association, de quantité, de répétition*).
- les suffixes dans les noms, les adjectifs, les verbes et les adverbes et à discuter de leur sens (*p. ex., chantonner, égaliser, grandement, prudemment, couramment*).
- l'apport du groupe nominal (*p. ex., les mots servant d'expansion au noyau que constitue le nom ou pour générer une description riche et expressive dans un poème*).

ATTENTES

À la fin de la 6^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture.
- produire à la main et à l'ordinateur, des textes variés présentant les caractéristiques des formes de discours et des genres de textes à l'étude.
- réviser et corriger ses textes en y laissant des traces de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.
- publier ses textes.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 7 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Résumé	Lettre de demande de renseignements	Journal personnel Table des matières Horoscope
Discours narratif	Récit fantastique		Saynète Bande dessinée Lettre d'amitié Conte et légende Courriel
Discours incitatif	Dépliant touristique Plan de montage	Texte d'opinion	Aide-mémoire Marche à suivre Emballage/étiquette d'un produit
Discours explicatif	Reportage d'intérêt provincial ou national touchant la communauté francophone	Chronique journalistique	Journal de bord
Discours poétique/ludique	Haïku	Calligramme Couplet ou refrain d'une chanson	Poème à forme stricte

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Planification

- déterminer, seul ou en groupe, le sujet, les destinataires, l'intention d'écriture

et le genre de texte à produire, dans diverses situations d'écriture (*p. ex., partagée, guidée, autonome*).

- utiliser, seul ou en groupe, différentes stratégies de préécriture pour produire des textes (p. ex., activer ses connaissances, cerner le sujet de recherche, explorer le sujet, trouver des données officielles provenant d'une agence gouvernementale, ordonner ses idées ou ses données d'information pour former une suite logique, consulter des ressources imprimées, électroniques ou audiovisuelles).
- recourir, seul ou en groupe, à divers moyens pour réaliser la préécriture (p. ex., remue-méninges, prise de notes, plan ou schéma conceptuel, tableau comparatif ou de classification, modèle de textes).

Rédaction

- rédiger, seul ou en groupe, une ébauche structurée de façon séquentielle et logique, en mettant en évidence les caractéristiques du genre de texte (p. ex., pour un dépliant touristique : formulations explicites et vocabulaire incitatif; pour un plan de montage : termes techniques).
- diviser ses textes en unités cohérentes en fonction du genre de texte à produire (p. ex., pour un plan de montage : énumération verticale de chaque action, dessins à l'appui; pour le récit fantastique : schéma narratif).
- assurer la suite du contenu de ses textes à l'aide d'organisateur textuels courants (p. ex., pour permettre de suivre le cours d'une explication ou d'une succession, ainsi, c'est pourquoi, enfin, parce que, c'est-à-dire, donc, mais, en terminant ou pour décrire une succession dans le temps, d'abord, puis, ensuite, enfin ou dans l'espace, dehors, dedans) et des marqueurs de relation.
- utiliser le doigté correct relatif au clavier d'ordinateur et aux fonctions de divers logiciels en français, pour taper et produire ses textes au cours des ateliers d'écriture (p. ex., choisir des images et fichiers sonores libres de droits d'auteur, faire une mise en page en colonnes, choisir les lettrages et les couleurs).

Révision et correction

- réviser ses textes, seul ou en groupe, en utilisant diverses techniques (p. ex., relire le texte plusieurs fois pour vérifier successivement la présence et la richesse des idées, le respect de l'intention, des destinataires et des caractéristiques du genre de texte, mettre en évidence un mot ou un groupe de mots dans une phrase, intégrer ou rejeter les commentaires de ses amis, de l'enseignante ou de l'enseignant sur la fluidité des phrases, décider de mener son texte jusqu'à la publication ou d'écrire une nouvelle ébauche).
- vérifier et modifier au besoin l'aspect syntaxique et sémantique de la phrase (p. ex., liens entre les mots d'une famille, genres d'homonymes, marqueurs de relation).
- corriger, seul ou en groupe, quelques paragraphes de ses textes (sauf les textes destinés à la publication, qui devront faire l'objet d'une correction minutieuse et complète) en tenant compte des connaissances grammaticales étudiées et en recourant à divers moyens (p. ex., lecture par les pairs, consultation de référentiels, d'une grille de correction, d'ouvrages de référence).
- élaborer en groupe des référentiels de classe (p. ex., demander à l'élève d'exposer la procédure d'analyse de la forme des phrases, de trouver dans son lexique mental des expressions, proverbes, dictons ou maximes à partir d'un verbe tel que faire [se faire un café, faire des vagues; une hirondelle ne fait pas le printemps, avoir beaucoup à faire]).
- consulter des ouvrages de référence imprimés ou électroniques (p. ex., dictionnaire, pour relever les marques d'usage, synonymes, antonymes, homonymes ou trouver des expressions et leur sens; grammaire, pour les préfixes marquant l'intensité, une position ou un mouvement dans l'espace ou le temps et pour les suffixes pouvant former des adjectifs).

Publication

- ▶ choisir un format d'écriture et un mode de présentation convenant à la forme de discours, au genre de texte et aux destinataires.
- ▶ intégrer à ses textes des éléments visuels (*p. ex., tableau, graphique ou photo avec légende*) et des effets sonores ou des animations dans ses textes écrits à l'ordinateur.
- ▶ examiner, par l'objectivation, ses choix et son application des techniques de publication pour améliorer ses productions écrites et en élargir la diffusion.

Connaissances et habiletés grammaticales

Dans le contexte d'activités d'écriture, l'élève discute de ses textes et de ceux de ses camarades, les explique et les évalue en mettant à contribution ses connaissances grammaticales. Pour ce faire, l'élève apprend à vérifier :

Sensibilisation au phénomène

- l'ajout d'un groupe adjectival (GAdj) ou d'un groupe participial (GPart) comme complément de la phrase.

Étude systématique

- l'emploi de différents types et formes de phrases employées dans ses textes (*p. ex., phrase impersonnelle ou passive avec un groupe prépositionnel, verbal ou nominal*).
- l'adjectif attribut dans le groupe verbal autre que le verbe être (*p. ex., Ces mères semblent bien fières de leur enfant.*).

Approfondissement

- la construction des types de phrase (déclarative, exclamative, interrogative, impérative) selon la forme (positive, négative).
- la position des groupes de mots dans la phrase en se référant au modèle de la phrase de base et à l'aide des manipulations linguistiques (addition, déplacement, effacement, remplacement) lors de l'étape de la révision.
- l'accord en genre et en nombre du noyau dans le groupe nominal ainsi que de ses expansions.
- l'accord du verbe avec le groupe nominal sujet selon la terminaison des verbes usuels déjà étudiés, ainsi que les verbes au plus-que-parfait de l'indicatif et au subjonctif présent avec ou sans référentiel (*p. ex., tableau de synthèse, grammaire, dictionnaire*).
- l'accord du participe passé avec être (*p. ex., dans des cas particuliers tels que l'utilisation de on à la place de nous désignant des personnes de sexe féminin : On est rentrées satisfaites de notre journée.*).
- l'emploi de comparaisons, de métaphores et d'expressions figurées dans ses textes.
- l'emploi de synonymes et d'antonymes dans ses textes.
- l'emploi de la virgule (*p. ex., pour marquer l'énumération et le déplacement*) et des autres signes de ponctuation étudiés.

7^e ANNÉE

SURVOL

L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit toute la vie. La responsabilité de cet apprentissage n'incombe pas seulement à l'élève, mais aussi à ses parents, au personnel enseignant et à la communauté dans son ensemble.

Sur le plan de la communication orale, l'élève s'exprime spontanément en mettant à contribution sa connaissance du vocabulaire et des expressions appropriés pour décrire des événements et des expériences. En situation d'apprentissage, on met l'accent sur les habiletés nécessaires à l'élève pour discuter de ses apprentissages et pour engager et soutenir un dialogue. Dans le contexte de communications formelles faisant appel à un processus en trois étapes (préparation, présentation et objectivation), l'élève est amené à retravailler le plan ou le schéma de sa présentation, à prêter une attention particulière aux temps et aux modes verbaux et à soigner sa prononciation, son rythme et ses mimiques. On cherche ainsi à faire de l'élève un bon communicateur et un apprenant efficace.

En lecture, l'élève raffine ses habiletés à construire le sens de divers textes et à en extraire l'information voulue, autant pour réaliser des projets de recherche que pour poursuivre des intérêts personnels et satisfaire sa curiosité. On continue à cultiver chez l'élève le goût de la lecture, pour le simple plaisir de lire. Dans les situations d'apprentissage, on lui présente davantage de textes poétiques et ludiques. On l'amène aussi à découvrir l'origine des mots (p. ex., famille de mots, anglicisme, québécoïsme), ainsi que le sens des principales figures de style. Enfin, on sensibilise l'élève à la variété des registres de langue. L'enseignante ou l'enseignant continue à travailler des éléments de la grammaire du texte (reprise de l'information, rôle des paragraphes, la valeur des marqueurs de relation) et à faire quotidiennement la lecture à haute voix de divers textes, qui donnent ensuite matière à discussion dans les cercles de lecture.

En écriture, l'élève maîtrise le processus d'écriture et concentre ses efforts sur les défis à relever pour mener à terme ses projets dans ce domaine, en respectant les échéanciers fixés et les caractéristiques des divers genres de textes. Dans les situations d'apprentissage, on l'aide à enrichir son vocabulaire et à acquérir des expressions idiomatiques et jeux de mots propres au français. On prête une attention particulière à l'enchaînement des paragraphes afin d'assurer la cohérence du texte. L'élève poursuit son apprentissage des formes de discours en approfondissant les caractéristiques du discours poétique, y compris de la chanson. Enfin, l'enseignante ou l'enseignant continue à modéliser les stratégies et le questionnement sur les éléments d'écriture au cours des ateliers d'écriture.

ATTENTES

À la fin de la 7^e année, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des messages de diverses formes et fonctions et y réagir dans un contexte significatif.
- produire des messages variés, avec ou sans échange, en fonction de la situation de communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Compréhension et réaction

- ▶ cerner l'intention de la situation d'écoute en tenant compte de divers facteurs (*p. ex., durée de la communication, connaissance du sujet et du vocabulaire, possibilité de réécouter la communication, tâche à accomplir par la suite*).
- ▶ repérer les idées principales et secondaires d'une communication, le langage non verbal, les valeurs qu'elle véhicule et les éléments qui la caractérisent.
- ▶ discuter de façon constructive des ressources et des textes étudiés ou servant de véhicules aux connaissances à acquérir, en s'appuyant sur ses notes, en gardant à l'esprit les objectifs de la discussion et en observant les règles de la communication partagée (*p. ex., écoute attentive de l'autre, respect des tours de parole ou du temps imparti*).
- ▶ exprimer, en temps opportun, ses réactions à un message ou y donner suite de façon appropriée (*p. ex., demander la clarification d'un message qui lui semble ambigu, noter dans son agenda la date de remise d'un projet*).
- ▶ construire, seul ou en groupe, des raisonnements par déduction et par inférence lors d'une discussion, d'une présentation ou d'un visionnement, pour découvrir ce qui n'y a pas été dit de façon explicite (*p. ex., percevoir dans l'emploi d'une expression comme J'ai entendu dire... l'annonce d'une rumeur et non d'un fait avéré et saisir, par une mise en relation des indices, que l'emploi subséquent d'un marqueur de relation comme donc ou c'est pourquoi rend les conclusions à venir plus probantes et bien fondées*).
- ▶ reconnaître la cause d'une perte de compréhension (*p. ex., chute d'attention, familiarisation insuffisante avec le thème*) et la stratégie à appliquer pour corriger la situation (*p. ex., se concentrer sur ce qui se dit et se passe, faire un effort de mémoire pour se rappeler ce que l'on sait et faire avancer sa réflexion, se renseigner sur le thème*).
- ▶ utiliser des habiletés sociales, langagières et cognitives au service de la communication (*p. ex., écouter avant de réagir, chercher un terrain d'entente, admettre ses erreurs de jugement, exprimer le plus clairement possible ses idées ou sa pensée*), selon son rôle et dans diverses situations (*p. ex., présentation orale, travail coopératif, table ronde, appel téléphonique*).
- ▶ analyser les messages controversés ou contradictoires véhiculés dans diverses productions médiatiques (*p. ex., émission de télé-réalité, entrevue-variétés, magazine pour les jeunes, dramatisation*).

- ▶ analyser les moyens (linguistiques, techniques et visuels) utilisés en publicité pour influencer sur sa façon de voir, de penser et d'agir (*p. ex., emploi de stéréotypes liés au genre et pouvant influencer sur les choix de carrière des garçons et des filles*).
- ▶ évaluer sa performance dans des situations d'écoute et essayer les stratégies proposées pour améliorer son écoute.

Expression et production

- ▶ communiquer ses besoins, ses émotions, ses opinions et ses idées en tenant compte du contexte (*p. ex., circonstances de temps et de lieu*), des destinataires (*p. ex., interlocuteurs familiers ou inconnus*), de la forme et des caractéristiques du discours (*p. ex., descriptif, incitatif*) avec des moyens et des outils mis à sa disposition (*p. ex., parole, chaîne parlée, indice non verbal, support visuel, technologie*).
- ▶ produire divers actes langagiers (*p. ex., adresser une demande, converser, répondre à des questions, décrire un phénomène, raconter un fait divers, commenter un spectacle, émettre une critique constructive*).
- ▶ prendre la parole spontanément dans un contexte formel ou informel :
 - d'expression personnelle et de création (*p. ex., faire rire dans un moment difficile, suggérer une façon novatrice de traiter une question*);
 - de travail d'équipe, aux étapes de la planification, de la gestion, de la réalisation et de l'objectivation (*p. ex., pour définir un projet, se mettre d'accord sur la manière de le conduire, cheminer à travers les étapes de production, définir ce qui a été appris et comment mieux faire à l'avenir*).
- ▶ préparer (seul ou en groupe, avec ou sans technologies de l'information et de la communication [TIC]) une variété de communications structurées selon une intention précise, en adaptant le discours au public ciblé (*p. ex., débat, bulletin de nouvelles télévisées par et pour les élèves de l'école; annonce publicitaire sur vidéo numérique comprenant découpage, tournage, éclairage, prise de son*).
- ▶ présenter, seul ou en groupe, des productions orales à l'aide d'un plan, de notes de travail ou de supports visuels (*p. ex., schéma, organigramme, présentation multimédia*), après avoir répété sa prestation (*p. ex., travailler son intonation, son expression et l'insistance de sa voix pour faire passer un message*).
- ▶ faire un retour sur sa prestation en évaluant les points forts ou ceux à améliorer, selon une série de critères (*p. ex., séquence de présentation, présence ou non de sous-entendus, pertinence et richesse des idées, réalisation de l'intention, registre de langue, posture, accent*).

ATTENTES

À la fin de la 7^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.
- lire divers textes imprimés et électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées.
- expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles.
- démontrer des habiletés en littératie critique en dégagant des points de vue explicites et implicites, notamment dans la publicité et la musique populaire francophone.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 8 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Lettre de demande de renseignements	Compte rendu	Journal personnel Nouvelle journalistique Mode d'emploi Carte géographique
Discours narratif	Récit d'intrigue policière		Pièce de théâtre Bande dessinée Roman Lettre d'amitié Conte et légende
Discours incitatif	Texte d'opinion	Emballage/étiquette d'un produit	Aide-mémoire Marche à suivre Blogue
Discours explicatif	Chronique d'intérêt national touchant les communautés francophones du Canada	Rapport de recherche	Journal de bord Entrevue Article dans un magazine
Discours poétique/ludique	Calligramme Chanson	Blague	Poème à forme fixe

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Prélecture

- ▶ définir l'intention de lecture en précisant les raisons qui la ou le motivent (p. ex., « J'ai choisi de réciter ce poème devant la classe; pour bien le comprendre, je le répète. »).
- ▶ survoler le texte à lire de manière à en déterminer les caractéristiques, le contexte et le genre.
- ▶ faire des prédictions à partir des éléments d'organisation du texte en activant ses connaissances pour les lier au texte ou au sujet.
- ▶ envisager les moyens de réaliser sa lecture, compte tenu de son intention et de ses objectifs de lecture (p. ex., pour une recherche, prendre des notes ou remplir un gabarit ou une fiche de lecture).

Lecture

- ▶ lire les textes étudiés à haute voix, avec rythme, précision et expression dans diverses situations de lecture (lecture à de plus jeunes élèves, partagée, guidée et autonome).
- ▶ se servir d'indices graphophonétiques, sémantiques et syntaxiques pour décoder et construire le sens des textes à l'étude (p. ex., examiner le contexte pour saisir le sens d'expressions ou de mots inconnus, lire le passage suivant pour tenter de trouver réponse à des questions, observer divers procédés de reprise de l'information, consulter un dictionnaire au besoin).
- ▶ faire ressortir l'organisation du contenu de ses textes en dégagant les idées principales et secondaires selon les paragraphes (p. ex., compléter un schéma, faire le plan du texte).
- ▶ discuter des mots, des groupes de mots et des phrases qui jouent le rôle d'organisateur textuels et qui diffèrent selon les genres de textes.

- ▶ interpréter des représentations graphiques dans divers contextes (p. ex., mappemonde situant les populations francophones, plan à l'échelle du terrain de soccer de l'école, diagramme illustrant les interactions dans un écosystème).
- ▶ confirmer ou rejeter ses prédictions initiales à la lumière d'autres détails tirés de sa propre expérience ou de son imagerie mentale et donnant lieu à de nouvelles prédictions (p. ex., prédire qui est le coupable dans une intrigue policière en s'appuyant sur la découverte d'un faux alibi).
- ▶ démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée (p. ex., repérage, sélection, regroupement, jugement, inférence, imagination).
- ▶ traduire sous une autre forme sa compréhension du texte lu (p. ex., transformer en saynète un passage de récit, préparer un jeu-questionnaire sur un héros de bande dessinée, créer une représentation multimédia du poème Au champ d'honneur de John McCrae).

Réaction à la lecture

- ▶ mettre en relation son intention de lecture initiale et les objectifs atteints.
- ▶ discuter des œuvres d'auteurs et d'illustrateurs (p. ex., Brian St-Pierre), des séries, des collections, des maisons d'édition et des prix littéraires jeunesse (p. ex., prix des salons du livre) et en partager l'appréciation.
- ▶ exprimer et justifier son appréciation d'un texte et du style de l'auteur (p. ex., souligner l'effet produit par l'animation d'une page Web, la solidité des faits appuyant un point de vue dans une lettre d'opinion ou le choix des rimes dans une chanson, dresser la liste des poisons utilisés par l'auteur d'une série policière).

Littérature critique

- ▶ dégager, seul ou en groupe, des points de vue explicites et implicites dans la publicité et la musique populaire, en identifiant les éléments qui les révèlent (p. ex., *exagération de la valeur nutritive d'un aliment dans la publicité reflétant la recherche de profits des fournisseurs; choix des paroles dans une chanson engagée exprimant les convictions particulières des auteurs*).
- ▶ expliquer comment les productions publicitaires et musicales influencent le comportement et l'environnement (p. ex., *exploitation de la couleur dans les panneaux publicitaires et combinaison de musique et d'images dans les vidéoclips proposant la richesse ou un style de vie attrayant*).
- ▶ critiquer, seul ou en groupe, divers messages véhiculés dans la publicité et la musique populaire, en ayant recours à des faits, des statistiques et des opinions d'experts.

Connaissances grammaticales

Dans le contexte d'activités de lecture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances grammaticales pour mieux comprendre et interpréter les textes à lire. Pour ce faire, on l'amène à se livrer à des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue écrite et son fonctionnement. Au cours de ses lectures, l'élève apprend à observer et à évaluer :

Sensibilisation au phénomène

- les types et les formes de phrases employées dans les textes (p. ex., *la phrase empathique qui facilite le passage d'une phrase à une autre et assure la progression de l'information sans rupture [Voici maintenant le cratère Copernic. C'est tout près de là que la sonde russe s'est posée.]*).
- la subordonnée relative avec *qui* et à explorer son remplacement par un groupe adjectival (GAdj) (p. ex., *Le vieil homme, qui était paralysé, se souvenait de ces jours heureux. / Le vieil homme paralysé se souvenait de ces jours heureux.*).
- la variété des compléments de phrase : groupe nominal, groupe prépositionnel, groupe adverbial (p. ex., *Le lendemain, / il / prenait la fuite. Depuis un mois, / Carole / s'entraîne pour le championnat. Nassim / peut difficilement se procurer des 45 tours / aujourd'hui.*).
- la continuité assurée par certains mots ou groupes de mots qui reprennent un élément présent dans le texte (p. ex., *Si les consommateurs cessent d'acheter des produits fabriqués par des enfants, les compagnies qui utilisent le labeur des enfants feront moins de profits. Ainsi, elles devront bien diminuer et même, souhaitons-le, cesser leurs pratiques d'exploitation des jeunes.*).
- les particularités du vocabulaire (p. ex., *pour trouver l'origine de certains mots [amérindianisme, anglicisme, québécoisisme]*) et du registre de langue (p. ex., *soutenue, courante et familière*).

- les procédés de construction des mots composés (p. ex., *portefeuille, bientôt, porte-savon, chaise longue*).

Étude systématique

- l'emploi des signes de ponctuation étudiés et leur effet sur la compréhension du texte.
- le rôle des figures de style dans les textes (p. ex., *comparaison, métaphore, énumération*).
- les champs lexicaux qui désignent des réalités appartenant au même thème selon le texte (p. ex., *courroie, ruban, moteur appartiennent au champ lexical machine*).

Approfondissement

- la valeur et l'emploi des temps et des modes verbaux utilisés dans divers genres de textes (p. ex., *l'utilisation du conditionnel pour donner un ton de politesse aux réclamations et à l'argumentation ou pour traduire le rêve et l'imaginaire*).
- le rôle des synonymes et des antonymes dans le texte (p. ex., *pour assurer la fluidité entre les phrases et éviter la répétition, pour remplacer des adverbes communs [grandement = fortement, amplement, généreusement; beaucoup = énormément, infiniment, considérablement]*).

ATTENTES

À la fin de la 7^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture.
- produire à la main et à l'ordinateur des textes variés présentant les caractéristiques des formes de discours et des genres de textes à l'étude.
- réviser et corriger ses textes en y laissant des traces de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.
- publier et diffuser ses textes.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 8 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Lettre de demande de renseignements	Compte rendu	Journal personnel Nouvelle journalistique Mode d'emploi Carte géographique
Discours narratif	Récit d'intrigue policière		Scènes d'une pièce de théâtre Bande dessinée Lettre d'amitié Conte et légende
Discours incitatif	Texte d'opinion	Emballage/étiquette d'un produit	Aide-mémoire Marche à suivre Critique Lettre ouverte
Discours explicatif	Chronique d'intérêt national touchant les communautés francophones du Canada	Rapport de recherche	Journal de bord
Discours poétique/ludique	Calligramme Chanson	Blague	Poème à forme fixe

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Planification

- ▶ déterminer, seul ou en groupe, le sujet et l'intention d'écriture dans diverses situations d'écriture (*p. ex., partagée, guidée, autonome*).
- ▶ se faire une idée précise du destinataire avant d'amorcer l'ébauche d'un genre de texte.
- ▶ utiliser, seul ou en groupe, une variété de stratégies de préécriture (*p. ex., activer*

ses connaissances, explorer le sujet en consultant des ressources imprimées, audiovisuelles ou électroniques, orienter sa réflexion ou sa recherche d'information selon ses objectifs, ordonner ses idées ou ses données d'information).

- recourir, seul ou en groupe, à divers moyens pour réaliser la préécriture (p. ex., prise de notes, utilisation d'une liste de vocabulaire et d'expressions typiques du genre de texte, tableau de classification Pour ou Contre, modèles de personnages types comme l'inspecteur dans le roman policier).

Rédaction

- rédiger une ébauche structurée de façon séquentielle et logique, en mettant en évidence les caractéristiques du genre de texte (p. ex., pour une intrigue policière : répartition des indices conduisant à la résolution de l'intrigue et vocabulaire évoquant des émotions comme la peur ou l'angoisse; pour le calligramme : mise en relief du contour de la forme créée par la disposition des vers qui le composent).
- diviser ses textes en unités cohérentes présentant des éléments caractéristiques du genre de texte à produire (p. ex., pour la chanson : couplets et refrain; pour l'intrigue policière : alternance de passages descriptifs et de dialogues et respect du schéma narratif).
- assurer la suite du contenu de ses textes à l'aide d'organiseurs textuels et de marqueurs de relation (p. ex., et, ou, par contre, c'est-à-dire, c'est pourquoi, ainsi, en effet, par exemple).
- utiliser le doigté correct relatif au clavier d'ordinateur et aux fonctions de divers logiciels en français pour taper et produire ses textes au cours des ateliers d'écriture.

Révision et correction

- réviser ses textes en utilisant diverses techniques (p. ex., relire le texte plusieurs fois pour vérifier la présence et la richesse des idées et évaluer ses choix, compte tenu de l'intention d'écriture, des caractéristiques du genre de texte et des destinataires; faire des manipulations langagières telles que

l'effacement ou le déplacement, pour mettre en évidence des mots ou des groupes de mots dans la phrase; décider de mener son texte jusqu'à la publication ou d'écrire une nouvelle ébauche).

- corriger, seul ou en groupe, quelques paragraphes de ses textes (seuls les textes à publier devront faire l'objet d'une correction minutieuse et complète) en tenant compte des connaissances et habiletés grammaticales étudiées.
- vérifier et modifier au besoin l'aspect syntaxique et sémantique de la phrase (p. ex., analogie évoquant un domaine).
- élaborer en groupe des référentiels de classe (p. ex., demander à l'élève de décrire la procédure d'analyse pour vérifier la classe et la fonction des groupes de mots et des mots, de créer des jeux de mots à partir de son lexique personnel, comme des anagrammes ou des mots-valises [p. ex., animotlire, qui fusionne animaux et lire]).
- consulter des ouvrages de référence imprimés ou électroniques (p. ex., dictionnaire pour trouver des synonymes et des antonymes ou des expressions et leur sens; grammaire pour comprendre les préfixes marquant l'opposition ou l'association, la quantité, la répétition, et les suffixes pouvant former les verbes et les adverbes; encyclopédie, pour approfondir un sujet).

Publication

- choisir un format d'écriture et un mode de présentation convenant à la forme de discours, au genre de texte et aux destinataires.
- intégrer à ses textes des éléments visuels (p. ex., pour un article de presse : photo, image et graphique original), des effets sonores ou des animations (p. ex., pour la création d'une page Web : effets sonores et animations libres de droits d'auteur).
- recourir à divers moyens pour assurer la diffusion de ses textes (p. ex., créer un journal d'école, envoyer ses textes à la rédaction du journal local ou au webmestre de l'école).

- analyser, par l'objectivation, ses choix et son application des stratégies dans la démarche du processus d'écriture (*p. ex., mise en relation de ses objectifs initiaux et des objectifs atteints, portrait du destinataire imaginé*).

Connaissances et habiletés grammaticales

Dans le contexte d'activités d'écriture, l'élève discute de ses textes et de ceux de ses camarades, les explique et les évalue en mettant à contribution ses connaissances grammaticales. Pour ce faire, l'élève apprend à vérifier :

Sensibilisation au phénomène

- l'emploi des termes de la grammaire (*p. ex., groupe de mots, phrase de base, manipulation linguistique, symbole*).
- l'apport de la subordonnée relative avec *qui* ou d'un groupe adjectival (GAdj) dans un groupe nominal.

Étude systématique

- la construction de toutes ses phrases à partir du modèle de la phrase de base.
- l'apport des types et des formes de phrase employées dans ses textes (*p. ex., phrase emphatique, impersonnelle*).
- l'emploi de mots ou groupes de mots assurant la reprise des idées et la progression des informations dans ses textes (*p. ex., pronoms démonstratifs, possessifs, relatifs : Sa présentation était bonne, mais la tienne était meilleure.*).
- l'emploi des figures de style dans les textes (*p. ex., comparaison, métaphore, énumération*).
- l'emploi fautif des anglicismes syntaxiques.
- les particularités du vocabulaire dans ses textes.

Approfondissement

- la position des groupes de mots dans la phrase en se référant au modèle de la phrase de base et à l'aide des manipulations linguistiques (addition, déplacement, effacement, remplacement) lors de l'étape de la révision.
- l'effet discursif par les manipulations linguistiques.
- l'accord de tous les verbes avec le groupe nominal sujet qui contient des noms et des pronoms de personnes différentes (*p. ex., La faune et la flore canadienne l'intéressent.*).
- la variation du radical des verbes usuels aux temps et aux modes déjà étudiés (*p. ex., écrire = écri-, écriv-; dormir = dor-, dorm-, dormi; connaître = conn-, connai-, connais-, connaît.*).
- l'accord du participe passé avec *être*.
- les verbes attributifs.
- l'emploi de synonymes et d'antonymes dans ses textes.
- l'emploi de la virgule, des deux points (*p. ex., pour introduire une explication*) et des autres signes de ponctuation étudiés.

8^e ANNÉE

SURVOL

L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit toute la vie. La responsabilité de cet apprentissage n'incombe pas seulement à l'élève, mais aussi à ses parents, au personnel enseignant et à la communauté dans son ensemble.

Sur le plan de la communication orale, l'élève s'exprime spontanément en mettant à contribution sa connaissance du vocabulaire et des expressions appropriés pour décrire des événements et des expériences. En situation d'apprentissage, on met l'accent sur les habiletés nécessaires à l'élève pour discuter de ses apprentissages et pour engager et soutenir un dialogue. Dans le contexte de communications formelles faisant appel à un processus en trois étapes (préparation, présentation et objectivation), l'élève se concentre sur les moyens à prendre pour bien communiquer son message et prête une attention particulière à l'emploi du mode subjonctif et aux éléments de la prosodie et de la paralinguistique. On cherche ainsi à faire de l'élève un bon communicateur et un apprenant efficace.

En lecture, l'élève raffine ses habiletés à construire le sens de divers textes et à en extraire l'information voulue, autant pour réaliser des projets de recherche que pour poursuivre des intérêts personnels et satisfaire sa curiosité. On continue à cultiver chez l'élève le goût de la lecture, pour le simple plaisir de lire. Dans les situations d'apprentissage, on lui présente davantage de textes explicatifs. On l'amène aussi à découvrir l'origine des mots (p. ex., famille de mots, emprunt), ainsi qu'à interpréter les principales figures de style. Enfin, on continue de sensibiliser l'élève à la variété des registres de langue. L'enseignante ou l'enseignant continue à travailler des éléments de la grammaire du texte (reprise de l'information, rôle des paragraphes, la valeur des marqueurs de relation) et à faire quotidiennement la lecture à haute voix de divers textes, qui donnent ensuite matière à discussion dans les cercles de lecture.

En écriture, l'élève a bien assimilé la démarche du processus d'écriture, ce qui lui permet de concentrer ses efforts sur les défis à relever pour mener ses projets d'écriture à terme, en respectant les échéanciers fixés et les caractéristiques des différents genres de textes. On amène l'élève à apprécier l'importance de planifier ses projets d'écriture selon le destinataire. L'élève poursuit son apprentissage des formes de discours en approfondissant les caractéristiques du discours explicatif. Dans les situations d'apprentissage, on mise donc sur la structure du texte explicatif, la formulation de l'idée maîtresse, du phénomène ou du thème, la justification du besoin d'explication auquel le texte répond et les procédés explicatifs employés (p. ex., définition, comparaison, recours à des exemples, reformulation ou périphrase). Dans les ateliers d'écriture, l'enseignante ou l'enseignant prend le temps de modéliser des stratégies et de questionner l'élève sur les éléments d'écriture.

ATTENTES

À la fin de la 8^e année, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des messages de diverses formes et fonctions et y réagir dans un contexte significatif.
- produire des messages variés, avec ou sans échange, en fonction de la situation de communication.

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Compréhension et réaction

- ▶ cerner l'intention de la situation d'écoute en tenant compte de divers facteurs (*p. ex., durée de la communication, connaissance du thème, possibilité de réécouter la communication, tâche à accomplir par la suite*).
- ▶ repérer les idées principales et secondaires d'une communication, les valeurs qu'elle véhicule et les éléments qui la caractérisent.
- ▶ discuter de façon constructive des ressources et des textes étudiés ou servant de véhicules aux connaissances à acquérir, en s'appuyant sur ses notes, en gardant à l'esprit les objectifs de la discussion et en observant les règles de la communication partagée (*p. ex., écoute attentive de l'autre, respect des tours de parole ou du temps imparti*).
- ▶ exprimer, en temps opportun, ses réactions à un message ou y faire suite de façon appropriée (*p. ex., admettre la pertinence d'un avis contraire au sien sur la présentation d'un argument irréfutable et admettre de s'être trompé*).
- ▶ élaborer, seul ou en groupe, des raisonnements par déduction et par inférence lors d'une discussion, d'une présentation ou d'un visionnement, pour découvrir ce qui n'y a pas été dit de façon explicite (*p. ex., percevoir, dans le silence ou la pause prolongée d'un locuteur qu'on questionne, l'hésitation ou le refus d'exprimer sa pensée et mettre cet indice en relation avec d'autres pour émettre une hypothèse sur le motif de cette hésitation ou de ce refus*).
- ▶ reconnaître la cause d'une perte de compréhension (*p. ex., chute d'attention, familiarisation insuffisante avec le thème, difficulté d'envisager un autre point de vue*) et la stratégie à appliquer pour corriger la situation (*p. ex., se concentrer sur ce qui se dit et se passe, demander de l'aide, s'informer des thèmes à venir pour se préparer*).
- ▶ utiliser des habiletés sociales, langagières et cognitives au service de la communication (*p. ex., écouter jusqu'au bout le point de vue de ses interlocuteurs, réfléchir aux idées qu'ils avancent, chercher un terrain d'entente, exprimer ses sentiments, réviser ou non son point de vue*), selon son rôle et dans diverses situations (*p. ex., présentation orale, travail coopératif, plaidoirie*).
- ▶ analyser les messages véhiculés dans diverses productions médiatiques (*p. ex., bulletin de nouvelles, émission d'affaires publiques, téléroman, comédie, variétés*).
- ▶ analyser les moyens (linguistiques, techniques et visuels) utilisés en publicité pour influencer sur sa façon de voir,

de penser et d'agir (p. ex., reconnaître l'incidence de la publicité sur les habitudes de consommation de la famille, telles les habitudes alimentaires et les loisirs).

- ▶ évaluer sa performance dans les situations d'écoute et essayer les stratégies proposées pour améliorer son écoute.

Expression et production

- ▶ communiquer ses besoins, ses émotions, ses opinions et ses idées en tenant compte du contexte (p. ex., circonstances de temps et de lieu), des destinataires (p. ex., personnes familières ou non), de la forme et des caractéristiques du discours (p. ex., explicatif, descriptif, incitatif) avec des moyens et des outils mis à sa disposition (p. ex., parole, chaîne parlée, indice non verbal, support visuel, technologie).
- ▶ produire divers actes langagiers (p. ex., formuler une demande, converser, répondre à des questions, décrire un phénomène, raconter ses peines, commenter une lecture, émettre une opinion).
- ▶ prendre la parole spontanément dans un contexte formel ou informel :
 - d'expression personnelle et de création (p. ex., exprimer verbalement sa satisfaction devant un travail, ses sentiments envers l'injustice, la violence, la sottise);
 - de travail d'équipe, aux étapes de la planification, de la gestion, de la réalisation et de l'objectivation (p. ex., pour

définir un projet, se mettre d'accord sur la manière de le conduire, cheminer à travers les étapes de production d'un jeu-questionnaire télévisé, définir ce qui a été appris et comment mieux faire à l'avenir).

- ▶ préparer (seul ou en groupe, avec ou sans technologies de l'information et de la communication [TIC]) diverses communications structurées selon une intention précise, en adaptant le discours au public ciblé (p. ex., présentation multimédia mettant en évidence les résultats d'une recherche, maquette d'emballage d'un produit destiné aux enfants).
- ▶ présenter, seul ou en groupe, des productions orales à l'aide d'un plan, de notes de travail (p. ex., fiche descriptive) et de supports visuels (p. ex., diagramme, schéma, diaporama), après avoir répété sa prestation (p. ex., travailler son intonation, son expression, les changements de ton ou la projection de la voix).
- ▶ faire un retour sur sa prestation en évaluant les points forts et les aspects à améliorer selon une série de critères (p. ex., séquence de présentation, présence ou non de sous-entendus, non-dit, pertinence et richesse des idées, réalisation de l'intention, registre de langue, posture, volume de la voix).

ATTENTES

À la fin de la 8^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets de lecture en cernant l'intention de lecture et en explorant le texte à lire selon cette intention.
- lire divers textes imprimés et électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées.
- expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles.
- démontrer des habiletés en littératie critique en faisant l'analyse des moyens et des procédés utilisés pour influencer le lecteur.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 9 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Compte rendu	Carte géographique	Journal personnel Bibliographie Nouvelle journalistique
Discours narratif	Récit de science-fiction		Pièce de théâtre Bande dessinée Roman Lettre d'amitié Conte et légende
Discours incitatif	Emballage/étiquette d'un produit	Critique	Aide-mémoire Marche à suivre Discours
Discours explicatif	Rapport de recherche Chronique d'intérêt international touchant les communautés francophones	Article de fond	Journal de bord Entrevue Article dans une encyclopédie
Discours poétique/ludique	Blague	Pantoum	Chanson Poème à forme libre

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Prélecture

- ▶ définir l'intention de lecture en précisant les raisons qui la ou le motivent (p. ex., « *Je lis ces critiques musicales pour comprendre ce type de critique parce que je dois en rédiger une pour le journal de l'école.* »).
- ▶ survoler le texte à lire de manière à en déterminer les caractéristiques, le contexte et le genre.
- ▶ faire des prédictions à partir d'éléments d'organisation du texte en activant ses connaissances pour les lier au texte ou au sujet.
- ▶ envisager les moyens de réaliser sa lecture, compte tenu de son intention et de ses objectifs de lecture (p. ex., *prendre des notes pour une recherche, préparer un tableau en prévision de noter des données d'information*).

Lecture

- ▶ lire les textes étudiés à haute voix, avec rythme, précision et expression dans diverses situations de lecture (lecture à de plus jeunes élèves, partagée, guidée et autonome).
- ▶ se servir d'indices graphophonétiques, sémantiques et syntaxiques pour décoder et construire le sens des textes à l'étude (p. ex., *penser à des mots de la même famille qu'un mot nouveau rencontré, déterminer la valeur d'une forme verbale, la fonction des marqueurs de relation ou d'un signe de ponctuation dans une phrase*).
- ▶ faire ressortir l'organisation du contenu de ses textes en dégagant les idées principales et secondaires selon les paragraphes.
- ▶ discuter des mots, des groupes de mots et des phrases qui jouent le rôle d'organisateur textuels et qui diffèrent selon les genres de textes.

- ▶ interpréter des représentations graphiques dans divers contextes (p. ex., *carte retraçant les déplacements des Acadiens durant la Déportation, carte illustrant les secteurs résidentiel, commercial et industriel d'une ville, dessin technique d'une structure ou d'un système mécanique, croquis d'une mise en scène*).
- ▶ confirmer ou rejeter ses prédictions initiales à la lumière d'autres détails tirés de sa propre expérience ou de son imagerie mentale et donnant lieu à de nouvelles prédictions (p. ex., *anticiper le contenu du mode d'emploi figurant sur un emballage d'article ou sur l'étiquette d'un produit ménager en se rappelant celui d'articles et produits familiers*).
- ▶ démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée (p. ex., *repérage, sélection, regroupement, jugement, inférence, imagination*).
- ▶ traduire sous une autre forme sa compréhension du texte lu (p. ex., *dresser un tableau des données présentées sur une carte, dessiner le portrait d'un personnage principal, résumer un article de journal, mettre en scène un récit de science-fiction*).

Réaction à la lecture

- ▶ mettre en relation son intention de lecture initiale et les objectifs atteints.
- ▶ discuter des œuvres d'auteurs et d'illustrateurs (p. ex., *Paul Prud'Homme, Jean-Louis Grosmaire*), des séries, des collections, des maisons d'édition et des prix littéraires jeunesse (p. ex., *prix des lecteurs*) et en partager l'appréciation.
- ▶ exprimer et justifier son appréciation d'un texte et du style de l'auteur (p. ex., *souligner l'effet produit par l'animation d'un livre électronique, souligner la richesse des détails permettant de créer un lieu ou une action dans un récit*).

Littérature critique

- ▶ dégager des textes étudiés, seul ou en groupe, les idées émises, les valeurs présentées et le point de vue de l'auteur.
- ▶ expliquer les mécanismes de production médiatique (*p. ex., vidéoclip, production multimédia, article de journal*), en mettant en évidence les moyens, techniques ou procédés employés pour transmettre le message (*p. ex., exploitation des mots, recours à des clichés ou à des effets spéciaux, agencement et présentation de l'information*).
- ▶ critiquer, seul ou en groupe, divers textes médiatiques en s'appuyant sur des faits, des opinions et des croyances.

Connaissances grammaticales

Dans le contexte d'activités de lecture, l'élève apprend à mettre à contribution ses connaissances grammaticales pour mieux comprendre et interpréter les textes à lire. Pour ce faire, on l'amène à se livrer à des observations, à dégager des constatations et à faire des généralisations sur la langue écrite et son fonctionnement. Au cours de ses lectures, l'élève apprend à observer et à évaluer :

Sensibilisation au phénomène

- la subordonnée complétive complément direct ou indirect du verbe enchâssée dans le groupe verbal (*p. ex., Nora a dit que Kadima viendrait. Anaïs s'est souvenue que sa mère avait joué un rôle majeur dans la décision.*)

Étude systématique

- les types et les formes de phrases employées dans les textes (*p. ex., la phrase empathique dans les textes publicitaires*).
- la variété des compléments de phrase : groupe nominal, groupe prépositionnel, groupe adverbial.
- la subordonnée relative avec *qui* et à explorer son remplacement par un groupe adjectival (GAdj) ou par un groupe participial au présent (GPart) (*p. ex., Le sentier qui menait à l'étang était surveillé. / Le sentier menant à l'étang était surveillé.*).
- les champs lexicaux qui désignent des réalités concrètes ou abstraites appartenant au même thème selon le texte (*p. ex., bombarder, guerre, ennemi, soldat, invasion appartient au champ lexical de la guerre; page, chapitre, librairie, publication, critique, roman appartient au champ lexical du livre*).
- la continuité assurée par certains mots ou groupes de mots qui reprennent un élément présent dans le texte (*p. ex., La plupart du temps, Clément, son copain de toujours, l'accompagnait. Mais ce matin-là, il était malade.*).
- les particularités du vocabulaire (*p. ex., pour trouver l'origine de certains mots [anglicisme, emprunt aux langues étrangères]*) et du registre de langue (*p. ex., soutenue, courante et familière*).
- les procédés de construction des mots composés (*p. ex., clairvoyant, chasse-neige, presque-île, machine à coudre*).

Approfondissement

- l'emploi des signes de ponctuation étudiés et leur effet sur la compréhension du texte.
- la valeur et l'emploi des temps et des modes verbaux utilisés dans divers genres de textes (*p. ex., le futur peut signaler une opinion que l'auteur ne fait pas nécessairement sienne [Les gens, diront certains, doivent gagner leur vie avant de penser aux arts. Cette conception de la vie est trop matérialiste.]; le conditionnel présent peut produire un effet favorable sur le destinataire d'une lettre en faveur d'un réaménagement de la cour de récréation de l'école*).
- le rôle des figures de style dans les textes (*p. ex., comparaison, métaphore, énumération, métonymie*).
- le rôle des synonymes et des antonymes dans le texte (*p. ex., pour assurer la fluidité du texte, pour nuancer l'expression [faire cesser = mettre le holà, mettre un frein]*).

ATTENTES

À la fin de la 8^e année, l'élève doit pouvoir :

- planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture.
- produire à la main et à l'ordinateur des textes variés présentant les caractéristiques des formes de discours et des genres de textes à l'étude.
- réviser et corriger ses textes en y laissant des traces de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.
- publier et diffuser ses textes.

Textes à l'étude

Formes de discours	Genres de textes prescrits	Genres de textes prescrits préparatoires à la 9 ^e année	Genres de textes facultatifs à explorer
Discours descriptif	Compte rendu	Carte géographique	Journal personnel Bibliographie Nouvelle journalistique
Discours narratif	Récit de science-fiction		Scènes d'une pièce de théâtre Bande dessinée Lettre d'amitié Conte et légende
Discours incitatif	Emballage/étiquette d'un produit	Critique	Aide-mémoire Marche à suivre Texte d'opinion Discours
Discours explicatif	Chronique d'intérêt international touchant les communautés francophones Rapport de recherche	Article de fond	Journal de bord
Discours poétique/ludique	Blague	Pantoum	Chanson Poème à forme libre

CONTENUS D'APPRENTISSAGE

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit :

Planification

- ▶ déterminer, seul ou en groupe, le sujet et l'intention d'écriture dans diverses situations d'écriture (*p. ex., partagée, guidée, autonome*).
- ▶ se faire une idée précise du destinataire avant d'amorcer l'ébauche d'un genre de texte.
- ▶ utiliser, seul ou en groupe, une variété de stratégies de préécriture (*p. ex., activer*

ses connaissances sur le sujet et sur le genre de texte à produire, explorer le sujet en consultant des ressources imprimées, audiovisuelles ou électroniques, orienter sa réflexion ou sa recherche d'information, ordonner ses idées ou les informations).

- recourir, seul ou en groupe, à divers moyens pour réaliser la préécriture (p. ex., prise de notes, plan ou schéma conceptuel tel que la ligne de temps, modèles de textes médiatiques ou littéraires).

Rédaction

- rédiger une ébauche structurée de façon séquentielle et logique en mettant en évidence les caractéristiques du genre de texte à produire (p. ex., pour le récit de science-fiction : invention de mots nouveaux désignant objets, êtres et lieux d'un univers fantastique; pour une carte : création d'une légende claire composée de symboles figuratifs ou abstraits représentant des entités ou des phénomènes géographiques).
- diviser ses textes en unités cohérentes présentant des éléments caractéristiques du genre de texte à produire (p. ex., pour le récit de science-fiction : schéma narratif; pour le résumé : structure respectant l'ordre du texte; pour le compte rendu : rédaction de paragraphes bien structurés).
- assurer la suite du contenu de ses textes à l'aide d'organiseurs textuels et de marqueurs de relation (p. ex., et, ou, c'est pourquoi, cependant, par ailleurs, quoique, il est évident).
- utiliser le doigté correct relatif au clavier d'ordinateur et aux fonctions de divers logiciels en français pour taper et produire ses textes au cours des ateliers d'écriture.

Révision et correction

- réviser ses textes en utilisant diverses techniques (p. ex., relire un texte plusieurs fois pour y vérifier l'absence de contradictions internes et la présence de substituts lexicaux qui en assurent la continuité et de termes techniques, explicites ou imagés, qui précisent chaque propos, compte tenu de l'intention d'écriture, du genre de texte et des destinataires; faire des manipulations langagières telles que l'effacement ou le déplacement pour mettre en évidence un mot ou un groupe de mots dans la phrase; décider de mener son texte jusqu'à la publication ou d'écrire une nouvelle ébauche).
- vérifier et modifier au besoin l'aspect syntaxique et sémantique de la phrase.
- corriger, seul ou en groupe, quelques paragraphes de ses textes (seuls les textes à publier devront faire l'objet d'une correction minutieuse et complète), en tenant compte des connaissances et habiletés grammaticales étudiées.
- élaborer en groupe des référentiels de classe (p. ex., décrire la procédure d'analyse de la forme des phrases, trouver dans son lexique personnel des expressions, des proverbes, des dictons ou des maximes à partir d'un nom, d'un adjectif, d'un verbe).
- consulter des ouvrages de référence imprimés ou électroniques (p. ex., dictionnaires de synonymes, de citations, d'anglicismes pour vérifier l'emploi correct ou l'équivalent de certains mots ou de certaines expressions, recueil de verbes, encyclopédie pour comprendre un sujet).

Publication

- choisir un format d'écriture et un mode de présentation convenant à la forme de discours, au genre de texte et aux destinataires.
- intégrer à ses textes des éléments visuels (p. ex., pour un texte imprimé ou électronique : photo, image ou dessin original), des effets sonores ou des animations (p. ex., pour une présentation multimédia : bruitage, musique ou animation vidéo).

- ▶ recourir à divers moyens pour assurer la diffusion de ses textes (*p. ex., créer un blogue, gérer un carnet d'adresses électroniques pour envoyer ses textes à des amis ou à des proches, participer à un concours oratoire ou de jeunes auteurs*).
- ▶ analyser, par l'objectivation, ses choix et son application de stratégies dans la démarche du processus d'écriture (*p. ex., réfléchir sur ses manières de faire et les améliorations à apporter, reconnaître ses difficultés, déterminer des moyens de les surmonter*).

Connaissances et habiletés grammaticales

Dans le contexte d'activités d'écriture, l'élève discute de ses textes et de ceux de ses camarades, les explique et les évalue en mettant à contribution ses connaissances grammaticales. Pour ce faire, l'élève apprend à vérifier :

Sensibilisation au phénomène

- l'emploi des termes de la grammaire (*p. ex., groupe de mots, classe de mots, phrase de base, manipulation linguistique, abréviations, symboles, signes*).
- le groupe verbal et son complément (*p. ex., subordonnée complétive*).

Étude systématique

- la construction de toutes ses phrases à partir du modèle de la phrase de base.
- l'emploi de mots ou groupes de mots assurant la reprise et la progression des informations dans ses textes (*p. ex., pronoms démonstratifs, possessifs, relatifs : Il faudrait multiplier les petits bois. Ce sont des haltes et des abris pour les animaux.*).
- la variété des compléments de phrase : groupe nominal, groupe prépositionnel, groupe adverbial.
- l'emploi de la subordonnée relative ou complétive dans ses textes.
- l'emploi fautif des anglicismes syntaxiques.
- les particularités du vocabulaire dans ses textes.

Approfondissement

- l'emploi des types de phrases (déclarative, exclamative, interrogative, impérative) selon la forme (positive, négative) des phrases employées dans ses textes (*p. ex., phrase emphatique, impersonnelle, passive*).
- la position des groupes de mots dans la phrase en se référant au modèle de la phrase de base et à l'aide des manipulations linguistiques (addition, déplacement, effacement, remplacement) lors de l'étape de la révision.
- l'effet discursif par les manipulations linguistiques.
- l'accord de tous les verbes avec le groupe nominal sujet qui contient des noms et des pronoms de personnes différentes (*p. ex., C'est la faune, la flore et le climat naturel des rivages salins.*).
- la variation du radical des verbes usuels aux temps et aux modes déjà étudiés (*p. ex., pouvoir = p[us], pou-, peuv-, pouv-, pour-, puiss-; envoyer = envoi- envoy-, enver-*).
- les verbes attributifs.
- l'emploi de synonymes et d'antonymes dans ses textes.
- l'emploi des figures de style dans les textes (*p. ex., comparaison, métaphore, énumération, métonymie*).
- l'emploi des signes de ponctuation étudiés.

GLOSSAIRE

Acte langagier. Utilisation de la langue à des fins de communication orale, avec diverses intentions et dans diverses circonstances.

Atelier d'écriture. Activité structurée, pendant laquelle les élèves peuvent écrire de façon autonome, consulter d'autres élèves ou l'enseignante ou l'enseignant et présenter leur travail à la classe. L'atelier d'écriture a lieu pendant la période d'enseignement des habiletés liées à la littérature.

Attribut. Mot ou groupe de mots exprimant une qualité, une manière d'être attribuée à un être ou à un objet par l'intermédiaire d'un verbe, le plus souvent, le verbe *être*. L'attribut fait partie du groupe verbal dans la phrase de base.

Champ lexical. Ensemble des mots se rapportant au même thème.

Complément de phrase. Phrase enchâssée dans une phrase de base à la place d'un groupe dont la fonction est un complément de phrase (p. ex., Amed / s'est retourné / afin que Yuri puisse le voir.).

Conférence d'écriture. Discussion entre l'enseignante ou l'enseignant et l'élève au sujet de ses travaux d'écriture. Ce genre de rencontre permet de connaître les élèves en tant que rédacteurs, de surveiller leurs progrès et de planifier l'enseignement en fonction des besoins établis.

Connaissances antérieures. Connaissances que l'élève a déjà acquises et sur lesquelles il ou elle s'appuie pour approfondir un savoir (notion, concept, sujet).

Conscience phonologique. Capacité de réfléchir et de manipuler les aspects phonologiques du langage oral. Elle comprend la conscience phonémique. Les activités en conscience phonologique comprennent les jeux d'écoute, la rime, la syllabe et le phonème.

Déterminant. Mot qui accompagne un nom dans un GN (voir Groupe).

Discours direct. Paroles rapportées telles qu'elles ont été prononcées. On utilise alors les deux points et les guillemets comme dans cet exemple : Son ami lui avait dit : « Ça ne marchera pas ! Ce chat est trop rapide. Nous serons son prochain repas. »

Écriture autonome. Situation d'enseignement quotidienne qui offre à chaque élève des occasions d'écrire sur des sujets qui le passionnent et le motivent à écrire.

Écriture guidée. Situation d'enseignement à un petit groupe d'élèves, qui consiste à revoir et à consolider, à partir d'un texte donné ou rédigé par l'élève, une stratégie, une habileté ou un élément d'écriture récemment appris, dans le but de l'appliquer dans le cadre d'une activité d'écriture autonome.

Écriture modelée. Situation d'enseignement quotidienne, qui consiste à faire la démonstration des habiletés d'écriture devant les élèves pour leur apprendre comment les exécuter en s'appuyant sur ce modèle. On y utilise la réflexion à haute voix, afin de modeler ce que fait le rédacteur pendant l'écriture.

Écriture partagée. Situation d'enseignement qui comporte deux objectifs : l'enseignement explicite de stratégies ou de notions et la rédaction d'un texte en collaboration.

Fluidité des phrases. Habileté à obtenir un texte au rythme coulant et facile à lire.

Fluidité en lecture. Habileté à reconnaître les mots et à lire un texte sans hésitation, avec un débit normal.

Grammaire du texte. Ensemble de principes qui assurent la cohérence d'un texte, c'est-à-dire l'application des principes d'unité du sujet, de reprise de l'information, d'absence de contradiction et de constance du point de vue.

Groupe. Unité syntaxique non autonome construite à partir d'un noyau. On parlera de :

GN : groupe nominal dont le noyau est un nom.

GNs : groupe nominal sujet de la phrase.

GV : groupe verbal dont le noyau est un verbe.

GVp : groupe verbal prédicat de la phrase.

GAdj : groupe adjectival dont le noyau est un adjectif.

GPrép : groupe prépositionnel dont le noyau est une préposition.

GAdv : groupe adverbial dont le noyau est un adverbe.

Imagerie mentale. Résultat de la création d'images mentales à partir d'un mot, d'une phrase ou d'un paragraphe lu.

Indice graphophonétique. Information visuelle fondée sur les correspondances entre son et symbole, qui figure sur une page et aide les lecteurs à décoder le texte. Les indices peuvent se retrouver dans un mot et inclure des liens entre les lettres et les sons, les familles de mots et les mots que les lecteurs reconnaissent à vue.

Indice pragmatique. Information fournie par le contexte et permettant d'anticiper.

Indice sémantique. Information fournie par le contexte et permettant de construire le sens (p. ex., sens des mots, des expressions et des phrases).

Indice syntaxique. Information fournie par les constituants de la phrase de base et permettant de prévoir la suite du texte.

Lecture autonome. Situation d'enseignement quotidienne, où les élèves choisissent des textes, familiers ou non, pour en faire la lecture de façon indépendante ou avec un ou une camarade dans le cadre d'une tâche assignée, ou pour le simple plaisir de lire.

Lecture aux élèves. Situation d'enseignement quotidienne, où l'enseignante ou l'enseignant lit un texte à voix haute devant les élèves pour démontrer les habiletés de lecteurs compétents. Elle ou il s'arrête parfois pendant sa lecture pour engager les élèves dans des activités de littératie critique ou verbaliser son processus de pensée.

Lecture guidée. Situation d'enseignement complémentaire à la lecture aux élèves et la lecture partagée. On y travaille avec un petit groupe d'élèves du même niveau d'acquisition de la lecture, afin de clarifier des concepts qui n'ont pas été bien compris ou de renforcer la mise en pratique d'une stratégie de lecture déjà enseignée. La composition des groupes est sujette à modification en fonction des observations et des évaluations faites par l'enseignante ou par l'enseignant.

Lecture partagée. Situation d'enseignement où la compréhension d'un texte se situe à un niveau de difficulté supérieur. On lit ainsi à la classe un texte visible pour tous (p. ex., grand livre, transparent projeté sur un tableau, affiche) et on modélise les stratégies de compréhension d'un texte. La lecture peut se faire à plusieurs reprises, d'abord aux élèves, puis avec eux.

Lexique. Sous-système de l'oral et de l'écrit. Il porte sur le sens et la formation des mots.

Littératie critique. Processus qui consiste à déterminer, sous le sens littéral d'un texte, le dit et le non-dit, afin d'analyser le sens et de découvrir l'intention de l'auteur. La littératie critique transcende la pensée critique conventionnelle, car elle touche des questions d'équité et de justice sociale. Les élèves acquièrent une attitude critique en découvrant la vision du monde véhiculée par le texte et en se demandant si cette vision est acceptable ou non, et pourquoi.

Manipulation. Intervention effectuée sur des mots, des groupes, des phrases subordonnées et la phrase de base afin de les analyser. Les manipulations servent à mettre en évidence les caractéristiques des constituants de la phrase.

Manipulation d'addition. Intervention consistant à ajouter un mot ou un groupe de mots dans une phrase (p. ex., Le chien jappe. / Le **gros** chien **de mon frère** jappe fort.).

Manipulation d'effacement. Intervention servant à supprimer un mot ou un groupe de mots dans une phrase (p. ex., Les jeunes **de ma classe** pensent aux vacances **depuis quelques jours**. / Les jeunes pensent aux vacances.).

Manipulation d'encadrement. Intervention consistant à encadrer un groupe de mots par *c'est... qui* ou par *c'est... que*.

Manipulation de déplacement. Intervention consistant à changer la place d'un mot ou d'un groupe de mots dans une phrase (p. ex., **Demain**, je participerai au tournoi de ballon. / Je participerai au tournoi de ballon **demain**.).

Manipulation de remplacement. Intervention consistant à remplacer un mot ou un groupe de mots dans une phrase (p. ex., La skieuse **intrépide** est une Canadienne. / La skieuse **applaudie par le public** est une Canadienne. **Pierre et Louise** sont absents. / **Ils** sont absents. **Les** joueurs sont en forme. / **Ces** joueurs sont en forme.).

Marqueur de relation. Mot ou groupe de mots à l'intérieur d'une phrase, qui indique le sens de la relation établie entre les unités syntaxiques. Les marqueurs de relation peuvent exprimer la cause (p. ex., *car, puisque*), la conséquence (p. ex., *donc, de sorte que*), l'addition (p. ex., *et, ainsi que*), l'explication (p. ex., *c'est-à-dire, soit*), le but (p. ex., *afin de, pour que*), la comparaison (p. ex., *comme, plus que*), la condition (p. ex., *si, pourvu que*), l'opposition (p. ex., *mais, tandis que*), le temps (p. ex., *quand, avant que*) et l'alternative (p. ex., *ou, ou bien*).

Métacognition. Prise de conscience de sa propre façon d'apprendre. Processus de réflexion visant le développement et l'amélioration de l'apprentissage.

Minileçon. Leçon brève portant sur une stratégie ou sur une connaissance grammaticale que l'enseignante ou l'enseignant enseigne ou modèle. Dans certains cas, les élèves sont appelés à la mettre en pratique.

Morphologie. Sous-système de l'oral et de l'écrit, relatif à la forme variable des mots (p. ex., leur variation en genre et en nombre).

Mot-valise. Mot obtenu par télescopage ou par fusionnement du début d'un mot et la fin d'un autre mot (p. ex., **franglais = français + anglais**).

Mur de mots. Liste de mots, classés ou non, affichée à un endroit visible dans la salle de classe et utilisée par les enseignants pour aider leurs élèves à se familiariser avec des mots courants ou reflétant un thème ou un sujet à l'étude.

Opération langagière. Utilisation de la langue d'une façon particulière aux fins d'une intervention précise (p. ex., la modélisation pour nuancer un point de vue).

Organisateur graphique. Diagramme permettant d'organiser des données (p. ex., diagramme de Venn, graphique cause-effet, comparaisons).

Organisateur textuel. Phrase, groupe de mots ou mot servant à marquer une transition entre certaines parties d'un texte, tout en indiquant la valeur de cette transition.

Orthographe d'usage. Sous-système de l'écrit, qui régit la manière d'écrire les mots.

Orthographe grammaticale. Règles régissant l'accord des mots.

Phonème (son). Unité fonctionnelle du langage la plus petite. La langue française compte 36 phonèmes.

Phonémique. Capacité d'entendre, d'identifier et de combiner les composantes sonores (phonèmes) du langage.

Phrase de base. Phrase comprenant deux groupes obligatoires (GNs + GVp; voir Groupe), avec éventuellement un ou plusieurs groupes facultatifs et mobiles, et n'ayant subi aucune transformation de type ou de forme.

Phrase exclamative. Phrase qu'on utilise généralement pour exprimer un jugement, une émotion ou un sentiment intenses. On la rencontre surtout dans les textes qui font une grande place à l'expression (p. ex., journal personnel, dialogue, poème, lettre ouverte, bande dessinée).

Phrase impérative. Phrase incitant généralement les interlocuteurs à l'action et exprimant un ordre, un conseil ou une demande. On la trouve surtout dans les textes de directives (p. ex., livre de cuisine, ou de bricolage, consigne, instruction de

montage) ou dans les textes incitatifs (p. ex., annonce publicitaire, texte d'opinion, lettre ouverte).

Phrase interrogative. Phrase servant généralement à poser une question. On la rencontre surtout dans les textes qui interpellent les lecteurs (p. ex., sondage, annonce publicitaire, manuel, texte d'opinion, jeu-questionnaire).

Présentation. Éléments de l'écriture relatifs à la présentation visuelle d'un écrit (p. ex., lisibilité, titres, marges, graphiques, illustrations). Ils varient selon le genre de texte ou la forme de discours.

Processus. Ensemble des étapes d'une démarche de travail, qui permet de mobiliser les concepts acquis et de réaliser une tâche.

Processus d'écriture. Ensemble des étapes de production d'un texte écrit. Ce processus comprend cinq étapes non linéaires et interactives, dont voici une brève définition :

Planification. Étape qui permet aux élèves d'élaborer un plan en tenant compte de l'intention d'écriture, du destinataire et du contexte.

Rédaction d'une ébauche. Étape de production d'un premier jet à partir des idées retenues.

Révision. Étape à laquelle les élèves examinent leur texte d'un œil critique et emploient une variété de stratégies pour en améliorer le contenu, la structure ou la fluidité des phrases.

Correction. Étape de concentration sur les aspects mécaniques de l'écriture. Les élèves vérifient l'exactitude de l'orthographe, la grammaire et la ponctuation.

Publication. Étape de mise au propre du texte, en y intégrant des éléments visuels. On cherche à élargir la diffusion des textes imprimés et électroniques.

Prosodie. Sous-système de l'oral, relatif au rythme et à la mélodie des énoncés.

Référentiel. Outil commercial ou élaboré par les élèves. Le référentiel commercial donne aux enseignants ou aux élèves un modèle générique des grandes étapes de réalisation d'une tâche précise. Il a un impact limité sur l'apprentissage. L'outil élaboré par les élèves s'adapte à leurs besoins particuliers selon les diverses exigences des tâches et projets d'apprentissage. Il a l'avantage d'évoluer après une mise en application.

Registre de langue. Niveau de langue. On en compte généralement trois : la langue soutenue, la langue courante ou neutre et la langue familière (p. ex., *se quereller*, langue soutenue; *se disputer*, langue courante ou neutre; *se chamailler*, langue familière). Ces niveaux de langue renvoient à une situation de communication précise. Ils sont tous trois acceptables, en autant qu'ils reflètent de façon appropriée la situation de communication.

Situation de communication. Ensemble des éléments qui conditionnent un échange, que ce soit en lecture, en écriture ou en communication orale.

Structure d'un texte. Organisation d'un texte caractérisée par un ordre logique et un contexte en fonction d'un sujet et d'une intention.

Style. Aspect de l'écriture permettant de refléter les émotions et le point de vue de l'auteur et qui donne une qualité particulière au texte. Le style se manifeste aussi bien dans les illustrations que dans la formulation du texte.

Syntaxe. Sous-système de l'oral et de l'écrit qui traite des règles de construction des phrases. La syntaxe porte sur l'agencement des groupes de mots et sur leurs fonctions (p. ex., complément du nom, complément de la phrase, complément direct ou indirect du verbe).

Texte. Ensemble de mots et de groupes syntaxiques véhiculant des informations. Le texte comporte un but, un sujet, un destinataire et est composé d'une suite de phrases intelligibles formant un tout cohérent.

Texte courant. Texte relevant du domaine de l'information ou de l'opinion, généralement de nature pragmatique et usuelle.

Texte littéraire. Texte relevant du domaine de la création et privilégiant l'imaginaire et l'esthétique.

Vocabulaire. Ensemble de mots ou d'expressions d'une langue dont une personne saisit le sens. Son acquisition se fait indirectement par l'entremise des expériences quotidiennes de lecture et d'écoute.

ANNEXE

FORMES DE DISCOURS ET GENRES DE TEXTES

Le programme-cadre de français de la 1^{re} à la 8^e année met à l'étude une grande variété de textes appartenant à divers genres. Ces textes sont regroupés sous cinq formes de discours – descriptif, narratif, incitatif, explicatif et poétique/ludique – principalement en fonction de l'intention de l'auteur. La forme de discours dépend en effet de ce que l'auteur ou l'émetteur veut que le lecteur ou l'auditeur fasse, réalise, imagine, etc.

Formes de discours

Les cinq formes de discours à l'étude au palier élémentaire sont brièvement décrites ci-après.

Dans le discours descriptif, l'auteur dépeint avec plus ou moins de précisions ou de détails un objet, un lieu, une personne, un animal, un événement, une atmosphère, une situation, pour que le lecteur ou l'auditeur puisse s'en faire une image, imaginer ce qu'il ne voit pas. Les genres de textes appartenant au discours descriptif présentent une structure comprenant la mention du sujet de la description, les propriétés du sujet pris comme un tout et ses aspects, c'est-à-dire les parties du tout et leurs caractéristiques. On associe à cette forme de discours, certains genres de textes tels que le message du jour, la fiche descriptive, la jaquette de livre, certaines autobiographies, le dépliant informatif, le résumé, la lettre de renseignements et le compte rendu.

Dans le discours narratif, l'auteur fait le récit d'événements réels ou imaginaires. Il tente de faire revivre toutes sortes d'actions : amusantes, dangereuses, irréelles... La structure de base des textes appartenant au discours narratif s'organise autour de trois parties essentielles – un début, un milieu et une fin – et comprend le plus souvent cinq grandes parties, à savoir la situation initiale, l'élément déclencheur, les péripéties, le dénouement et la situation finale. On associe à cette forme de discours, certains genres de textes tels que la bande dessinée, le conte, la légende, la pièce de théâtre, le roman, certaines lettres d'amitié. Certains de ces textes comportent souvent des passages dialogués.

Dans le discours incitatif, l'auteur propose une action au lecteur ou à l'auditeur, lui donne une consigne. Il tente de le convaincre, de le faire agir ou de le persuader. La structure des textes appartenant au discours incitatif varie beaucoup selon le genre de texte. On associe à cette forme de discours, certains genres de textes tels que la marche à suivre, la recette, l'annonce publicitaire, le texte d'opinion, le plan de montage, l'emballage d'un produit, l'invitation.

Dans le discours explicatif, l'auteur expose la raison d'un phénomène, d'un fait, d'une affirmation. Il s'adresse au lecteur ou à l'auditeur qui souhaite enrichir ses connaissances sur un sujet donné. La structure des textes appartenant au discours explicatif comprend généralement le sujet de l'explication, la justification du besoin d'explication et l'explication. Ces textes

renferment souvent des termes techniques, des exemples et des définitions. On y présente souvent un rapport de cause à effet. On associe à cette forme de discours, certains genres de textes tels que les articles de magazines, de journaux ou tirés d'Internet. De par leur nature, les livres d'histoire ou de sciences et les manuels scolaires constituent des textes explicatifs; ils sont souvent accompagnés de cartes, de schémas, d'illustrations et de diagrammes.

Dans le discours poétique ou ludique, l'auteur poursuit un but esthétique à l'aide d'images, de figures de style, d'associations, de sonorités ou de rythmes. Le contenu des textes appartenant au discours poétique ou ludique peut être très varié, car ces textes peuvent être de nature descriptive, narrative, incitative et même explicative. Les textes du discours poétique peuvent comporter des vers de type traditionnel ou être écrits en vers libres; ils sont composés quelquefois selon une forme stricte (p.ex., suite de strophes de quatre vers rimés) ou selon une forme fixe (p.ex., sonnet, haïku). On associe à cette forme de discours les poèmes, y compris les chansons et les fables, certains textes ludiques comme le rébus, le calembour, l'anagramme et, à l'occasion, des extraits tirés de textes narratifs en prose.

Genres de textes

Les genres de textes à l'étude au palier élémentaire sont énumérés ci-après, accompagnés d'une brève description.

Abécédaire. Livre illustré pour apprendre l'alphabet et la lecture.

Acrostiche. Poème où les initiales (la première lettre de chaque vers) forment un mot lorsqu'on les lit à la verticale.

Aide-mémoire. Note qu'on prend d'une chose ou de choses à faire pour ne pas l'oublier.

Affiche. Écrit pouvant être encadré ou affiché à un mur, destiné à rendre publique une information officielle ou publicitaire. L'affiche sert à promouvoir un produit, un événement ou une valeur. Titre explicite ou évocateur, informations (p. ex., date, lieu, personne, liste), élément visuel frappant (p. ex., illustration, graphisme, photo de spectacle) et lettrage varié.

Annonce publicitaire écrite. Message payé par un annonceur, qui transmet aux lecteurs des informations sur un commerce, un produit, un événement ou un service. Mots accrocheurs et imagés, jeux de mots, logo ou symbole, mise en page originale, emploi de diverses stratégies publicitaires (p. ex., appel aux sens, idée surprenante, humour, pastiche).

Article. Écrit formant un tout généralement inséré dans une publication (p. ex., journal, magazine) et présentant une information, une explication ou un commentaire. Le titre situe habituellement le sujet de façon claire; le premier paragraphe de l'article de journal annonce l'essentiel du propos (qui, quoi, quand, où, comment, pourquoi).

Autobiographie. Texte dans lequel une personne relate sa propre vie; écrit à la première personne du singulier, au présent ou au passé composé de l'indicatif. Relation chronologique des événements de la vie; association de dates, de lieux et de personnes; évocation de goûts et de talents personnels, de difficultés et de réussites, de projets et de rêves.

Bande dessinée. Histoire racontée par une suite de dessins où les éléments textuels (p. ex., scénario, dialogue, onomatopée) et les éléments visuels (p. ex., planche, vignette, bulle, idéogramme, mouvement) sont très unis. L'intention est d'amuser et de divertir le lecteur.

Biographie. Texte relatant la vie et l'activité d'une personne autre que soi.

Blague. Texte comique composé de jeux de mots, d'expressions imagées, de situations exagérées dont l'intention est d'amuser, de faire rire ou de divertir.

Calligramme. Poème en vers disposés de façon à former un dessin évoquant l'objet dont il est question.

Chanson. Texte en vers, rimés ou non, généralement divisé en refrain et couplets et dont le refrain évoque le thème ou porte le message.

Conte. Récit d'aventure imaginaire qui met souvent en action des êtres surnaturels.

Chronique. Article de journal ou de revue, émission de télévision ou de radio qui traite régulièrement d'un thème particulier faisant références à des faits récents ou historiques que l'on rapporte dans l'ordre de leur succession.

Consigne. Instruction ou directive pour réaliser une tâche quelconque.

Courriel. Message transmis par un utilisateur vers un ou plusieurs destinataires, d'ordinateur à ordinateur, par l'intermédiaire d'un réseau informatique. L'utilisateur doit savoir envoyer ou recevoir des messages et y joindre des fichiers. Il lui faut aussi connaître la nétiquette (p. ex., politesse, sécurité).

Court récit. Court texte narratif comportant un titre et organisé selon le schéma suivant : situation de départ, élément déclencheur, péripéties, dénouement.

Dépliant informatif. Imprimé distribué de porte en porte ou inséré dans une revue ou un journal, que l'on déplie pour le consulter. Mots accrocheurs ou imagés, phrases courtes et précises, sous-titres et photos.

Dépliant touristique. Imprimé à plusieurs volets, le plus souvent illustré, servant à la promotion d'un pays, d'une région ou d'une

ville ou encore à celle d'un hôtel ou d'une agence. Mots accrocheurs ou imagés, phrases courtes et précises, sous-titres et photos.

Devinette. Ensemble d'indices qui permettent de découvrir la réponse; habituellement trois indices, à raison d'un indice par phrase. Les phrases sont souvent graduées de la moins évidente à la plus évidente et se terminent par une question.

Emballage/étiquette d'un produit. Texte graphique de type courant. Sa forme varie selon le produit, mais on retrouve des éléments communs : nom du produit, illustrations (p. ex., image corporative : slogan, logo) et avertissements pour la santé ou conseils d'utilisation.

Entrevue. Rapport écrit sous la forme de questions-réponses faisant suite à la rencontre de deux ou de plusieurs personnes.

Fable. Court récit allégorique en vers ou en prose contenant une morale. La fable met souvent en scène des animaux qui éprouvent les mêmes sentiments et les mêmes besoins que les êtres humains.

Fiche descriptive. Fiche contenant diverses données d'information sur une personne, un animal, un lieu ou une chose. Information répartie logiquement en paragraphes ou par points sous des rubriques explicites, énoncés descriptifs concis, vocabulaire technique ou spécifique.

Haïku (prononcer ha-ï-kou). Poème d'origine japonaise de trois vers, dont la structure syllabique est la suivante : cinq syllabes/sept syllabes/cinq syllabes.

Invitation. Message incitatif au ton amical par lequel on prie quelqu'un de se rendre à un endroit pour assister à un événement quelconque. L'invitation est rédigée au présent et au futur. Référent explicite et indications connexes précises : occasion, date, heure, lieu, demande de réponse.

Jaquette de livre. Chemise amovible à caractère publicitaire, généralement illustrée, protégeant la couverture d'un livre et sur laquelle figurent divers éléments d'information : nom de l'auteur, de l'illustrateur le cas échéant, de la maison d'édition et de la collection; bref résumé du livre, citation de critiques et parfois photographies de l'auteur et de l'illustrateur accompagnées d'une courte biographie.

Journal de bord. Journal dans lequel l'élève réfléchit à son apprentissage.

Journal personnel. Journal dans lequel l'élève relate les faits intéressants de sa journée et ses impressions.

Lettre. Écrit variant selon le ou la destinataire, mais dont les conventions d'usage sont constantes : en-tête, lieu et date, vedette, formule d'appel, corps de la lettre, salutation et signature de l'auteur ou des auteurs.

Lettre d'amitié. Lettre adressée à un ami ou à une amie ou à une personne de la famille. Application des conventions d'usage pour la lettre.

Lettre de demande de renseignements. Lettre qui demande une réponse à une question ou à des questions.

Lettre ouverte. Lettre diffusée dans les médias et par laquelle une ou plusieurs personnes commentent un événement d'actualité en exprimant leur point de vue. Énonciation explicite du point de vue, exemples ou faits vérifiables à l'appui, absence de propos haineux ou diffamatoires.

Marche à suivre. Ensemble d'indications généralement exprimées par l'impératif ou par l'infinitif et ordonnées logiquement selon une marche à suivre.

Message du jour. Court message, parfois humoristique, destiné à un public lecteur pour décrire un précepte, annoncer un événement ou rappeler une règle de conduite.

Nouvelle journalistique. Compte rendu fidèle d'un événement pouvant susciter l'intérêt du fait de son caractère singulier, inhabituel ou extraordinaire. Structure et organisation similaire à celle de l'article, où le titre est suivi d'une amorce qui situe clairement l'événement dans le temps et par rapport au lieu et aux personnes. Le corps du texte fournit des détails précis sur les circonstances et le déroulement de l'action.

Pantoum (ou pantoun). Poème d'origine malaise de forme fixe, composé d'une suite de quatrains à rimes croisées, dans lesquels le deuxième et le quatrième de chaque strophe sont repris comme premier et troisième vers de la suivante. Le tout dernier vers du poème reprend en principe le premier. Il ne compte que deux rimes.

Plan de montage. Description illustrée des opérations successives permettant d'assembler les pièces d'un mécanisme, d'un meuble ou d'un dispositif et de le mettre en état de servir ou de fonctionner. Organisation par étapes, le plus souvent numérotées et accompagnées de dessins ou de schémas descriptifs, vocabulaire technique.

Poème. Ouvrage de poésie en vers ou en prose libre ou soumis à des règles prosodiques particulières dans un but esthétique. Les sujets sont très variés et traités à l'aide d'images, de sonorités et de rythmes. Titre évocateur; nombre de vers et de strophes varié, rimant ou non, parfois structure répétée.

Présentation multimédia. Communication orale présentée à l'aide de plusieurs composantes technologiques (p. ex., images animées, vidéos, sons).

Rapport de recherche. Compte rendu d'une recherche portant sur une question précise. Titre explicite annonçant le sujet. Organisation du texte en sections : énonciation de la question et des principaux aspects traités, dans l'introduction; développement en paragraphes regroupés

selon les aspects traités, dont le contenu est annoncé à l'aide de sous-titres; conclusion résumant les résultats de la recherche et pouvant inclure la mention d'un nouvel élément d'information donnant matière à un autre questionnement (ouverture); références bibliographiques donnant la liste des documents cités dans le rapport.

Recette. Description détaillée de la façon de préparer un mets. Titre explicite ou évocateur. Structure en deux parties : liste des ingrédients à rassembler et de leur quantité, suivie d'une marche à suivre, parfois illustrée. Énoncés concis, souvent numérotés, indiquant l'ordre de préparation, commençant par des verbes d'action à l'impératif ou à l'infinitif. Indications relatives au temps et à la température de cuisson, à la présentation du mets, au nombre de portions. Ce genre de texte peut prendre un aspect figuratif et viser l'atteinte d'un but (p. ex., recette du bonheur, du succès).

Récit. Communication orale ou écrite de faits réels ou imaginaires. Organisation narrative de base en trois temps (début, milieu, fin), pleinement réalisée dans le schéma narratif : situation de départ, élément déclencheur, péripéties, dénouement, situation finale. Le récit peut comprendre des dialogues.

Récit d'aventures. Relation orale ou écrite centrée sur un héros ou une héroïne, qui vit une ou plusieurs aventures. Situation de départ qui répond à l'essentiel du propos (qui, quoi, quand, où, comment, pourquoi). Élément déclencheur, souvent annoncé par un mot ou par une expression (p. ex., *brusquement, tout à coup*) qui force le héros ou l'héroïne à agir; péripéties successives se soldant par des échecs ou des succès partiels jusqu'à la résolution du problème (dénouement). Situation finale caractérisée par un retour au calme. Titre évocateur, personnages, situations et actions vraisemblables et captivants. Alternance de passages descriptifs et de dialogues.

Récit d'intrigue policière. Communication orale ou écrite dont l'élément déclencheur est un crime et dont les acteurs principaux sont l'inspecteur, les suspects, la victime, les témoins et le coupable. Répartition judicieuse des indices et des pistes conduisant à la résolution de l'intrigue, vocabulaire évoquant les émotions fortes (p. ex., peur, angoisse) qui participent au suspense. Le dénouement lève le voile sur le coupable.

Récit de science-fiction. Communication orale ou écrite mettant en scène un univers créé de toutes pièces et étranger au nôtre ou dans lequel se passent des événements impossibles compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques ou technologiques. Élément déclencheur impliquant l'apparition d'un problème insurmontable ou d'un phénomène inconnu ou marquant le début d'une aventure sans précédent, imaginaire ou utopique. Narrateur participant, témoin ou omniscient; héros hardi, inventif, débrouillard, déterminé ou téméraire; création de mots nouveaux désignant les objets, les êtres et les lieux dans lesquels évoluent les personnages.

Récit fantastique. Communication orale ou écrite fondée sur la fiction, racontant l'intrusion du surnaturel dans un cadre réaliste, souvent le quotidien d'un personnage. Les péripéties naissent de son refus d'admettre, sans pouvoir les nier, des faits impossibles à expliquer rationnellement. Narration centrée sur le personnage principal, ses habitudes, ses manies et l'atmosphère dans laquelle il vit; rapprochement constant du réel et de l'irréel qui contribue à instiller le doute dans l'esprit du lecteur.

Règle de sécurité. Consigne pour attirer l'attention sur certains dangers ou sur des actions à faire ou ne pas faire. Elle est exprimée à l'infinitif ou à la deuxième personne du singulier ou du pluriel.

Reportage. Compte rendu d'un événement ou d'une situation par la presse écrite, la radio ou la télévision et qui

présente une information, une explication ou un commentaire recueilli. Le titre situe habituellement le sujet de façon claire; le premier paragraphe du reportage annonce l'essentiel du propos (qui, quoi, quand, où, comment, pourquoi).

Résumé. Présentation abrégée, orale ou écrite, rendant compte de l'essentiel d'un long document. Formulation claire, organisation logique et mise en relation des idées principales.

Saynète. Pièce de théâtre très courte, comptant peu de personnages.

Schéma. Représentation simplifiée et fonctionnelle d'un objet, d'un mouvement ou d'un sujet, dont les parties ou les étapes sont identifiées et peuvent être ordonnées ou mises en relation.

Texte à structures répétées. Livre pour l'élève qui apprend à lire, dont le texte et les illustrations permettent de prévoir le sens du texte et dans lequel sont répétées diverses structures simples de la phrase.

Texte d'opinion. Relation orale ou écrite dans laquelle une personne exprime ses vues personnelles sur un sujet donné et qui vise parfois à convaincre ou à rallier à son opinion un public cible. Titre reflétant le sujet. Présentation du sujet dans l'introduction; développement comportant une analyse du sujet fondée sur des connaissances ou sur l'expérience personnelle; prise de position univoque (pour ou contre) appuyée de solides arguments (au moins trois); conclusion résumant l'argumentation et justifiant la prise de position.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, les groupes et les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.



Imprimé sur du papier recyclé

ISBN 1-4249-1460-4 (imprimé)

ISBN 1-4249-1461-2 (TXT)

ISBN 1-4249-1462-0 (PDF)

05-311

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006